Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

MENSUEL

DÉCEMBRE 1949

N° 45

SOMMAIRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL NATIONAL D'INFORMATION

CONVOCATION DU CONGRÈS NATIONAL EXTRAORDINAIRE 3

RAPPORT GÉNÉRAL DE GUY MOLLET 4

Sur la situation politique intérieure.
La crise politique en France
et l'action du Parti Socialiste.

Rapport de Guy MOLLET sur le Protocole d'accord . . 20

Contre-projet présenté par la minorité du C.D. concernant la modification du Protocole d'accord 22

Exposé de Charles LUSSY 24

Exposé de BARATON 28

Intervention de Gérard JAQUET 30

Résumé de l'intervention de MAZIER 32

Exposé de BOUTBIEN 33

Intervention de Pierre BLOCH 37

Intervention de LAMARQUE 38

Exposé de Jean MINJOZ 39

Exposé de Daniel MAYER 41

Exposé d'Edouard DEPREUX 45

Exposé d'André PHILIP 49

Intervention de Christian PINEAU 51

Intervention de GINESTET 57

Discours de clôture de Guy MOLLET 58

Collection Jean Jaurès

- - SURESNES 6 NOVEMBRE 1949 - -

Le B. I. rend compte de l'activité du Parti, fournit des arguments et des documents aux militants. Il ne doit pas être communiqué à des étrangers au Parti.

Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Envoi gratuit à tous les secrétaires de sections, à tous les secrétaires et militants fédéraux et aux membres des organismes centraux.

N° 45

DÉCEMBRE 1949

ABONNEMENTS :
au « BULLETIN INTERIEUR » et « ARGUMENTS ET RIPOSTES »
Robert FOUQUART, 12, Cité Malesherbes, PARIS - C.C.P. 5570.17

REDACTION :
Service du « BULLETIN INTERIEUR »
12, Cité Malesherbes - PARIS (9e)

APPEL

A TOUS LES CAMARADES QUI REÇOIVENT LE « BULLETIN INTERIEUR »

Depuis le début de l'année 1948, vous avez tous constaté une amélioration certaine dans la présentation et dans la rédaction du **Bulletin Intérieur** du Parti.

Le Secrétariat Général, **veut assurer à tous les Militants** de notre Parti, le **maximum d'informations** et **de documentation.**

Le **Bulletin Intérieur** du Parti doit être également le lien entre tous les Militants et le Parti.

Nous sommes résolus à poursuivre cet effort pour accomplir notre tâche et aucune difficulté ne nous rebutera.

Mais, **nos efforts** doivent nécessairement etre compensés par **les efforts de tous nos camarades.**

Nos tâches sont donc bien définies !

Nous donnons à ce bulletin, toujours **plus de valeur documentaire,** toujours **plus de dynamisme,** toujours **plus d'actualité.** Nous en faisons un Recueil vivant de **l'activité socialiste** en **France** et dans le **Monde** et vous...

VOUS TOUS, Militants Responsables qui recevez le bulletin et qui pouvez ainsi, mieux que tous les autres camarades, apprécier les résultats obtenus, **VOTRE DEVOIR** est d'**INTERVENIR** dans **VOS CONGRES,** dans **VOS SECTIONS** pour recueillir de nouveaux abonnements à ce bulletin.

CES NOUVEAUX ABONNEMENTS seront un **ENCOURAGEMENT PRECIEUX** et nous serons **TOUS FIERS LES UNS DES AUTRES !**

Secrétaires de Sections, Militants...

FAITES DES ABONNEMENTS NOMBREUX A

« Arguments & Ripostes » et au « Bulletin Intérieur »

ABONNEMENT : 250 FRS POUR UN AN.

CONGRES EXTRAORDINAIRE

Extrait de la Circulaire n° 403,
du 15-11-49,
aux Secrétaires Fédéraux

Dans sa séance du 2 novembre, le Comité Directeur avait fixé aux 17 et 18 décembre la date du Congrès Extraordinaire.

Malheureusement la proximité des fêtes de Noël nous a mis dans l'impossibilité de trouver une salle, à Paris ou dans la banlieue immédiate, aux dates ci-dessus indiquées et également les samedis et dimanches qui suivent ou précèdent ces dates.

Le Congrès National Extraordinaire se déroulera donc les Mardi 13 et Mercredi 14 Décembre, au Palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor - PARIS. (Métro Maubert-Mutualité.)

La première Séance débutera à 10 heures précises.

1° **L'ordre du jour** suivant a été retenu :

a) Programme d'action immédiate;

b) Modification du protocole d'accord entre le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire.

Nota : *En ce qui concerne la* Loi Electorale, *le Comité Directeur a estimé nécessaire de donner à tous les militants une large information sur les différents modes de scrutin.*

A cet effet, il a confié le soin à Gérard JAQUET d'exposer au Congrès les avantages et les inconvénients des différents projets. Les Camarades désireux de proposer des projets sont priés de se mettre en rapport avec G. JAQUET, Député à l'Assemblée Nationale.

Après le Congrès, le rapport de G. JAQUET sera envoyé aux Sections et Fédérations qui seront appelées à en discuter et à se prononcer.

Il n'y aura donc pas de discussions au Congrès Extraordinaire.

La position du Parti sur la question sera arrêtée au premier Conseil National de 1950 *à qui le Congrès Extraordinaire sera invité à donner, pour ce problème précis, pouvoir de décision.*

CONSEIL NATIONAL D'INFORMATION

6 NOVEMBRE 1949 -- SURESNES

LA SITUATION POLITIQUE INTÉRIEURE
LA CRISE POLITIQUE EN FRANCE
ET
L'ACTION DU PARTI SOCIALISTE

RAPPORT
DE
GUY MOLLET
Secrétaire Général du Parti Socialiste S. F. I. O.

●

SOMMAIRE :

I. La situation politique intérieure et la démission du Gouvernement Queuille.
II. La position du Parti sur le programme d'action du futur Gouvernement.
III. Jules Moch tente de former le Gouvernement.
IV. La tentative de René Mayer.
V. La formation du Gouvernement Georges Bidault.
VI. Tirons les enseignements de la crise politique et préparons l'avenir.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

I

LA SITUATION POLITIQUE INTERIEURE ET LA DEMISSION DU GOUVERNEMENT QUEUILLE

Camarades,

J'avais d'abord pensé qu'il fallait présenter un hommage particulier à la mémoire d'Henri Sellier, les remerciements à nos camarades de Suresnes, à la Section de Suresnes, au Maire de Suresnes. C'est chose faite. L'ensemble du Conseil National a rendu un unanime hommage, tout à l'heure, à Henri Sellier. Je veux dire que c'est au nom du Parti tout entier que, dans quelques jours, l'un des nôtres apportera à Suresnes l'appui du Parti lors de la manifestation commémorative qui aura lieu.

Et j'en viens à l'objet de cette séance d'information.

Depuis notre dernier Congrès, les événements n'ont pas manqué qui justifieraient un long développement d'ensemble ; je ne vais pas pouvoir m'appesantir sur tous, comme je l'aurais voulu.

En politique extérieure, par exemple, j'aurais aimé en parler longuement. Je suis convaincu qu'il faudra bien que nous retrouvions l'occasion de le faire. J'aurais aimé montrer les efforts faits par les socialistes en général, depuis ces quelques mois, et les résultats obtenus, dont certains sont remarquables.

Sur le plan mondial et européen, sur les difficultés de l'heure, j'aurais voulu pouvoir développer. Je sais que la séance d'aujourd'hui ne nous permettra pas d'y consacrer beaucoup de temps.

Cependant, en ce qui concerne le renforcement de l'action internationale socialiste, des progrès réels ont été faits. Quelles que soient les difficultés actuelles, quelles que soient surtout les difficultés qu'il y a quelques mois nous avions à vaincre, des changements très sérieux se sont produits, et dans le domaine de l'unification de l'Europe, encore que certains puissent en douter, je vous affirme que jamais nous ne nous sommes sentis aussi près des premières réalisations que nous ne l'étions il y a un mois ou un mois et demi.

L'influence socialiste française a grandi chaque jour dans l'internationale. Des missions nouvelles nous ont été confiées. La prochaine réunion du C.O.M.I.S.C.O. se tiendra à Paris, et nous **sommes souvent, à juste titre, considérés dans l'internationale socialiste comme ceux qui sont restés les véritables champions de l'internationalisme.**

Quant à l'unification de l'Europe, nous essaierons, dans une brochure, de résumer l'action déployée par nos représentants à Strasbourg, par nos représentants aux Conférences diverses, et les résultats acquis.

Il faudrait aujourd'hui même saluer ce Congrès du Mouvement socialiste international pour les Etats-Unis d'Europe qui est aussi en train de travailler pour la même cause ; dans ce domaine de grands efforts sont faits. Laissez-moi partager le même avis que celui qui a été exprimé par vos mandataires. Nous sommes en train, peu à peu, malgré les difficultés, de convaincre ceux de nos amis qui hésitaient. Nous sommes en train, lentement mais sûrement, de battre nos adversaires. Aujourd'hui, on peut commencer à affirmer qu'en dépit des difficultés actuelles, dans un avenir assez proche, grâce à l'effort des socialistes, nous commencerons à bâtir l'Europe.

Nous savons tous qu'aucun des problèmes qu'il nous est donné de résoudre sur le plan national, ne peut jamais trouver sa solution si nous ne lui fournissons pas des bases internationales.

1. - Les problèmes sociaux étaient posés avant la dévaluation.

Je souhaite que nous trouvions une occasion d'en discuter longuement. Mais il faut bien dire ce que nous pensons, d'ores et déjà, de la politique intérieure, et plus précisément de cette crise que nous venons de traverser. Ce n'est pas une crise consécutive à un événement extérieur, c'est-à-dire la dévaluation. La dévaluation a ses répercussions, c'est incontestable. Mais le problème posé est un problème que notre dernier congrès posait déjà : celui de la revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs, celui du retour à la liberté de discussion pour les salariés dans le cadre des conventions collectives. Quant au problème même des répercussions sociales de la situation économique d'alors, tout le monde savait depuis déjà quelques mois que l'échéance de septembre et octobre était une échéance que le gouvernement français devait envisager sérieusement.

Je m'excuse auprès de ceux d'entre vous — nombreux sont ici les parlementaires qui connaissent par le détail la crise — qui le connaisse, de faire l'historique aussi objectivement que possible de la crise politique. Mais je crois utile pour nos camarades des fédérations de se faire dire, autant que possible par le menu, comment cette crise a été engagée, comme elle a évolué jusqu'à son aboutissement.

C'est exactement le 2 septembre dernier, au cours d'une réunion du comité directeur, que notre ami Daniel Mayer, en sa qualité de ministre du Travail, nous a développé les diverses propositions qu'il défendait devant le Conseil des Ministres et qui tendaient au retour à la liberté de discussion des salaires, au dépôt des projets de loi sur la conciliation et l'arbitrage.

2. - Nécessité d'une prime pour les salaires anormalement bas en attendant la liberté de discussion.

Un long débat, un très utile débat, auquel ont participé un cretain nombre de nos camarades techniciens de ces problèmes, s'est instauré devant le Comité Directeur. A la fin de notre réunion, je formulais moi-même la proposition suivante — en la circonstance actuelle, il est bon que chacun prenne ses responsa-

bilités — au Comité Directeur qui devait la faire sienne à l'unanimité : « Mon accord personnel quant au retour à la liberté de discussion des salaires, mais crainte doit être exprimée d'abord que la mise en place de la législation n'exige avant son application un certain délai ». Ma crainte ensuite qu'il y ait dans l'opinion ouvrière pas mal d'illusions quant à l'efficacité des conventions collectives et de la liberté de discussion pour une hausse éventuelle de tous les salaires, qu'en tout état de cause ce n'était pas avant plusieurs mois que l'entente se serait faite, étant données surtout les réticences d'alors du Président du Conseil et du Ministre des Finances, lesquels n'envisageaient pas que cela puisse se faire avant des délais assez longs. Je disais, par conséquent : « Il faut que dans l'immédiat quelque chose soit fait pour ceux qui souffrent le plus dans notre pays ». Il faut que tous ceux qui, à l'heure actuelle, ont des salaires trop bas, se voient attribuer immédiatement une prime exceptionnelle ».

Je sais bien qu'en faisant cette proposition je n'entendais pas entraîner le Parti à donner satisfaction aux revendications syndicales. Je sais bien que celles des organisations syndicales qui sont le plus près de nous ne sont pas d'accord avec cette notion d'une prime limitée, non hiérarchisée. Je reste aussi convaincu qu'à l'heure actuelle cette idée d'aller au plus pressé et de satisfaire d'abord ceux qui ont immédiatement le plus de besoins est une idée que l'on est capable de faire comprendre, que dis-je, une idée qui trouve un assentiment quasi unanime dans les rangs des travailleurs.

Le Comité Directeur faisait siennes ces propositions, et notre ami Daniel Mayer les a défendues devant le Gouvernement. Mais il se heurtait immédiatement au refus du Ministre des Finances, M. Petsche, et au refus du Président du Conseil, M. Queuille.

3. - Les difficiles et longues négociations avec le gouvernement Queuille.

Le lundi 26, mis au courant de cette attitude, le Comité Directeur confirme sa position. Se succèdent alors Conseils de Cabinet et Conseils des Ministres. Une proposition nous est faite, tendant à organiser une nouvelle campagne de baisse, à faire une pression importante sur les prix.

Le mardi 27, comme chaque mardi, les Ministres socialistes se réunissent dans le cabinet de notre ami Jules Moch, Ministre de l'Intérieur, avec les membres du Bureau. Nous sommes mis au courant de cette proposition. Et le 28, le Comité Directeur estime qu'elle reste insuffisante.

Le 29, dans une nouvelle réunion des Ministres, je suis chargé par le Comité Directeur de dire à nos amis Ministres les raisons pour lesquelles nous estimons que c'est insuffisant. La baisse, bien sûr, il n'est pas un seul socialiste qui puisse s'inscrire en faux contre sa nécessité. Il n'est pas un seul socialiste qui ne soit prêt à appuyer de toutes ses forces tout ce qui pourra être fait pour une baisse.

Mais tout ce qui nous était proposé se réduisait, hélas ! à fort peu de chose, et se heurtait à une incrédulité de l'opinion publique qui a l'impression d'avoir été bernée avec les propositions successives de baisse. Et nous répondions : « Tout ce que vous voulez proposer en faveur de la baisse, d'accord ! mais cela ne saurait se substituer ni à la liberté de discussion des salaires, ni à la prime exceptionnelle exigible actuellement. Ceci ne saurait que s'y ajouter, et au maximum limiter alors nos revendications quant à la prime ».

Nous précisions à nos camarades Ministres, quand ils nous faisaient envisager les répercussions politiques de notre attitude, la position du Comité Directeur qui était la suivante : nous ne cherchions pas la crise, nous ne voulions pas la crise, mais dans l'hypothèse où nos partenaires au gouvernement ne comprendraient pas que le problème social se pose en même temps que les problèmes économique et politique, nous envisagions et nous acceptons l'hypothèse de la crise alors provoquée par eux et voulue par eux.

4. - Notre fidélité aux décisions du Parti a amené la démission de M. Queuille.

Le 5 octobre, c'est la démission du Gouvernement Queuille. Et vous connaissez le communiqué du Comité Directeur du 5 octobre, qui donne les raisons pour lesquelles il a maintenu cette position.

On peut avoir sur ses répercussions des opinions différentes. Ce que nous avons reçu comme télégrammes et lettres du Parti, de multiples Fédérations et Sections, nous a permis de penser que nous avions, en agissant ainsi, répondu à l'attente et à l'espoir de la grande majorité du Parti.

Ce fut alors la lettre par laquelle Daniel Mayer expliquait au Président du Conseil les raisons de son attitude personnelle qui n'était que la traduction de l'attitude du Parti. Daniel n'a été, en l'occurrence, avec son caractère et sa fougue coutumière, que l'interprète fidèle d'une décision d'un Comité Directeur unanime.

Le 8, le Groupe parlementaire se réunit à son tour, dans une simple séance d'information, à la demande de son Président, à la demande du Secrétaire du Parti, et après avoir entendu deux exposés, l'un de Daniel Mayer et l'autre de moi-même, approuve et fait sien, à l'unanimité, le communiqué du Comité Directeur.

5. - Le Parti socialiste a eu raison de rester fidèle à la défense des conditions d'existence des travailleurs.

Aujourd'hui, la crise est terminée, et aux yeux de pas mal d'entre nous, assez mal terminée. Certains peuvent se demander si nous n'avons pas eu tort de nous montrer intransigeants. J'ai l'intention aujourd'hui de me poser tout haut les questions que certains d'entre vous posent un peu bas. J'ai l'intention d'essayer d'y répondre. Avons-nous eu tort ou non de maintenir notre offensive jusqu'à susciter la crise ?

Sans une seconde d'hésitation, camarades, je réponds que nous avons eu raison, même si les résultats sont encore insuffisants, même si dans la solution de la crise nous avons de multiples sujets d'insatisfaction. Par contre, je dis qu'il y a des changements appréciables.

Je tiens à rappeler ici où nous en étions le 5 octobre et où nous en sommes aujourd'hui. Quand on parlait liberté de discussion des salaires, c'est du bout des lèvres que les partenaires de la coalition donnaient vaguement un assentiment, avec le ferme espoir, d'ailleurs, de le subordonner à tant de conditions et à tant de délais que cette question capitale pour les travailleurs était renvoyée aux calendes.

A la demande de prime exceptionnelle, on opposait un refus absolu. Enfin, ce qui est à mes yeux le plus important, l'attitude des syndicalistes libres. Voulez-vous vous souvenir de ce que fin septembre et début octobre les milieux syndicalistes les plus opposés à l'emprise stalinienne, ceux qui avaient le plus souffert au cours des années passées, voire même de la brutalité physique des bolcheviks — je pense à certains milieux des mines du Nord et du Pas-de-Calais où des hommes qui il y a un an ont été brutalisés personnellement, ont vu leur domicile saccagé, leur famille ou leurs enfants molestés, à ceux qui étaient les plus hostiles aux bolcheviks — fin septembre et début octobre étaient parfois les premiers dans certaines régions à préconiser l'unité d'action comme une ultime solu-

tion, la solution du désespoir.

C'était bien cela, l'atmosphère de fin septembre, début octobre. C'était même une immense désespérance dans certains milieux ouvriers, c'était un peu partout un courant important en faveur de l'unité d'action.

A la suite de notre attitude, de ce qu'on a appelé notre raidissement, il y a eu chez beaucoup de nos camarades du Parti, mais ce qui est plus important encore chez tous ces camarades ouvriers de ces organisations libres, une véritable reprise de confiance. Regardez où ils en sont, aujourd'hui. L'unité d'action a reculé terriblement. Profitant de ce répit et de l'espoir né, vous avez vu un peu partout des propositions en faveur de l'unité d'action être refusées, et les mêmes camarades faire confiance à l'action que nous avions engagée.

6. - Où sont les vrais responsables de la crise ?

C'est pourquoi, sans une seconde d'hésitation, je dis que malgré les réserves expresses de certains d'entre nous — et je suis de ceux-là — aucun regret, au contraire, mais une satisfaction d'avoir maintenu la position socialiste et, par là même, d'avoir porté une responsabilité dans l'origine de la crise.

D'ailleurs, quand on parle des responsabilités, il faut savoir qui est responsable de celui qui demande ou de celui qui refuse. Il faut savoir qui est responsable de celui qui présente une revendication que dans les trois semaines d'après on entérinera — que dis-je, une revendication que l'on satisfera, que l'on doublera dans les semaines suivantes — ou de celui qui vous accuse d'avoir présenté cette revendication trop tôt. C'est au fond le seul reproche qui puisse nous être fait.

II

LA POSITION DU PARTI SUR LE PROGRAMME D'ACTION DU FUTUR GOUVERNEMENT

7. - Jules Moch chargé d'une mission d'information.

C'est donc la crise, et c'est alors notre ami Jules Moch qui, le samedi 8, est chargé d'une mission d'information. On pourra se demander si l'ordre dans lequel ont été invitées à prendre les rênes du Gouvernement les différentes personnalités — notre camarade Jules Moch, René Mayer, Georges Bidault — a été un ordre heureux. Nous nous sommes trouvé placés en face d'une proposition précise : c'est d'abord notre ami Jules Moch qui est chargé, le samedi 8, d'une mission d'information.

Il y avait — il faut le dire — au départ, vraiment peu d'espoir quant au succès d'une semblable mission. Et cependant je dois dire, en étant sûr d'être l'interprète de tous ceux qui y ont participé, que lorsque nous avons quitté cette salle de la place Bauveau où venait de se tenir une grande réunion à laquelle assistaient quatre ou cinq délégués pour chacun des grands partis de l'Assemblée, nous avons eu l'impression qu'à travers Jules Moch, grâce à Jules Moch, le Parti socialiste venait de remporter une grande victoire.

Je dois dire que tous — car s'il y a eu des moments que j'évoquerai tout à l'heure où il pourra apparaître des différences d'appréciation, des différences parfois très marquées et assez sérieuses, il y a eu aussi et cela a été assez réconfortant, des heures où on a senti que tous étaient unanimes — Groupe, Comité Directeur, Parti tout entier, se sont trouvés unanimes dans le même combat, participant aux mêmes joies. Et ce lundi soir c'était le cas, quand nous avons quitté cette séance. Nous avons eu l'impression que vraiment la cause du Parti avait été bien servie.

Il y a eu d'abord un exposé de Jules Moch dont je n'ai pas besoin de dire qu'il a été excellent. Puis un représentant de chaque parti est venu dire ce qu'étaient ses réactions, ce qu'étaient ses propositions, quant à l'établissement d'un programme commun. Je tiens à préciser maintenant qu'il ne devait pas être le programme du Gouvernement qu'eut pu faire Jules Moch s'il avait été alors désigné, mais du Gouvernement qu'allait être appelé à faire n'importe quelle majorité se constituant sur ce programme.

C'est ainsi qu'au nom du Parti, j'ai été amené à dire ce qu'était la position du Parti sur les grands problèmes. Si je le rappelle, c'est parce qu'il est utile que dès le début nous disions ce qu'ont été pendant toute la crise nos préoccupations sur l'ensemble des problèmes.

8. - Maintien de la majorité républicaine.

En ce qui concerne le problème économique et finan- n'y a rien de changé, ai-je dit, dans l'attitude du Parti socialiste. Je répète que nous parlions à nos partenaires, sous la présidence de notre ami Jules Moch, chargé de cette mission d'information. Nous souhaitons, ai-je dit, autant qu'il est possible de le souhaiter, que la majorité républicaine, qui a fait du bon travail depuis deux ans, grâce à laquelle sans aucun doute ont reculé les deux dangers contre lesquels nous nous battions, puisse être maintenue.

Mais j'ai ajouté : « Cela ne tient pas qu'aux socialistes, qui sur les différents problèmes ont accepté un certain nombre de vos propositions. Cela tient aussi à vous qui devrez dire si de la même façon vous êtes prêts à prendre conscience des préoccupations du Parti socialiste dans le domaine social ».

9. - Le problème économique, financier et fiscal.

En ce qui concerne les problème économique et financier, nous avons dit à nos partenaires : « D'accord avec vous pour continuer la politique de stabilisation de la monnaie, pour continuer la politique de stabilisation des prix, pour obtenir même, par tous les moyens, qu'un immense effort soit fait pour que les prix de revient

français baissent de telle manière que sur le marché européen et mondial ils permettent des échanges accrus pour la France ».

Nous leur avons dit : « Avec ces propositions-là, nous sommes d'accord. Et s'il s'agit du problème strictement monétaire, nous avons pris l'habitude, au Parti Socialiste, de voter les mesures financières et les impôts quelqu'impopulaires qu'ils puissent être, si nous estimons qu'ils sont nécessaires à la stabilisation financière. Mais nous savons tous qu'il va falloir deux cent cinquante milliards nouveaux pour le budget prochain. Où pensez-vous les prendre ? Sur quelle couche de la population comptez-vous les faire peser ? Etes-vous d'accord pour donner à la fiscalité directe une place plus importante par rapport à la fiscalité indirecte ? Etes-vous d'accord pour envisager une réforme fiscale absolument indispensable comportant un plan comptable ? Etes-vous d'accord en ce qui concerne la réforme administrative ? ».

Mais après avoir précisé sur le problème financier, sur le problème économique, notre position, après avoir dit notre volonté de voir un Ministère de l'Economie Nationale comprenant l'ensemble des activités économiques, notre volonté de voir adoptée rapidement une loi sur les ententes industrielles, une loi anti-trust, une loi qui ne fasse pas qu'au pseudo-dirigisme de l'Etat se substitue le dirigisme de l'argent — le dirigisme des quelques sociétés qui peuvent, en se groupant, monopoliser la vie économique nationale.

Puis nous sommes passés à un certain nombre de problèmes politiques.

10. - Une trève en Indochine.

Fixer la position du Parti quant à l'Europe était relativement facile. Même quand les intentions de nos partenaires sont différentes, ils s'affirment d'accord avec nous quant à la construction de l'Europe. Nous avons précisé notre position sur l'Indochine, et pour ne pas avoir à le faire dans la suite de mon exposé, je vous dis dès maintenant ce que dès ce jour-là nous affirmions.

Nous avons l'impression qu'hélas ! une partie importante des hommes d'Etat français n'ont pas le courage de dire la vérité au Peuple Français sur la situation indochinoise. Alors que l'on parle du maintien de la France en Indochine, il est déjà dans l'esprit de certains que le départ de la France d'Indochine s'impose, et que pour ceux-là il ne s'agit presque que d'une opération de retardement.

Est-ce qu'alors ce n'est pas en contradiction avec notre propre volonté, avec notre espoir de faire du Vietnam un peuple associé ? Est-ce que ce n'est pas en contradiction avec les efforts presque strictement militaires qui sont continués ? Est-ce qu'il n'est pas possible de faire quelque chose ? Et ce quelque chose nous le proposions. Peut-être certains d'entre vous trouveront-ils que c'était vraiment très modéré.

Nous ne demandions plus qu'il soit envisagé de négociations directes avec le chef de ceux qui se battent contre nous, avec Ho Chi Minh. Nous ne demandions pas, que dis-je, nous n'accepterions même pas l'idée de proposer qu'entre Ho Chi Minh et nous, un arbitrage soit institué. La discussion doit se faire dans le cadre de l'Union Française.

Ce que nous demandions, c'était autre chose : c'était que l'on cherche, que l'on veuille bien chercher sur le plan international une solution. Parfois, on parlait du Conseil de Sécurité. Parfois on parlait d'un groupe de Nations, parfois on parlait du Pandit Nehru. Et des suggestions très précises étaient faites tendant à dire : « Ce que nous voulons c'est que le Gouvernement de demain, quel qu'il soit, ne continue pas ce qui se fait actuellement, ne laisse pas « pourrir » la guerre comme on le fait actuellement, sans résultat possible, ni dans un sens ni dans l'autre, mais décide un changement. »

Ce changement doit être le suivant : une médiation internationale permettant la conclusion d'une trève militaire, d'une suspension des hostilités, et que son rôle se borne à cela : organiser et maintenir la trève, le reste étant alors à voir entre représentants du Vietnam et représentants de la France.

Je dois dire sur ce point, comme sur tous autres, dans cette réunion de la Place Beauvau, qu'à ces propositions que je faisais au nom du Parti, mais dont je dois dire que, dans leur essence, elles avaient d'abord été présentées par notre ami Jules Moch lui-même, il n'y eut, sur l'ensemble que fort peu de réserves sauf celles de ceux qui ne devaient pas, ensuite, appartenir à la majorité.

11. - Défendre la presse née de la Résistance.

Nous signalions le problème de la Presse. Camarades, le Parti va affronter, dans un avenir assez proche — les uns disent très proche, je ne le crois pas — mais que ce soit à la date régulière des élections, que ce soit dans un un et demi, que ce soit plus tôt, le Parti va affronter une des batailles les plus difficiles de son existence.

Ses armes, beaucoup se sont émoussées. L'enthousiasme des camarades a forcément souffert de la politique générale que nous avons été condamnés à faire et dont je dis, sans une seconde d'hésitation, que je n'ai aucun regret, que je nous félicite même d'avoir fait. Mais l'enthousiasme des camarades en a été terriblement diminué. Les ressources de nos Fédérations, de nos sections, ont souffert. Dans un cas comme celui-là la première chose qui souffre, c'est la presse socialiste.

Le nombre de nos hebdomadaires de province, le nombre de nos journaux fédéraux qui, peu à peu, ont disparu, est déjà grand. Il nous reste cependant une vingtaine de grands quotidiens provinciaux. Presque tous doivent aux lois consécutives à la Libération, leur existence et leur vie actuelles. Or, ces lois sont menacées. Il y a à l'heure actuelle une entreprise gigantesque contre toute la Presse née de la Résistance. Dans cette entreprise contre nous, nous trouvons souvent presque toujours, à nos côtés, le M.R.P., dont les intérêts, sur le plan de la Presse, sont liés aux nôtres, nous trouvons contre nous, toujours, les mêmes anciens réactionnaires. Mais, il faut dire que, dans ce problème de la Presse, notre adversaire principal est souvent composé des représentants de certains milieux prétendûment radicaux.

Nous pouvons, dans un délai de deux ou trois mois, voir disparaître notre presse fédérale, simplement parce que les imprimeries auront fait retour à leurs anciens propriétaires. Qu'on ne s'y trompe pas. Même pour ceux qui sont dans des entreprises, dont les propriétaires furent condamnés, tout reste possible. Il suffit que les leviers de la Justice soient bien tenus.

Nous avons dit à tous que ce problème était grave. Nous n'avons pas reçu de désaveu !

12. - Le problème social.

J'en viens à ce que nous disions ce jour-là : le problème social.

L'action nécessaire sur les prix, je n'insiste pas.

Discussion libre des salaires. A ce moment-là, cela paraissait une revendication. Cette revendication semble avoir été acceptée par tout le monde au point que, maintenant, la plupart de nos propres amis considèrent que c'est déjà de l'histoire ancienne. Or, il faudrait bien en parler; cela, hélas ! n'est pas encore fini !

L'indemnité, cette indemnité dont j'ai dit que nous la

réclamions limitée, non hiérarchisée, mais en même temps sans abattement de zone, tout cela était alors une revendication. C'est maintenant une réalisation.

13. - Respect des engagements pris à l'égard de la fonction publique.

Il y avait aussi le problème des fonctionnaires. Il semble bien que nous ayions satisfaction. J'espère que Biondi nous en donnera confirmation. Je vois qu'il hoche la tête, c'est donc parfait. Il semble bien que la troisième tranche serait intégralement payée à partir du 1er janvier. Je dois vous dire que, pendant toute la crise, c'est un des éléments qui a dominé les négociations.

Telles étaient nos revendications, présentées par Jules Moch et qui devaient servir de base à un programme gouvernemental.

III

JULES MOCH TENTE DE FORMER LE GOUVERNEMENT

La mission d'information se termine donc par une acception par le M.R.P. d'abord, l'U.D.S.R., un groupe de la Chambre qu'on appelle l'A.D.I., les socialistes, bien sûr, du programme gouvernemental. Puis le R.G.R. fait connaître son accord quelque peu réticent. Enfin, ne disent leur désaccord que le P.R.L. avec Laniel qui commence à présenter officiellement une revendication que nos amis socialistes, dans le gouvernement Queuille, avaient déjà vu surgir: subordonner la liberté de discussion à une réglementation possible du droit de grève. C'est un des problèmes que nous allons voir revenir pendant toute la crise et, j'en suis, hélas, convaincu, la crise terminée !

Enfin, Paul Raynaud fut celui qui manifesta le plus d'opposition à l'ensemble de ces propositions. « Contre toute augmentation des salaires, disait-il, pour défendre le franc, parce que ceci constituait la distribution d'un pouvoir d'achat supplémentaire ».

En réalité, la prime aboutit non pas à la création d'un pouvoir d'achat supplémentaire, mais à une redistribution partielle du pouvoir d'achat entre les Français. Il n'y aura pas au total davantage de pouvoir d'achat, mais il y aura simplement le fait que ceux qui disposent d'une partie trop grande en feront abandon d'une part à ceux qui n'en ont pas assez.

14. - Jules Moch, président du Conseil désigné et investi.

La mission d'information était donc terminée et notre ami Jules Moch, de missionnaire, était transformé en Président désigné, le mardi 11, avec l'accord du groupe parlementaire et du Comité-Directeur, l'un et l'autre unanimes. Le jeudi 13, il se présente devant l'Assemblée. Vous connaissez et les résultats, et l'atmosphère de la séance. Le vote était enfin acquis.

Le vendredi 14, le groupe précisait sa position dans la crise. Il affirmait son opposition pour toutes sortes de raisons à un certain nombre d'hommes, et formulait un certain nombre de revendications.

Ces revendications comportaient, sur le plan politique, l'affirmation de tout ce que je viens de dire sur le programme et qui était présenté au nom du groupe et du Comité-Directeur à la réunion d'information. Sur le plan des hommes, l'affirmation du groupe confirmant celle du Comité Directeur de ne tolérer en aucun cas l'exclusive jetée contre notre ami Daniel Mayer.

En effet, certains de ceux qui ne tenaient pas à voir se constituer la combinaison en cours (et je peux vous dire ma conviction, même si elle n'est pas partagée par tous, que les radicaux, pas plus que le M.R.P., que le M.R.P. pas plus que les radicaux n'avaient à cœur le souci très grand de voir Jules Moch faire son Cabinet) avaient surtout le souci essentiel de rejeter sur nous la responsabilité éventuelle de l'échec.

On a dit ouvertement : « En aucun cas, Daniel Mayer. ».

15. - Ni le Groupe, ni le Comité Directeur, n'acceptaient l'exclusive contre Daniel Mayer.

Le Comité-Directeur unanimement, le groupe unanimement, ont dit qu'ils n'acceptaient pas cette exclusive. Je veux répéter ici devant le Conseil National pour quelles raisons. Qu'il y ait la part de la camaraderie, qu'il y ait la part de l'amitié à l'égard de Daniel Mayer, c'est incontestable. Mais en réalité, mise à part la question de camaraderie, de solidarité dans l'action, d'amitié qui est la moins importante, les raisons pour lesquelles le Comité-Directeur et le groupe s'opposaient à ces exclusives étaient des raisons politiques.

Ce que nous disions, c'est qu'il était impossible de permettre à d'autres partis de jeter l'exclusive contre l'homme qui, dans le Conseil des Ministres, avait été le porte-parole du Parti et de prétendre l'en éliminer alors même que l'on donnait satisfaction, et au delà, aux revendications, qu'au nom du Parti, il avait présentées. C'est un des points sur lequel nous nous sommes battus pendant longtemps.

Le soir du vendredi 14, chez notre ami Jules Moch, avec Ramadier, avec Daniel, Jules Moch et moi-même, nous établissions une proposition qui avait toutes sortes de défauts, mais avait quelques avantages. Cette solution, possible uniquement — parce qu'il s'agissait de la présidence d'un socialiste, donnait satisfaction aux plus légitimes revendications du groupe, c'est-à-dire : maintien au Parti du Ministère de l'Intérieur, et maintien dans la combinaison de notre ami Paul Ramadier.

(Je dois dire d'ailleurs, alors que je le sais absent d'ici, quels remerciements on doit à lui aussi, pour son attitude pendant cette crise; avec quel désintéressement personnel et quel désintéressement politique il a su renoncer à un portefeuille qui n'était pas sans valeur.)

Cette proposition consistait à confier le Travail à Ramadier, les Travaux Publics à Daniel Mayer et l'Inté-

rieur à Christian Pineau, avec Jules Moch comme Président du Conseil, Le C. D. faisait sienne cette proposition à l'unanimité des présents, et le groupe parlementaire l'adoptait. Si nous acceptions que Daniel Mayer ne soit pas au Travail, c'est que **nous tenions absolument à ce que l'expérience Jules Moch réussisse.**

La raison était, bien sûr, l'espoir fondé sur ce qu'aurait pu être un Gouvernement animé par lui. Il en était une autre. **Nous estimions que l'échec de Jules Moch aurait été interprété comme une victoire certaine du Parti communiste.** Je veux dire comment, analysant alors la situation, nous voyions l'attitude communiste.

16. - L'attitude du Parti communiste à l'égard de Jules Moch.

Certains camarades peuvent penser que les communistes redoutaient le Gouvernement de Jules Moch. D'autres peuvent penser qu'ils ont fait l'impossible pour que se fasse le Gouvernement de Jules Moch. Il est très vrai que les communistes ont fait l'impossible pour que se fasse le Gouvernement de Jules Moch et leur attitude en séance était l'attitude d'hommes qui cherchaient, incontestablement, à dresser contre eux l'immense majorité du Parlement. Pourtant, je suis convaincu qu'ils en avaient peur. C'est qu'en effet, il y avait chez eux, et il y aura probablement encore, si on sait agir, un double réflexe : amener un Président du Conseil Socialiste qu'ils ont déjà cherché à déconsidérer. Et si, par la suite, on pouvait obtenir qu'il fasse peu de choses, qu'il n'ait pas de résultats, alors ce serait parfait pour la tactique communiste, alors on pourrait faire porter au Parti socialiste — la responsabilité de l'insuccès.

Dans leur tactique donc, il peut y avoir très bien le souci de voir un président socialiste, mais dans le même temps, il y a l'immense crainte que si, par contre, il s'agit de quelqu'un qui a assez d'autorité pour imposer à l'ensemble de la coalition un travail effectif, des résultats réels, ils y perdent. C'est pour cela qu'il n'y a pas contradiction à ce que, chez eux, il y ait eut à la fois la tentative tactique de le pousser au Gouvernement s'il devait échouer et la peur quasi-physique, à certaines heures, de ce qu'eut été un résultat s'il avait réussi.

Et j'en reviens à mon récit. Pour amener les autres à renoncer à toute espèce d'exclusive contre qui ce soit de chez nous, nous disons à Jules Moch : toutes les exclusives dont nous avons pu vous parler nous les levons. Nous nous interdisons, à nous, le droit de protester contre la présence de quelque homme que ce soit, d'un autre parti, du moment qu'il relève de la majorité, à quelque poste que ce soit, mais ceci nous donne alors le droit de répondre de la même façon, d'interdire à tout autre de se préoccuper de la place que peut occuper, dans la combinaison, un de nos hommes.

17. - Qui est responsable de l'échec de Jules Moch ?

Le samedi 15, le dimanche 16, le lundi 17, ce sont de longues, lentes et pénibles négociations avec de rares avances, de nombreux reculs, avec les radicaux retardant indéfinitiment leur réunion, les M.R.P. attendant pour fixer la leur que les radicaux aient fixé leur réunion. Nous étions quelques-uns, à sentir que les partenaires étaient en train d'amenuiser tout ce qui était essentiel dans la tactique, dans le prestige qui s'attachait à l'expérience de notre ami Jules Moch. Radicaux et M.R.P. étaient en train de saper la réputation de rapidité, d'énergie, heure par heure, minute par minute, en maintenant les exclusives et en remettant en cause des questions réglées.

Le lundi 17, à midi, c'est le communiqué du M.R.P. dans lequel ils se disaient d'accord, mais avec des phrases pleines de sous-entendus.

Il s'agissait, disait ce communiqué, d'éviter les risques de dissociation interne.

L'un des nôtres, Daniel Mayer, interprète cette formule tout de suite comme un rappel des événements récents. La presse anti-socialiste ou non socialiste avait présenté la crise comme due à une dissociation interne consécutive à ce qu'elle appelait les « incartades de Daniel Mayer ».

Il y eut alors un incident pénible devant le Groupe : Daniel Mayer, un moment, pensa comme conséquence du communiqué M.R.P., renoncer à la participation au Gouvernement Jules Moch. Mais, sur les instances de nombreux Camarades, il revint sur sa décision et, à une très grosse majorité, on décide d'inviter Jules Moch à continuer ses efforts.

Le soir, le problème de la presse se repose.

Certes, ce problème a une importance tragique, je vous l'ai dit, mais cela ne m'empêche pas de penser que ce n'est pas le problème de la presse qui a été la cause de l'échec : il n'en a été que le prétexte, il en a été l'occasion, l'occasion qui se présentait. D'autre part, il était manifeste, depuis deux jours et demi exactement, que les embûches se succéderaient les unes après les autres.

18. - Un gouvernement socialiste homogène était souhaitable mais non viable.

Ce fut le retard d'acceptation de Letourneau qui fit que notre ami Jules Moch renonça non seulement à constituer le Gouvernement de coalition, mais même le Gouvernement homogène dont il avait pendant plusieurs jours menacé les partenaires et qu'il avait annoncé comme étant susceptible de se faire, non pas pour vivre, mais pour agir, non pas comme un but, mais comme un moyen, de ne partir qu'après avoir réalisé nous-mêmes, ce pourquoi Jules Moch avait été investi, c'est-à-dire après avoir signé les arrêtés de salaires donnant la prime, après avoir déposé les lois sur les conventions collectives, sur l'arbitrage, sur le retour à la liberté de discussion des salaires, lois ou simplement décrets, car, au fond, il devrait suffire purement et simplement d'un décret pour le retour à la liberté des salaires.

Nous pensons que c'eût été là la meilleure propagande du Parti, mais nous ne voulons laisser aucune illusion : à ce compte ce n'eût certainement pas été un Gouvernement durable.

IV

LA TENTATIVE DE RENE MAYER

Jules Moch ayant ainsi échoué, le Président de la République invita les M.R.P., lesquels déclinèrent l'offre, de façon différente d'ailleurs. Robert Schuman en opposant un refus catégorique et définitif, Bidault en opposant un refus de circonstance.

On appela René Mayer, lequel commença par constater et faire constater à ses partenaires et à l'opinion le refus éventuel de Queuille d'être rappelé.

Et c'est alors que commença la tentative de René Mayer. Il déclare qu'il accepte, dans ses grandes lignes, la déclaration Jules Moch.

D'ores et déjà, je dois signaler que ce qui a compté pour beaucoup d'entre nous, en dehors même de l'homme c'est son appartenance, sa position politique et que même s'il n'avait fait aucune réserve sur la déclaration Jules Moch et qu'il l'eût acceptée dans ses grandes lignes, nous n'aurions jamais, à aucun moment, ignoré que le même texte, proposé par un Socialiste comme Jules Moch ou présenté par M. René Mayer, aurait eu évidemment un esprit, une interprétation totalement différents.

Le Comité Directeur se réunit alors le 19 et nous procédions à un long échange de vue.

19. - Orientation politique du Comité Directeur.

Nous essayons une analyse de la situation actuelle, sur le plan politique d'abord. Cette analyse, que je vais maintenant vous donner, et que je devais être chargé de refaire le lendemain devant le Groupe parlementaire, fixe ce qu'était, dans ses grandes lignes, la pensée politique et, par là même, un peu la tactique politique que le Comité-Directeur aurait voulu voir suivre.

Nous pensons que, contrairement à ce qui a été dit parfois au cours de cette crise, le Parti a gagné une grande partie depuis deux ans.

Je ne parle pas de la situation intérieure du Parti. J'ai été amené à dire combien il avait souffert sur ce point. Mais nous sommes convaincus que la politique du parti a abouti au résultat — et au seul résultat qu'il cherchait alors. Nous savions bien que nous étions sur une position défensive, nous savions bien que l'essentiel était d'empêcher la victoire d'un côté, du parti Stalinien, de l'autre du R.P.F.

20. - Régression de l'influence du Parti communiste.

Sans trop se faire d'illusions sur la portée des résultats récents aux élections diverses, sans les exagérer, comme certains ont parfois tendance à le faire, mais en se référant non seulement à des élections mais à tous les renseignements qui nous viennent de partout, nous pouvons dire qu'à l'heure actuelle le Parti communiste a subi dans presque toute la France une baisse de quelques 40 % des effectifs cotisants, que la C.G.T. est aussi gravement atteinte, que les manifestations ou réunions publiques que tentent d'organiser les Staliniens dans toute la France, à l'heure qu'il est, sont presque partout des échecs, relativement au moins à ce qui se produisait autrefois. Il y a un recul certain d'influence.

Oh ! Je suis modeste il y a un recul chez eux, mais il n'y a pas pour autant, à l'heure actuelle, un regain chez nous de ceux qui ne vont plus chez eux ? Mais il y a incontestablement chez eux un recul et un trouble, ce qui prouve que, sur ce plan-là, nous avons remporté un succès.

21. - Désagrégation du R.P.F.

Quant au R.P.F., c'est encore beaucoup plus sensible. C'est, dans certaines régions de France, une véritable désintégration. L'analyse que nous faisions l'année dernière, quand nous disions ensemble que ce Mouvement, si on lui enlevait ses raisons d'agitation, d'une part, et sa réputation d'être le seul capable de briser l'offensive stalinienne, d'autre part, reculerait, cette analyse, dis-je, s'est révélée exacte.

Il y a donc un certain succès du Parti socialiste.

22. - Le conservatisme social traditionnel.

Seulement, si nous avions conscience, nous, de la perte de vitesse du parti communiste, de la décadence du R.P.F., nous ne sommes pas les seuls. Tous s'en sont rendu compte.

D'abord, les Représentants de la grande bourgeoisie française, du grand conservatisme social.

Ils ont compris que les classes privilégiées tout au moins, ne vont peut-être plus avoir besoin de l'image du Général de Gaulle et que l'heure du retour au vieux conservatisme, à la vieille réaction est peut-être venue. Pour concrétiser ma pensée : je dirai que notre adversaire de demain risque d'être bien plus M. Paul Reynaud ou M. Pierre-Etienne Flandin que le Général de Gaulle.

La réaction et tous les réactionnaires français, à l'heure actuelle, sont en train de travailler sur cette voie, car ils ont fait, vraisemblablement, la même analyse que nous.

23. - Le glissement à droite du « vaticform ».

Mais, ce ne sont pas les seuls. L'Eglise Internationale elle aussi, a fait la même analyse. Il y a, à l'heure actuelle, dans toute l'Europe, un courant incontestable de glissement de tout ce qui représente l'élément dirigeant du cléricalisme européen vers la droite. Ce n'est pas par hasard que l'on voit en même temps, les Socialistes éliminés en Allemagne par les prétendus chrétiens-sociaux, les Socialistes éliminés en Belgique par les chrétiens-sociaux, les Socialistes fidèles à leur pensée, sans doute bientôt éliminés en Italie.

Ce n'est pas tout-à-fait par hasard que l'on assiste, en France même, à des troubles intérieurs, actuellement, au M.R.P. ou dans d'autres organisations comme la C.F.T.C. Ce n'est pas tout-à-fait par hasard que l'on apprend l'immense mécontentement des éléments qui tant de ces partis que des mouvements syndicaux, sont sincèrement sociaux, et qui se rendent compte du glissement actuel qu'est en train d'opérer certain catholicisme sur le plan mondial.

A mon avis, il faut s'attendre à ce que, rapidement, en France, comme ailleurs, on voit l'Eglise, l'Eglise officielle, bien sûr, retrouver, elle aussi, de la même façon que le conservatisme français, ses positions traditionnelles.

24. - Vers la clarification des positions politiques.

Alors, cela n'a pas que des inconvénients, cela a aussi des avantages. Je m'excuse si je présente cela presque comme un succès, pendant une partie de mon exposé,

mais je considère presque que ce sera une forme de succès dans la mesure où nous aurons vu se recréer le vieux conservatisme anti-social mais respectueux des institutions républicaines, non fascistes ou non pré-fasciste. L'attitude défensive à laquelle s'est vu condamner depuis deux ans notre parti, parce qu'il avait besoin de sauver les institutions, comme un moyen d'existence et de propagande, cette attitude-là même, aura moins ses raisons d'être et, peu à peu, dans la mesure où les autres reviendront à leur attitude anti-socialiste traditionnelle, le Parti lui-même, instrument du socialisme, pourra reprendre peu à peu des positions que j'appellerai aussi, traditionnelles, que j'appellerai, aussi, classiques, d'opposition, que dis-je : de lutte contre ce conservatisme et contre ce cléricalisme éventuel.

C'est cette analyse que je me suis permis de faire devant le Comité-Directeur, que celui-ci m'a chargé de faire devant le Groupe parlementaire, qui, en conclusion de sa réunion voulut bien dire que c'était sur ces bases-là qu'il fallait envisager l'action du lendemain.

25. - L'heure de la non participation socialiste au gouvernement avait peut-être sonné ?

Quelle était alors l'action envisagée quant à l'éventuelle participation à des gouvernements? Quelque conclusion que nous en dégagions, elle était la suivante :

1° Si possible, si vraiment l'évolution que je viens ici de dessiner, d'annoncer, était assez mûre, alors, **d'accord pour dire que l'heure de la non-participation socialiste avait peut-être sonné.** C'est-à-dire, comme premier objectif, de faire savoir à nos partenaires que s'ils en étaient arrivés au moment où ils envisageaient de faire des gouvernements sans nous, nous n'y verrions aucun inconvénient.

Tel était le premier objectif.

Mais, poursuivant mon analyse, je disais moi-même, devant le C. D. et devant le Groupe, ma quasi-certitude que nous n'en étions pas encore là, hélas !

Je disais que, si, sur le plan général français, l'heure approchait, que si telle était bien l'attitude générale des Conservateurs ou des dirigeants du cléricalisme français telle n'était pas encore, sur le plan parlementaire, la réalité arithmétique et, qu'en conséquence, il était alors possible que nous soyons, pour un temps, condamnés encore à la participation.

26. - Si nous sommes encore condamnés à la participation nous devons décider et du programme et de la composition du gouvernement.

Mais je disais : « Mais, dans ce cas, ce que nous ne devons pas accepter de nos partenaires c'est qu'ils nous posent ce dilemne et qu'ils nous disent tout à la fois : « Nous ne ferons pas de gouvernement sans vous, article 1er et c'est nous, et nous seuls, qui déciderons de ce que sera le programme et de ce que sera la composition du gouvernement. Ça ne vous regarde pas, vous, les Socalistes, vous n'avez pas à en discuter. »

Nous disons que nous ne pouvons pas accepter un pareil dilemne. Nous devons commencer par leur dire : « Nous ne demandons pas à entrer » mais nous ajouterons : « Nous avons conscience que, peut-être, à l'heure actuelle encore, il faut sauver la majorité. Nous prenons acte que vous nous dites qu'on ne fera pas le gouvernement sans les socialistes et alors, nous vous répondons : Nous ne refusons pas, par principe, la participation. Le Parti socialiste ne refuse plus jamais sa participation pour de raisons de principe, il apprécie les circonstances, il apprécie simplement les offres faites, il apprécie le programme proposé. »

« Voulez-vous nous dire, puisque vous réclamez notre participation, voulez-vous nous dire sur quelles bases de programme, avec quelle composition vous entendez que nous fassions le gouvernement ».

Nous avons tout de même le droit, que dis-je, le devoir, en tant que représentants du Parti, d'exiger, quand on veut un gouvernement, que l'on tienne compte de nos conditions et de notre choix sur le programme et sur les hommes.

27. - Le Parti doit être maître du choix des hommes qu'il délègue au gouvernement.

Camarades, je vous mets en garde contre quelque chose qui serait terriblement dangereux. Je sais bien comment on peut s'y trouver conduit, par un enchaînement quasi fatal. D'une part, on commence par proclamer qu'il est absolument inconcevable qu'un président du Conseil ne soit pas libre lui-même du choix des hommes en qui il va placer sa confiance.

Je sais que c'est assez conforme à l'opinion de certains des hommes qui pensent ou qui écrivent en notre nom. Je sais que ceci est assez conforme à l'esprit même de la Constitution. « Non, le président du Conseil a le droit de choisir, lui, depuis qu'on a créé cette notion de Président du Conseil, cette responsabilité de Président du Conseil. C'est lui qui, au fond, doit choisir les hommes autour de lui. » Mais, attention, Camarades, à partir de l'instant où l'on accepte cette idée, quand on sait que la politique générale d'un parti comme le nôtre est, à l'heure actuelle, terriblement influencée par la vie parlementaire de ce parti, que la vie parlementaire arrive à en occuper la place, sinon la plus grande, tout au moins la plus représentative devant l'opinion publique, que la vie parlementaire elle-même est dominée évidemment par l'activité gouvernementale des hommes que le Groupe parlementaire a délégués dans ce gouvernement, si on accepte cette idée que c'est un président du Conseil qui, seul, en vertu de la raison que je viens de dire a le droit de choisir les hommes sur lesquels il va appuyer sa politique, dans les autres partis, vous en arriverez à ceci : la politique du Parti Socialiste et les hommes chargés de l'appliquer seront choisis par un homme qui n'appartient pas au Parti Socialiste, par un partenaire, éventuellement par un adversaire.

Ceci pose des problèmes graves que je vous demande d'évoquer, non pas en mettant des noms d'hommes sur telle ou telle des phrases que je prononce, mais vraiment, en pensant à tout ce que cela représente pour l'action de demain du Parti. C'est ce problème qui nous a été posé et nous disons que le choix de nos hommes, que le choix du programme, s'il ne doit pas dépendre intégralement de nous dans les circonstances actuelles, doit au moins être discuté avec nous.

Voilà l'analyse que nous faisions et, le jeudi 20, nous avons, au Groupe parlementaire, cette fois, un débat à la fois sur l'investiture de René Mayer, et sur la participation au gouvernement qu'il se proposait de former.

Le Groupe parlementaire se prononce pour l'investiture.

Le 20 le Comité-Directeur approuve la décision du Groupe parlementaire de voter l'investiture, mais demande que le porte-parole du Groupe à la Tribune dise bien que la question de notre participation reste entière et que la réponse faite par M. René Mayer aux questions qui lui ont été posées restent parfaitement insuffisantes.

Notre ami Lussy tout-à-l'heure, à son tour, fera un exposé des événements du point de vue parlementaire. Il dira pour quelles raisons, ce soir-là, il a été impos-

sible que le porte-parole du Groupe explique cette position à la Tribune.

28. - Le Comité Directeur décide la convocation d'un congrès national extraordinaire.

Dès le même soir, le Comité Directeur qui, à l'unanimité, **était hostile à l'idée de la participation**, sur ma proposition, décide qu'aussitôt que possible, dès la crise finie, nous demanderions au Parti de tenir un congrès extraordinaire — je dis dès le 20 octobre — non pas pour juger du passé mais pour organiser l'avenir et pour éviter de nouvelles difficultés.

Le Comité Directeur en décide ainsi à l'unanimité. Il a bien voulu approuver ce que j'avais dit, me remercier pour la façon dont j'avais exprimé devant le Groupe la position du Comité Directeur et la pensée du Parti.

29. - Négociations avec René Mayer.

Enfin, le vendredi 21, nous voici de nouveau chez René Mayer. Nous faisons un certain nombre de réserves. Nous commençons par lui dire que, sur le fond, alors même qu'il déclare accepter la position de Jules Moch sur les grandes lignes, nous sommes obligés de lui montrer qu'il y a des différences entre Jules Moch et lui. Nous n'avons pas les mêmes garanties dans l'application du programme avec René Mayer qu'avec Jules Moch.

Il a pensé s'en tirer en nous disant : « Mais vous avez un moyen d'avoir des garanties, vous n'avez qu'à prendre à côté de vous celui qui sera le plus représentatif de la position de votre parti, je vous invite à accepter d'être vice-Président du Conseil à mon côté, vous, Guy Mollet ». Il m'a même demandé si je n'accepterais pas en même temps de m'occuper des problèmes de l'Europe dans le Gouvernement. Je n'ai, pas plus cette fois-là que les autres fois où la même proposition m'a été faite, hésité, j'ai répondu non et je lui ai dit que ce qui comptait le plus c'était pour nous les réponses qu'il allait nous faire sur les différents problèmes. D'abord la revalorisation du pouvoir d'achat et comment il l'envisageait. Ses réponses furent évidamment insuffisantes en ce qui concerne les fonctionnaires.

A aucun moment il n'a accepté de prendre un engagement ferme sur le paiement intégral de la troisième tranche à partir du 1er janvier.

En ce qui concerne l'Indochine, je dois dire que, par contre, il est peut-être celui, entre les deux (René Mayer et Georges Bidault) qui avait accepté la formule la plus proche de notre pensée, au moins dans les conversations. Il nous a dit qu'il était, en ce qui le concernait, décidé, sans savoir encore dans quel sens, à ce que les choses changent là-bas, à ne pas continuer la politique jusqu'ici faite.

30. - René Mayer était exactement informé de nos discussions intérieures.

Mais il y eût quelque chose de grave ce jour-là. Je tiens à le signaler, car la meilleure façon d'établir pour l'avenir, entre nous tous, un état d'esprit meilleur, c'est d'éviter tout ce qui peut être la cause des difficultés entre nous. Ce jour-là René Mayer, pendant toute notre conversation, n'a cessé de nous dire : « Je sais que vous pensez telle et telle chose ; je sais qu'au Groupe un tel et un tel — et il a cité successivement (je m'excuse de ne pas les citer, il faut écarter autant que possible les personnalités de ce débat) cinq ou six camarades de notre Groupe — je sais qu'au Groupe socialiste, a-t-il dit, tel, tel des vôtres a telle préoccupation, que tel des vôtres dit ceci ; c'est-à-dire que, par le menu, jusque dans les moindres détails, le Président du Conseil savait exactement ce qui se passait dans notre Groupe, dans nos réunions de Groupe.

Le soir, je l'ai dit au Groupe, bien sûr. Je n'ai pas caché au Groupe — et quand je dis au Groupe je voudrais bien que l'on m'entende, je ne rends pas responsable le Groupe comme une entité — je dis au Groupe et à ses responsables qu'il doit prendre, en son sein, les mesures nécessaires pour que ceux qui sont, à l'heure actuelle, les confidents des divers candidats à la présidence, les confidents de divers journalistes, les informateurs de la presse, soient mis dans l'impossibilité de nuire au Parti. Ce n'est pas autre chose que j'ai dit, ou au moins ce que j'ai voulu dire.

Après avoir eu dit au Groupe que c'était affolant, que nous étions dans l'impossibilité absolue de discuter avec un partenaire comme René Mayer, parce qu'il allait au devant de nos questions et de nos réponses étant donné qu'il savait déjà tout ce qui était nos préoccupations, je dois dire que le soir, cela avait changé. René Mayer prétendait ne plus rien savoir de ce qui s'était fait au Groupe, encore qu'il se soit à plusieurs reprises trahi.

31. - Le Comité Directeur demande des garanties supplémentaires à M. René Mayer.

C'est alors que le Comité Directeur adopte la résolution suivante :

« Le Comité Directeur maintient ses réserves à une par-
« ticipation au Gouvernement de René Mayer
« Il mandate la délégation désignée par le Groupe parle-
« mentaire et le Comité Directeur pour faire connaître au
« Président du Conseil investi les conditions formelles qu'il
« entend voir remplies pour une éventuelle collaboration ».

Ce communiqué, adopté à l'unanimité du Comité Directeur, est transmis immédiatement au Groupe, lequel prend acte de ce texte et décide, en conséquence, de poursuivre les conversations avec le Président du Conseil investi pour savoir s'il peut ou non lui accorder sa participation.

Samedi 22, continuation des négociations avec René Mayer ; les mêmes problèmes se reposent : celui des fonctionnaires celui du Ministère de la Défense Nationale, — la façon dont René Mayer a éliminé notre ami Ramadier n'a pas toujours été très élégante — le problème de Daniel Mayer, qui continue à se poser. Je m'excuse d'être obligé, pour le besoin du raccourci, d'employer moi-même l'expression « le problème Daniel Mayer » alors qu'il ne s'agissait pas de cela. Il s'agissait du problème de l'exclusive prononcée par les autres contre le Ministre du Travail sortant pour avoir eu raison dans ses revendications.

32. - M. René Mayer offre le portefeuille du Travail à Daniel Mayer.

Il y a eu là un incident qu'il est bon de rappeler. M. René Mayer, le samedi vers 2 heures, offrait lui-même le Ministère du Travail à notre ami Daniel Mayer.

Il avait réussi à trouver une solution au problème et, Lussy et moi, qui étions en délégation chez lui, apprenions que non seulement René Mayer l'offrait, mais encore que le Président Queuille acceptait de se faire le défenseur de cette thèse devant le Comité « Cadillac » qui devait se réunir. Il allait même plus loin ; il acceptait d'être notre intermédiaire auprès d'autres groupements ou partis si d'autres maintenaient encore la même réserve.

33. - ...Puis retire son offre.

Ce n'est qu'à la suite de coups de téléphone, venus d'on ne sait où, de l'extérieur, et presque certainement de l'antichambre de « Cadillac », que René Mayer revenait tout d'un coup en nous disant : « Non, je regrette, tout ce que j'ai dit ne tient plus, et je refuse maintenant complètement de donner le portefeuille du Travail à Daniel Mayer ».

34. - Le Groupe parlementaire socialiste accepte les propositions de M. René Mayer.

Le Groupe est saisi de cette proposition, nos camarades dans le Groupe ont discuté du problème et ont constaté, comme nous tous, que les propositions faites ne correspondaient absolument pas à ce que nous avions demandé, à ce que nous attendions. Mais, par un souci de ne pas laisser plus longtemps le pays sans Gouvernement, ils ont décidé d'accepter les conditions posées par M. René Mayer et de participer. **La décision du Groupe était prise par 47 voix pour, 35 contre et 2 abstentions.**

35. - Le Comité Directeur unanime refuse les propositions de M. René Mayer.

Le Comité Directeur, immédiatement réuni, à l'unanimité des 21 présents, sauf Daniel Mayer qui ne prenait pas part au vote, décide de refuser les propositions faites par M. René Mayer. J'allai immédiatement transmettre cette décision au Groupe.

Le Groupe, après une très brève et très sereine délibération, décidait immédiatement et à une très grosse majorité, de faire sienne la décision du Comité Directeur, et nous rédigions un communiqué commun, que je vais me permettre de rappeler :

« Le Groupe parlementaire et le Comité Directeur du « Parti socialiste, profondément attachés à la cohésion de « la majorité républicaine, et décidés à la maintenir dans « l'avenir comme dans le passé, constatent :

« 1° Qu'il n'a pas dépendu des Socialistes que la crise « n'ait été résolue il y a plus d'une semaine ;

« 2° Que les élus socialistes ont voté l'investiture de M. « René Mayer, dont la déclaration reproduisait dans ses « grandes lignes celle de Jules Moch ;

« 3° Qu'ils ne lui ont demandé que l'application de la « politique deux fois approuvée par la majorité constitu- « tionnelle de l'Assemblée ;

« 4° Qu'ils n'ont formulé aucune exclusive contre personne ;

« 5° Que, par contre, des exclusives ont été exprimées « contre des Ministres socialistes sortants, dont le maintien « à leur poste constituait la meilleure garantie d'appli- « cation des mesures deux fois acceptées par l'Assemblée « Nationale ;

« Exprime le vif regret que, dans ces conditions, l'accord « n'ait pu se réaliser ;

« Se déclarent prêts, demain comme hier, à assumer des « responsabilités sur la base de ces déclarations et avec « la garantie de leur rapide réalisation ».

Le lendemain, et je cite simplement pour mémoire, l'ultime tentative du Président Herriot, bien vaine, bien inutile, étant donné que chacun restait sur ses positions.

V

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT GEORGES BIDAULT

C'est alors Bidault qui est appelé. Il accepte, sans aucune espèe d'hésitation. Il se dispense même de la mission préalable d'information. A peine convoqué, il annonce immédiatement qu'il est d'accord et qu'il va essayer de former le Gouvernement.

Le mardi 25, les réunions du Groupe parlementaire et du Comité Directeur se succèdent. Les comptes rendus faits par les délégations qui revenaient de chez Bidault dirent au Groupe parlementaire, puis au Comité Directeur, ce qu'étaient les pourparlers. Ces comptes rendus si on pouvait aujourd'hui les refaire, détendraient, j'en suis sûr, l'atmosphère ; c'était toujours quelque choe de très humoristique, mais je dois le dire comme je le pense, de pas très sérieux. C'était d'un vague absolument invraisemblable, et à aucun moment, les premiers jours, il n'a été possible d'avoir, sur quelque problème que ce soit, la moindre réponse, la moindre indication sérieuse.

36. - Le Parti voulait savoir à quoi s'en tenir sur le programme et la composition du gouvernement.

Nous précisions, les uns et les autres, notre volonté. J'ai dit dès le début que nous ne voulions plus, nous, Socialistes, que recommence le jeu de l'investiture, puis une fois l'investiture votée, de se poser seulement la question de savoir s'il y aurait ou non participation. Nous lui disons : « Nous voudrions qu'avant même que vous n'alliez vous présenter devant l'Assemblée pour demander l'investiture, vous nous ayez suffisamment renseignés sur ce que sera votre programme, sur ce que sera la composition éventuelle de votre Gouvernement, pour que nous puissions vous dire si vous avez ou non des chances de pouvoir compter sur notre participation ». Je l'ai prévenu moi-même et ceci, je dois le dire, a été accepté par tous les camarades car, même lorsque nous ne sommes pas toujours d'accord entre nous pendant la discussion, dès que nous étions en face de l'adversaire nous avions des positions absolument communes.

Il lui a donc bien été précisé qu'il y avait trois réponses possibles, que nous attendions de lui d'abord ces trois réponses, si possible avant qu'il n'ait à se présenter à l'investiture. Ces réponses étaient les suivantes :

Une première, à laquelle nous ne croyions pas les uns ni les autres, à savoir que nous lui aurions dit à la fois : nous sommes contre l'investiture et contre la participation. Nous ne pensions pas qu'il soit possible de prononcer un vote contre l'investiture du Président du M.R.P.

Les problèmes politiques sont tels que, lorsqu'on a le souci de préserver pour les lendemains une majorité, on ne se prononce pas sur le choix d'un homme. On juge en fonction du parti politique auquel il appartient et qu'il représente.

C'est la raison pour laquelle nous disions, presque certainement, ce ne sera pas la réponse « non » à l'investiture et « non à la participation ». Il n'en reste donc plus que deux.

Nous voulons être en mesure de vous apporter l'une ou l'autre des deux réponses suivantes : oui à l'investiture, et préjugé très favorable pour la participation, étant donné tout ce que vous nous aurez dit. Ou bien, à l'avance, oui à l'investiture mais non à la participation.

37. - M. Bidault n'a jamais exclu l'hypothèse d'un gouvernement sans les socialistes.

Et je dois dire qu'à cette heure-là nous étions quelques-uns — oh ! quand il s'agit d'impressions c'est très personnel ; je sais que ça a même été contesté par d'autres camarades de la délégation — mais nous étions plusieurs dans la délégation qui avons, de notre première entrevue, retiré du vague des déclarations une impression cependant assez précise, **à savoir que Georges Bidault ne refusait pas l'hypothèse d'un Gouvernement M.R.P. sans les Socialistes.** Ses formules étaient toujours très vagues ; il nous disait que si on le poussait à cela ce serait une bêtise, que si on n'était pas dans la coalition on l'amènerait à faire une bêtise, **mais à aucun moment il ne nous disait** — et c'est une différence sensible avec le prédécesseur — **si vous n'êtes pas dans la combinaison, dès demain après-midi, je vais dire au Président Auriol que ce n'est même pas la peine que je me présente devant la Chambre** Et, nous étions quelques-uns qui, étant donné les propositions qui nous étaient faites, étant donné ce qui continuait à nous être opposé, ne voyions pas vraiment d'inconvénient à ce qu'il envisage cette hypothèse.

38. - Il a été impossible d'obtenir de M. Bidault des engagements clairs sur le programme.

Georges Bidault reprend les déclarations ministérielles antérieures, celle de Jules Moch et celle de René Mayer. Il a une formule qui consiste à nous dire: « Oh! je pourrais me contenter de dire : Je publie la déclaration de M. Jules Moch et celle de M. René Mayer en mettant dans le bas : Pour copie conforme. Georges Bidault ».

Mais il y avait là aussi des différences. L'idée de libération des salaires trouvait encore, de nouveau, une liaison entre cette notion même de liberté de discussion et les notions de production et de productivité.

Je serais curieux que l'on m'explique comment, techniquement, cela va se réaliser.

On y trouvait surtout la notion essentielle des délais qu'il allait falloir avant que tout cela ne soit appliqué. Bien sûr, le représentant du M.R.P. ne pouvait faire autrement que de préconiser des avantages familiaux.

Sur les fonctionnaires, nous n'avions alors aucun engagement précis. Heureusement depuis cela a changé !

Sur l'Indochine rien. Une certaine déclaration sur la laïcité et sur l'amnistie, qui ne sont pas très encourageantes, c'est le moins qu'on puisse en dire.

39. - Les pièges de la formule de M. Bidault : ni assignations, ni exclusives.

Quant à la composition du Gouvernement, il a employé devant nous immédiatement la formule suivante : ni exclusive, ni assignation, je n'accepterai de quiconque ni exlusive, ni assignation.

La formule n'est pas malheureuse, mais elle a un grave défaut : c'est qu'elle sanctionne une exclusive. C'est qu'en réalité elle se retourne contre nous. En nous disant : « Vous n'allez pas m'assigner la présence de Daniel Mayer au Travail », il nous amenait à accepter l'exclusive antérieure des autres. La seule différence, si on l'oppose aux autres, c'est que lui, Bidault, il en prend la responsabilité. Il nous a précisé à plusieurs reprises : « J'ai toujours interdit aux autres de prononcer le nom de Daniel Mayer, je n'ai jamais permis qu'il soit prononcé ». Les autres partenaires, à aucun moment, n'ont été amenés à dire : « Nous interdisons la présence de Daniel Mayer ». C'est lui seul, Bidault, qui a dit aux Socialistes : « Je vous interdis d'exiger qu'il soit là ! ».

Cela me paraît assez nuancé, mais pas très significatif quant au résultat.

Le 25, un mardi, dans la fièvre de cette période, dans la fatigue — ce qui peut être considéré comme une explication, peut-être même, une excuse — la réunion commune du Comité Directeur et du Groupe a été plus tendue. Il y a eu des incidents un peu plus vifs, sur le détail desquels je ne vais pas m'appesantir. Mais je veux reprendre quelques idées exprimées.

Un certain nombre de camarades ont dit leur crainte de voir l'opinion publique commencer à s'alarmer et ont dit que cette opinion publique ne comprendrait pas plus longtemps que le Parti socialiste maintienne sa position pour la seule question d'un homme.

Un camarade précisait même que, puisque le camarade intéressé ne savait pas faire le geste qu'il était appelé à faire, le Groupe devait, lui, prendre ses responsabilités. C'est dire qu'on sentait, dans le Groupe, une évolution, et **que les fermes positions affirmées à l'unanimité dans les jours qui précédaient s'atténuaient singulièrement**

Ma réponse était la suivante, au nom du Comité Directeur. Je disais que l'opinion publique à laquelle on se référait n'était pas celle qui nous intéressait. J'ai ajouté — et je regrette de trouver chez certains camarades des arguments que l'on retrouve dans les journaux des adversaires — : « Peu m'importe ce qu'écrit le « Figaro » qui, la veille, avait annoncé en deux lignes ceci : « Ou M. Daniel Mayer sera Ministre du Travail ou la France n'aura pas de gouvernement ». Que m'importe l'opinion du « Figaro » ; elle n'est pas celle de l'opinion publique qui nous intéresse ; peu m'importe encore plus celle de « L'Aurore », de « Ce Matin-Le Pays », « Carrefour », etc... **Ce qui compte, pour nous, c'est l'opinion publique des socialistes, des socialisants, des syndicalistes, de ceux que nous sommes en mesure de conserver dans notre ambiance, de ramener sous notre influence ».**

40. - Le problème « Daniel Mayer » était un problème politique.

En effet, le problème de Daniel Mayer au Travail n'est pas un problème d'homme, **mais un problème politique.** Daniel lui-même a déjà dit, et au Groupe et au Comité Directeur, qu'il nous rendait entièrement notre liberté en ce qui le concernait ; qu'il ne demandait son maintien ni à un poste, ni à un autre ; que c'était

une décision du Comité Directeur unanime. C'était là un problème politique et non pas un problème personnel.

Je dis tout cela avec la volonté de ne pas passionner le débat. **Je veux tuer devant vous un argument qui a été employé partout**, utilisé dans tous les couloirs, et qu'à l'heure actuelle aucun d'entre vous n'ignore, même ceux, nombreux j'espère, qui ne lisent pas tous les journaux que j'ai cités. L'argument est le suivant : il paraît que « si le Comité Directeur a adopté une semblable attitude, c'est à la demande de Guy Mollet, car Guy Mollet a une peur terrible de se voir tourner par la gauche par Daniel Mayer qui lui, veut lui ravir le Secrétariat général du Parti ».

Il vaut mieux dire tout haut ce qui se raconte tout bas. Je dis, camarades, que c'est une stupidité invraisemblable. Est-ce que vraiment nous en sommes arrivés à ce point ? Est-ce que chaque fois que Daniel Mayer et moi avons été en désaccord — et nous le serons peut-être dans l'avenir — on nous accusera de tuer le Parti par nos désaccords ? Est-ce qu'à chaque fois que nous serons d'accord on nous accusera de présenter pour le Parti des dangers terribles parce qu'il y aurait derrière notre accord je ne sais quelle machiavélique combinaison ? Inutile d'insister, tant ces arguments sont misérables et dérisoires.

Je n'aurais pas devant le Parti le droit de dire ce que je dis aujourd'hui si depuis trois ans je n'avais pas défendu, avec le même courage que j'emploie aujourd'hui à défendre une position différente, la participation pour tel ou tel gouvernement lorsque je la croyais utile, comme je le ferai demain pour tel ou tel autre. Si j'ai pris cette position, c'est avec les camarades du Comité Directeur sur ce point totalement unanime.

MARCEAU-PIVERT. — Oui.

M. GUY MOLLET. — Et en fonction de tout ce que nous sentions partout, de tout ce qui nous était dit par les trois nouveaux camarades que nous avons réenvoyés comme délégués à la propagande, conscients de ce que cela traduisait tout ce que nous disaient les lettres, les télégrammes, les messages, les motions que nous recevions de partout.

Ceux qui, à l'extérieur du Parti, sont susceptibles de penser qu'il peut y avoir derrière une position comme celle-là des préoccupations personnelles, je m'en moque. J'ai relu cela encore dans le numéro de « Carrefour » d'hier matin. Cela ne me gêne pas. **Quand je me fais salir par eux, je suis tranquille, c'est que j'ai raison. La plus grande gaffe que je pourrais faire serait de mériter leurs louanges.** S'il y a des camarades du Parti qui emploient cet argument — si je dis cela ici c'est parce que je sais qu'il y en a qui l'utilisent dans leurs sections officiellement — **je dis que ceux-là sont à plaindre, et que je ne leur en veux pas.**

41. - Il est impossible de faire de la tactique sur la place publique.

On a fait au Comité Directeur un autre reproche, celui de ne pas avoir suffisamment dit au Groupe ce à quoi il devait aboutir.

Le 20 octobre, j'ai fait devant le Groupe l'analyse que je viens de faire devant vous. Elle figure d'ailleurs au procès-verbal des séances du Groupe. Je l'ai faite au nom du Comité Directeur. Le Groupe était bien au courant. Il y a une chose qui est certaine et qui va m'amener à diverses conclusions, c'est que sur certains détails de tactique et de stratégie, il y a des heures, effectivement, où il est impossible de donner des précisions dans une Assemblée aussi large que le Groupe.

Ce n'est pas possible de faire de la stratégie sur le forum, de la tactique sur la place publique, de jouer avec ses cartes sur la table en face d'adversaires qui, eux, cachent terriblement bien leur jeu pour certains d'entre eux. Si, dans cette crise, nous n'avons pas toujours agi avec une extrême habileté, je dois vous dire qu'il en est qui ont joué avec une habileté remarquable.

On fera au Comité Directeur des griefs qu'il mérite. C'est nécessaire ! J'espère ne pas avoir manqué le but que je me suis assigné par ce rapport, que je voulais faire avec un esprit serein, sur un ton qui ne soit pas passionné, pour que nous en dégagions des leçons et non tellement une sanction du passé. Les uns et les autres nous dirons comment nous voyons le problème.

42. - Daniel Mayer demande au Comité Directeur de le relever du mandat que le Parti lui avait confié.

Notre ami Daniel Mayer demande immédiatement de suspendre la séance du Groupe et de prévoir une réunion de Comité Directeur pour prendre connaissance de la lettre que Daniel avait déjà dans sa poche depuis plusieurs jours, et que vous connaissez. Dans cette lettre Daniel nous dit que le mandat que nous lui avions demandé de conserver devenait maintenant dangereux pour l'unité du Parti et qu'il le remettait à notre disposition.

Le Comité Directeur a accepté. Je dois dire qu'il l'a fait contre son cœur. **La certitude du Comité Directeur est que si nous avions pu manifester ensemble une totale intransigeance sur ce problème, nous aurions gagné, mais que dans la situation où nous étions, il devenait alors impossible de remporter cette victoire.** Nous avons accepté, nous avons dit dans un communiqué ce que nous pensions de l'attitude de Daniel ; je n'ai pas à y revenir. Le communiqué a été publié dans le « Populaire » et dans la presse.

43. - Dernières négociations avec M. Bidault.

Le Groupe, ce même 25, est donc mis au courant de cette lettre. Il décide de revoir le Président du Conseil désigné et de défendre devant lui les propositions suivantes : ou bien garder le Ministère du Travail ou sinon, à défaut, obtenir celui de l'Education Nationale. Ou bien garder le Ministère de la Guerre et de la Défense Nationale, ou sinon, à défaut, obtenir le Ministère de la Justice.

D'ailleurs, pendant un moment, la Justice n'avait pas été acceptée comme un troc, mais proposée par M. Bidault. Dans cette salle je vois deux camarades qui avaient été proposés pour la Justice avec l'accord du Président du Conseil. Vingt-quatre heures après, lorsque la délégation revient, elle nous annonce le refus de ces propositions par le Président du Conseil. On gardera bien le Travail, mais on n'aura ni la Défense Nationale, ni la Justice.

Quand la proposition est faite d'un Ministère d'Etat, elle se dirige sur Paul Ramadier, lequel refuse.

Le Groupe vote alors l'investiture à l'unanimité moins dix voix, **et il vote le principe de la participation au Gouvernement Bidault par 58 voix contre 25 et 6 abstentions.**

Le Comité Directeur, réuni immédiatement, **approuve la décision sur l'investiture**, et se contente de **prendre acte** de la décision quant à l'adoption du principe de la participation, **se réservant d'ailleurs de revoir le problème au moment de la constitution du gouvernement.**

44. - Le Groupe parlementaire acepte les propositions de M. Bidault et le Comité Directeur prend acte de ce vote.

Le jeudi 27, l'investiture est votée et à minuit les propositions de M. Bidault restent les mêmes. **Le Groupe parlementaire réuni, après une rapide discussion, accepte les conditions présentées, donc la participation, par 47 voix contre 29 et 13 abstentions.**

Le Comité Directeur, réuni immédiatement, et après une très brève délibération **se borne à prendre acte que le gouvernement est formé.**

Ainsi, camarades, voici exposée la situation, avec autant d'objectivité que cela m'était possible de le faire, et sous réserve que tous autres camarades puissent apporter, quant à l'historique, tout complément d'information, toute rectification possible, avec la même objectivité.

VI

TIRONS LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE POLITIQUE, ET PREPARONS L'AVENIR

Voici rapportés les faits. Je voudrais maintenant les commenter un peu, tout au moins quant à la fin, et en dégager des conclusions.

45. - Nous pouvons ramener vers le socialisme une partie de la classe ouvrière désorientée.

Tout d'abord, sur le plan général. Je pense qu'il y a quelque chose à retenir de l'analyse qu'au nom du Comité Directeur j'avais faite ; **sur le plan international, je crois qu'il y a un glissement à droite ;** sur le plan national, je crois que nous assistons à un **phénomène que nous connaissons souvent, c'est qu'à la fin des législatures on voit que les Assemblées, même lorsqu'elles ont été élues par la gauche, arrivent à glisser à droite.** Il y a des périodes où la non participation socialiste a été suivie du rappel des socialistes à des postes encore plus importants.

Je crois que nous avons, à l'heure actuelle, d'immenses chances si nous ne commettons pas d'erreurs, si nous savons ne pas gêner dans son action l'organisation syndicale la plus proche de nous, que nous avons d'immenses chances dis-je, de ramener à nous une partie importante des ouvriers, à l'heure actuelle désorientés.

46. - Les socialistes ont remporté des victoires pendant la crise.

Sur le plan gouvernemental, il ne faut pas laisser dire, — même par ceux, et c'est mon cas, qui ne sont pas satisfaits de la solution adoptée — **que tout est échec. Il y a des succès si on tient solidement.** Il y a l'acceptation de la liberté de discussion, il y a l'engagement formel pris pour les fonctionnaires, il y a la prime dont cependant, on ne comprend pas très bien pourtant pourquoi les fonctionnaires qui n'ont pas 15.000 francs, ne bénéficieraient pas...

BIONDI. — Ce n'est pas fini !

M. GUY MOLLET. — Je suis satisfait de cet espoir.

Il y a donc des points sur lesquels il y a des débuts de satisfaction.

47. - Nous sortons de la crise affaiblis dans notre représentation au gouvernement.

Par contre, nous sortons diminués, nous n'avons plus la Défense Nationale à une heure où il était important de pouvoir chasser de l'Armée des éléments antirépublicains. Nous avons perdu notre camarade Daniel Mayer au Travail.

Je viens de voir rentrer dans cette salle mon ami Ségelle. Je tiens à lui dire, tout en l'assurant de mon affection, combien sa place n'est pas enviable, combien cela va être pour lui plus difficile encore que pour tout autre avec la lutte évidente des adversaires qui vont faire de lui le point de mire. Je veux lui dire qu'il a les mêmes risques que son précédesseur. Nous lui souhaitons d'être aussi intégralement, en face d'eux, le défenseur de la position de notre Parti.

Nous avons donc perdu certaines choses. Pour quelles compensations ? Le fait que Jules Moch soit devenu Vice-Président du Conseil n'augmente pas d'une façon très grande l'autorité qu'il avait dans le Ministère, le fait qu'un Secrétaire d'Etat s'appelle Ministre, ne change rien. **Ce sont des petites satisfactions pour couvrir des pertes réelles.**

48. - Différences de point de vue entre Comité Directeur et Groupe Parlementaire sur l'appréciation de la situation politique.

Sur le plan du Parti il y a un problème sérieux. Il n'est pas dramatique, mais il est sérieux.

Il est possible que dans la passion, dans la fatigue des semaines passées, nous ayons prononcé les uns et les autres des mots sévères. Il ne faut rien exagérer, mais il faut voir les choses en face, comme elles sont.

Il y a une différence de point de vue évidente, légitime, pas seulement dans la période actuelle, mais en tout état de cause, entre un groupe parlementaire et un Comité Directeur.

Au Comité Directeur il est normal que l'on ait davantage les soucis du Parti et moins les soucis de l'action parlementaire ou gouvernementale. Il est normal qu'on ait davantage le souci de l'organisme dont on vous a confié la gestion et la garde. C'est légitime. Les membres, d'ailleurs, qui sont élus, ne représentent que le

Parti. Ils ne sont élus que par des militants du Parti, et ils sont sensibles plus particulièrement à ce qui est l'opinion intérieure du Parti.

C'est différent pour le Groupe parlementaire, et c'est très légitime aussi. Il est normal que les parlementaires, sans perdre pour autant le souci évident du Parti, aient le souci de l'action parlementaire, le souci de l'action gouvernementale. Il est bien évident aussi qu'ils ont conscience qu'ils ne représentent pas, dans la région où ils sont élus, que le Parti, et qu'ils peuvent, en même temps, servir à la masse d'électeurs ou de sympathisants qui les ont élus. Il est légitime que même l'opinion de cette fraction — je ne parle pas du reste des opinions des adversaires, mais de l'opinion qui nous intéresse — soit susceptible de les influencer. Il est donc parfaitement légitime qu'il y ait des différences d'appréciation. Cela a toujours existé et depuis longtemps on a essayé dans le Parti de résoudre ce problème.

C'est vraiment parce que je pense davantage à organiser, à prévoir l'avenir, qu'à juger le passé, que je veux faire quelques commentaires et quelques propositions.

49. - Le protocole d'accord entre Comité Directeur et Groupe Parlementaire a été un échec.

Certes, le protocole d'accord nous permettait de dire que la participation au gouvernement Bidault, comme nous l'avons fait pour le gouvernement René Mayer, ne nous convenait pas. **Nous en avions le droit absolu.** Il ne manquera pas, dans la journée, de camarades qui viendront nous dire que, dans ce cas comme dans l'autre, le Groupe parlementaire se serait unanimement incliné. J'en suis convaincu et dans ce cas là, on peut estimer que le Comité Directeur a flanché, qu'il n'a pas fait son devoir, et qu'il n'avait qu'à le faire. Cela, c'est vrai ! Il est très exact que le Comité Directeur, dans sa quasi unanimité, n'était pas d'accord pour accepter les propositions faites par Bidault comme par M. René Mayer. **Celles de Bidault étaient même inférieures, et à part quelques différences sur l'appartenance politique des ministres, le Comité avait le droit de dire « non » à Bidault comme il avait dit « non » à René Mayer.**

50. - Pourquoi le Comité Directeur n'a-t-il pas usé du droit, que lui donnait le protocole, de dire « non » à M. Bidault ?

Pourquoi ne l'a-t-il pas dit ? Quelles sont les raisons ou tout au moins les excuses qu'il se donne ? Il y a d'abord une raison de politique générale. La décision du Groupe était d'ores et déjà connue. **Il aurait été grave sur le plan du pays, que l'on puisse nous opposer, une fois de plus, cet argument du Comité « d'irresponsables », cet argument des « comitards » qui interviennent !**

Qu'on m'entende ! Je ne suis pas du tout prêt à accepter la valeur de cet argument en ce qui concerne notre opinion, l'opinion socialiste ou socialisante. Ceux-là s'en moquent autant que nous, de ce que l'on pourra dire des « comitards ». Et comme j'ai dit tout à l'heure que je me moque totalement de ce que peut bien dire la presse réactionnaire, à notr égard, sur le problème politique, il pourrait y avoir une apparence de trou dans mon raisonnement.

Non ! et je voudrais m'expliquer. Cela ne nous intéresse pas, quant à notre action, ce que les réactionnaires pensent de nous. Mais si nous acceptons l'analyse que je faisais tout à l'heure, si nous nous félicitons comme d'un moindre mal de voir les esprits des hommes de droite réévoluer vers le conservatisme réactionnaire et s'éloigner de plus en plus du néo-fascisme, si nous nous félicitons de cela, nous devons dans le même temps ne rien faire qui puisse, pour les réactionnaires entre eux, fournir des armes aux néo-fascistes contre les conservateurs.

Quand « L'Aurore », quand « Ce Matin-Le Pays », quand ces torchons-là nous traitent de « comitards », cela ne nous fera jamais rien perdre auprès des socialistes et socialisants. Mais cela peut transformer un conservateur réactionnaire en un néo-gaullisant. Nous avons eu peur de cette réaction possible. Ce facteur a joué pour nous.

Il y en a un deuxième, plus sérieux. Nous avons eu l'impression que si nous agissions ainsi, nous allions à l'intérieur du Parti sanctionner exagérément une coupure, une division, aggraver la différence, **et transformer la différence d'appréciation en une véritable crise intérieure.**

Car, camarades, quand je parle de l'unanimité du Comité Directeur, elle est moins bloquée qu'il ne ressort du mot « unanimité ». Il y a entre les trente et un membres des nuances de pensée, normales, heureusement, entre trente et un membres d'un Comité Dircteur. Quand je parle d'une quelconque majorité dans le Groupe parlementaire, c'est bien la même chose. Il y a une légère marge qui sépare les derniers de ceux qui votent « pour » des premiers de ceux qui votent « contre » qui est parfois très ténue.

Or, si nous avions brutalement tranché, nous aurions créé le drame dans le Parti. C'est la raison pour laquelle, oui, nous disons franchement à ceux d'entre vous qui sont arrivés ici avec l'intention de nous blâmer, nous, membres du Comité Directeur, de ne pas avoir pris courageusement cette fois-là cette responsabilité, eh bien oui, le blâme, nous l'avons mérité, nous n'avons pas fait ce que nous croyions au fond de nos cœurs devoir faire.

51. - L'existence du Comité Directeur se justifie-t-elle ?

Les deux raisons pour lesquelles nous ne l'avons pas fait sont celles que je vous dis. Seulement si nous avons eu ce scrupule, en **même temps s'est posé pour nous, au Comité Directeur, un problème que je vous demande aussi de comprendre, le problème de savoir si notre existence même — je ne parle plus de notre autorité, je dis notre existence même — se justifiait.**

A partir de l'instant où cette divergence se produisait, celui des organismes qui est appelé à se prononcer le dernier a-t-il, non seulement l'autorité voulue, mais une raison d'être nécessaire à la vie du Parti ?

Il en serait pratiquement de même dans le cas inverse : si l'on faisait voter le Comité Directeur le premier et le Groupe parlementaire le dernier. C'est le Groupe parlementaire qui se verrait poser le dilemne que je viens d'évoquer. Cela ne changerait rien quand au fond de la question. On déplacerait simplement la responsabilité et le problème ne serait pas résolu.

52. - Il faut changer le système prévu par le protocole d'accord actuel.

Or, nous avons besoin de ne perdre, ni notre autorité dans le pays, ni les moyens de la vie intérieure du Parti. **Ce n'est pas possible avec les méthodes actuelles, avec le protocole actuel, avec le système actuel.** Si nous avons deux organismes qui tranchent l'un après l'autre, que ce soit le Groupe parlementaire d'abord et le Comité Directeur ensuite ou inversement, les décisions différentes seront toujours connues. Alors il faut trouver une autre solution. Laquelle ?

Dire que le Groupement parlementaire seul se prononcera ? J'ai eu des propositions de Fédérations qui parlent de dire : non, ce sera un Conseil National. Je demande aux camarades qui se font le porte-parole de ce texte-là de réfléchir, et je voudrais tout de suite rétorquer un argument à leur proposition, pour qu'ils puissent, eux, éventuellement, nous opposer quelque chose d'autre.

Vous imaginez un Conseil National pendant les trois semaines qu'on vient de passer ? Vous imaginez ce Conseil National ayant la possibilité de se réunir ? Qu'est-ce qu'il aurait fait ? Il aurait le premier jour pris une position. Laquelle ? Celle de fixer des conditions à la participation, et c'est tout, à moins qu'il y eut dans le Parti une majorité pour dire purement et simplement : non, à toute participation ? Mais si elle existait dans le Parti elle existerait dans les organismes responsables, soyez tranquilles ! Non, ce système n'est pas possible.

Alors le Groupe parlementaire seul ? Vous savez bien que ce n'est pas possible, pour les raisons que j'ai dites tout à l'heure. Se poserait donc le dilemne entre le Groupe parlementaire et le Comité Directeur. Le Comité Directeur seul ? Oh, on peut parfois y rêver, mais c'est, dans l'immédiat, inapplicable. Ce serait encore quelque chose de très grave, étant donnée la structure de notre Parti, étant donnée l'importance de l'action parlementaire, étant donné le rayonnement sur le plan parlementaire de notre Groupe, son influence, il est impossible de laisser transformer le Groupe parlementaire, comme l'ont dit certains journaux déjà, en une espèce de groupe d'exécution qui ne ferait qu'appliquer les décisions du Comité Directeur.

53. - Un seul organisme, une seule décision.

Personnellement, après avoir réfléchi au problème, j'ai fait une proposition au Comité Directeur. Je ne dois pas dire que le Comité Directeur l'a adoptée, mais il en a discuté, et il m'a autorisé à la présenter devant vous comme une proposition que nous ferions étudier par nos Congrès Fédéraux dans le mois qui va séparer cette séance d'information de notre Congrès National Extraordinaire, proposition qui pourrait être amendée par les uns et par les autres, et qui, si elle était acceptée, rentrerait alors en vigueur et remplacerait l'actuel protocole, dès la fin de décembre prochain, après le Congrès National.

Si des amendements pouvaient être faits aujourd'hui à cette proposition, ils seraient étudiés par le Comité Directeur de mercredi prochain, et seraient alors communiqués à toutes les sections.

Cette proposition consiste en ce qui suit : je souhaiterais qu'il y ait un **organisme unique qui, dans les périodes de crise, soit appelé à se prononcer.** D'abord tout ce qui est **politique générale du Parti,** action sur le plan international, relations avec les partis frères, **c'est le Comité Directeur et le Comité Directeur seul, comme par le passé.**

Tout ce qui est traduction sur le plan parlementaire des décisions du Congrès, étude des projets de loi socialiste, **c'est le travail du Groupe parlementaire seul.**

Mais pour ceux des problèmes actuellement prévus au protocole, un organisme unique sera chargé d'en décider.

A cet effet, le Comité Directeur, qui comporte 21 non parlementaires plus 10 parlementaires, **se verrait adjoindre 15 parlementaires qui seraient élus à la première réunion de janvier de chaque année,** non pas à l'occasion de chaque crise, ce qui ferait un **organisme de 46 membres dans lequel vous auriez ainsi 15 et 10 soit 25 parlementaires, et 21 non parlementaires,** un organisme dans lequel vous pourriez trouver des hommes, qu'à l'heure actuelle leurs fonctions empêchent de prendre part aux travaux du Comité Directeur, ou même de prendre part aux travaux du bureau du Groupe.

Il est des hommes dans notre Parti qui joueraient, s'ils pouvaient être du Comité Directeur, un rôle tel que l'autorité même du Comité Directeur en sortirait probablement renforcée ou tout au moins, moins contestable. Ces hommes sont souvent appelés, les uns à être ministres, les autres à occuper dans l'Assemblée de fonctions de premier plan ; d'autres à occuper à la tête de leur Fédération, à la direction du Conseil Général de leur département, un rôle de premier plan, **des hommes dont les conseils seraient utiles lors de crises comme celle-là.**

Avec l'organisme que je vous propose, ces quinze hommes, dans la mesure où déjà ils ne seraient pas membres du Comité Directeur, ces quinze parlementaires seraient élus par les parlementaires entre eux, et formeraient avec les 21 non parlementaires et les 10 parlementaires du Comité Directeur, un groupe de 46, lequel appellerait pendant les crises, en consultation, les éventuels ministres socialistes présents, s'il en était, entendrait les camarades qui voudraient s'exprimer, mais serait **seul juge de la tactique à suivre,** respectant les décisions de Congrès, mais dégagé bien sûr de toutes les craintes qui peuvent surgir lorsqu'il s'agit d'assemblée plus large, de toutes les préoccupations diverses qu'il peut y avoir.

Ce groupe de 46 hommes aurait alors la possibilité de prendre ses responsabilités, étant entendu — j'insiste parce que c'est un point important de la proposition — que pendant le même temps, ni le Comité Directeur, ni le Groupe parlementaire, ne tiendraient de réunions séparées sur ce problème. Car il ne s'agit pas d'aboutir à trois décisions au lieu de deux ; il s'agit d'aboutir à une seule. Il ne s'agit pas d'aboutir à ce que les 15 parlementaires qui viendraient s'adjoindre au Comité Directeur se considèrent comme les mandataires du Groupe sur le problème. Il s'agit d'arriver à **un organisme unique chargé de prendre, dans les périodes de crise, les responsabilités nécessaires pour l'autorité et l'efficacité du Parti tout entier.**

54. - Le Congrès National Extraordinaire doit dire si le Comité Directeur a l'autorité suffisante pour continuer sa tâche au nom du Parti.

Je souhaite, camarades, qu'une semblable formule puisse réaliser l'accord de tous. S'il en était ainsi, le Groupe parlementaire aurait à désigner lui-même chaque année, et dès janvier prochain, les quinze membres de ces quarante-six.

Pour que le Comité Directeur, d'une part, sache si oui ou non il a l'autorité nécessaire à la continuation de sa tâche, d'autre part, pour que le Congrès se prononce en pleine connaissance de cause et en pleine souveraineté, le Comité Directeur unanime a décidé qu'il remettrait son mandat à la disposition du Parti à la première séance du Congrès Extraordinaire prévu pour décembre prochain.

A l'ordre du jour de ce Congrès nous aurons, bien sûr, en dehors de ce problème important d'organisation, des problèmes plus importants encore de politique générale intérieure et extérieure, et celui du programme immédiat.

Maintenant, camarades, en m'excusant d'avoir été long, en espérant avoir été aussi objectif que possible, il me reste à conclure : **« Ma conviction est que le Parti a gagné de rudes batailles depuis deux ans, parfois sur lui-même, parfois contre lui-même, malgré certaines apparences et sauf à ne pas faire de faute majeure, il peut en gagner de plus belles encore, et dans un avenir assez proche. Ceci dépend de nous, ceci dépend de vous tous. Tâchons de faire ensemble que la journée d'aujourd'hui nous y aide.**

RAPPORT DE GUY MOLLET

SUR LE

PROTOCOLE D'ACCORD

Au cours de la dernière crise gouvernementale le Comité Directeur s'est trouvé placé dans l'impossibilité de faire fonctionner, sans dommages pour le Parti, le protocole d'accord régissant les rapports entre le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire.

Je rappelle, en effet, que lors de la formation du gouvernement Georges Bidault, le Comité Directeur qui, dans sa grande majorité, était opposé à la participation dans les conditions proposées, a estimé cependant qu'il ne pouvait que prendre acte de la décision du Groupe Parlementaire favorable à la participation.

Cette décision a été motivée par deux raisons principales :

L'une, de politique générale :

Nous n'accepotns pas l'argument de certains de nos adversaires qui estiment que l'intervention des organismes exécutifs des partis (les comitards), est en contradiction avec l'exercice normal de la démocratie. Mais nous ne pouvions, après trois semaines de crise et après nous être déjà opposés au Groupe Parlementaire, risquer de voir l'argument employé une fois de plus et avec plus de virulence encore contre nous. C'eut été grave sur le plan du pays, j'en ai donné les raisons dans mon exposé au Conseil National du 6 novembre, et cela eut sans doute diminué la portée de la décision au moment même où, à l'intérieur du Parti, des camarades s'interrogent sur la légitimité de certains pouvoirs du Comité Directeur dont l'exercice se fait, d'après eux, au détriment de l'autorité de la représentation parlementaire du Parti, issue du suffrage universel.

L'autre, plus sérieuse encore, concerne la vie intérieure du Parti.

Si, dans l'atmosphère de fatigue, de lassitude, d'énervement de cette fin de crise, nous infirmions la décision du Groupe Parlementaire, nous allions, à l'intérieur du Parti, sanctionner exagérément une coupure, une division, aggraver la divergence et transformer la différence d'appréciation en un véritable drame intérieur...

Il est donc apparu que les dispositions du protocole, prévoyant deux décisions distinctes, l'une du Comité Directeur, l'autre du Groupe Parlementaire, étaient inapplicables dans certaines circonstances, car celui des organismes qui est appelé à se prononcer le dernier, que ce soit le Groupe Parlementaire ou le Comité Directeur, se verrait poser le même dilemne.

Convaincus que le protocole ne pouvait être maintenu dans sa forme actuelle et soucieux de préserver, pour l'avenir, l'unité du Parti, nous avons cherché une autre solution.

Diverses hypothèses peuvent être envisagées :

1° Donner des pouvoirs nouveaux au Conseil National.

C'est impossible et inopérant. En période de crise les négociations sont longues, les événements évoluent rapidement, parfois d'heure en heure. L'appel au Conseil National aboutirait à immobiliser à Paris, pendant plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines, les délégués des Fédérations et à rendre plus difficile encore la tactique et la stratégie du fait qu'elles seraient déterminées par une assemblée nombreuse.

2° Pouvoir de décision au Groupe Parlementaire seul.

C'est, dit-on, le retour à la formule d'avant guerre : le rôle du Comité Directeur serait confiné à celui d'administrateur du Parti, le Groupe Parlementaire étant seul habilité à prendre ses responsabilités en période de crise dans le cadre de la politique générale définie par les Congrès Nationaux.

Ce serait contraire à l'esprit et à la lettre des nouveaux statuts adoptés depuis la Libération. J'ai, sur ce point, dit, dans mon exposé devant le Conseil National, toutes les raisons qui, à mon avis, interdisent de confier

aux seuls parlementaires le soin de définir l'attitude du Parti.

3° Pouvoir de décision au Comité Directeur seul.

On peut atteindre à cette solution soit directement en laissant le Comité Directeur seul responsable, soit indirectement en modifiant l'actuel protocole et en disant que le Comité Directeur doit se prononcer le premier, ce qui mettrait le Groupe dans la situation où s'est trouvé le Comité Directeur lors de la dernière crise.

Soucieux d'associer dans les décisions le Groupe et le Comité Directeur, et conscient des difficultés qu'une semblable procédure créerait inévitablement entre les Parlementaires et le Comité Directeur, ce dernier a écarté cette proposition.

*
**

Ces diverses solutions se trouvant ainsi écartées, le Comité Directeur **m'a confié,** à l'unanimité moins une voix contre et une abstention, le soin de vous faire les suggestions suivantes :

PROPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Pour toutes les décisions concernant les problèmes ci-après :

a) Adoption d'un programme gouvernemental.

b) Acceptation ou refus de participer au gouvernement.

c) Acceptation ou refus de principe de soutenir le gouvernement en formation.

d) Démission d'un Président du Conseil socialiste, retrait des ministres socialistes d'un gouvernement de coalitoin, retrait du soutien à un gouvernement, refus de voter la question de confiance à un gouvernement présidé par un socialiste ou auquel participent les socialistes, volonté de déposer ou de voter une motion de défiance à un gouvernement présidé par un socialiste ou comprenant des socialistes ; c'est-à-dire pour les problèmse soumis à ce jour aux décisions conformes au protocole d'accord, il serait adjoint au Comité Directeur 15 parlementaires élus au bulletin secret, au début de chaque année, par les députés et Conseillers de la République réunis.

Ce Comité de 46 membres prendrait seul les décisions et, pour assurer une unité complète, durant les périodes où il serait appelé à exercer ses fonctions, ni le Comité Directeur proprement dit, ni le Groupe Parlementaire, ne seraient autorisés à prendre de décision sur l'un quelconque des problèmes ci-dessus visés.

En résumé, dans l'intervalle de deux congrès : le Comité Directeur resterait seul habilité à prendre toutes décisions quant à l'application des décisions du Parti sur le plan général ; le Groupe Parlementaire serait seul juge de l'application sur le plan parlementaire de ces décisions ; mais, en ce qui concerne les problèmes précis susindiqués, l'un et l'autre s'en remettraient à la décision de la Commission de 46 composée comme il a été dit.

Les ministres en exercice et les Présidents des Groupes seraient invités à participer — à titre consultatif — aux délibérations de cette Commission, au cas où ils ne figureraient pas dans les dix parlementaires membres du Comité Directeur ou dans les quinze élus par le Groupe.

C'est dans un souci d'efficacité que le Comité Directeur vous présente ces propositions, en pensant beaucoup plus à éviter dans le futur les divergences possibles qu'à sanctionner celles du passé.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de propositions. Elles pourront faire l'objet d'amendements qui seront examinés par la Commission spéciale à désigner par le Congrès extraordinaire.

Le Secrétaire Général :
Guy MOLLET.

CONTRE-PROJET

présenté par la minorité du Comité Directeur concernant la modification du protocole d'accord

Exposé des motifs

Pour l'unité morale du Parti et pour son efficacité dans l'action, il est nécessaire de rechercher tous les moyens propres à harmoniser les rapports du Comité directeur et du Groupe parlementaire. De larges controverses ont périodiquement divisé le Parti sur cette question. Elles semblaient closes par la décision du 40e Congrès qui avait ratifié le Protocole d'Accord établi par le Comité directeur et le Groupe parlementaire et qui fixait les attributions respectives de ces deux organismes. La pratique a démontré que certaines modifications s'avéraient nécessaires, pour éviter les heurts et les oppositions, en même temps que pour contrôler l'application sur le plan parlementaire des décisions souveraines des Congrès.

Une telle recherche ne peut s'opérer que dans un climat d'estime, de confiance et d'amitié réciproques.

Le protocole d'accord

a) HISTORIQUE.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'actuel protocole est né d'une divergence entre les membres de la majorité du Comité dircteur, issue du Congrès de Lyon et le Groupe parlementaire (Séance du 3 septembre 1947).

Estimant que la politique économique définie par le Congrès de Lyon n'était pas appliquée par le gouvernement, le Comité directeur avait estimé qu'il convenait de déclencher rapidement une crise et avait fait confiance au Secrétaire général du Parti pour en rechercher les moyens.

Le Groupe parlementaire s'était alors prononcé à la majorité relative contre l'éventualité de la crise. Un Congrès avait été prévu pour les 24 et 25 novembre 1947, avec, à son ordre du jour : Application des décisions du Congrès de Lyon — Problème de discipline. Mais le succès R.P.F. aux élections municipales et la création du Kominform incitèrent le Comité directeur à ajourner cette décision et il fut entendu qu'une réunion commune entre le Comité directeur et le Groupe parlementaire, établirait un protocole entre ces deux organismes.

b) ANALYSE.

L'*Article premier* dudit Protocole créait un climat de confiance entre les deux organismes et facilitait les contacts entre eux.

L'*Article* 2 fixait la procédure à suivre pour toutes décisions à prendre engageant la politique générale du Parti et les moyens d'arbitrer en cas de désaccord.

L'*Article* 3 indiquait les divers problèmes sur lesquels le Groupe parlementaire devait suivre la décision exprimée par le Comité directeur (répercussion sur le plan parlementaire de l'orientation politique générale, définie par les Congrès).

c) FONCTIONNEMENT.

1° Tant qu'il n'y a pas eu désaccord politique entre la majorité du Comité directeur et la majorité du Groupe parlementaire, on s'est réciproquement congratulé de l'existence du Protocole. Peu importait alors l'organisme qui exprimait le premier sa volonté. Ex. : Vote investiture et participation aux gouvernements André Marie, Paul Reynaud, Schuman, Queuille, etc.). Peu importait aussi l'opinion de la minorité.

2° Le Protocole a effectivement joué contre la formation du ministère René Mayer. Le Groupe ayant voté pour la participation, le Comité directeur a voté contre et c'est sa décision qui a prévalu. Le Groupe aurait pu faire appel à un Conseil national, il ne l'a pas voulu.

3° Le Protocole n'a pas joué pour la formation du ministère Bidault, d'où la convocation de ce Congrès extraordinaire.

Constatons :

a) Les études et délibérations préalables ont échappé au contrôle du Groupe comme du Comité directeur.

b) Guy Mollet a indiqué lui-même au Comité directeur que les décisions étaient prises en dehors des deux organismes, mettant ceux-ci devant le fait accompli. Par exemple : il a à juste titre déclaré : « La politique du Parti est faite par des hommes choisis par le Président du Conseil désigné et quelques ministres, et non par le Parti ».

c) Puisque dans ce cas il est apparu un désaccord net entre la volonté du Comité directeur de ne pas participer et la volonté contraire du Groupe acquise à la majorité relative, le Comité directeur gardait entièrement ses droits de décider. Il ne l'a pas fait.

d) Il aurait pu, comme l'indique le paragraphe *d*) de l'article 2 du Protocole, convoquer les bureaux du Parti et du Groupe pour rechercher un terrain d'entente et demander au Groupe de revenir sur sa délibération. Il ne l'a pas fait.

e) Il n'était même pas tenu, en tant que Comité directeur, à convoquer un Conseil national. Sa décision devait être suivie par le Groupe. Il s'est borné à « prendre acte ».

d) CRITIQUES ET SUGGESTIONS.

Il ne s'agit pas d'une polémique sur des attitudes politiques. Les raisons invoquées par le Secrétaire général au Conseil national et le vote de confiance émis au Comité directeur à l'unanimité dépersonnalisent le débat.

Sans rechercher à faire tomber la responsabilité sur les uns ou sur les autres, estimant que les querelles de ce

passé récent ne peuvent nous faire oublier les lourdes tâches qui nous attendent, il faut convenir que le Protocole, à l'usage, mérite d'être précisé, et espérer que de telles éventualités ne se reproduiront plus.

La proposition de la majorité

La majorité du Comité directeur a estimé utile la création, en période de crise, d'un organisme exécutif dit des « 46 » qui se substituerait au Comité directeur et au Groupe parlementaire, et prendrait toutes décisions.

La minorité estime que cela serait très dangereux pour l'unité du Parti et constituerait une lourde erreur psychologique et politique.

Ce nouvel organisme, outre qu'il ferait disparaître le Comité directeur dans les moments les plus difficiles, présenterait les graves inconvénients suivants :

a) Il exigerait une modification importante des statuts concernant les attributions du Comité directeur (Art. 29 et la suite), modifications qui ne sont pas portées simultanément à l'ordre du jour de ce Congrès.

b) Il enlèverait définitivement, et dans les moments de la vie politique les plus graves, tout contrôle du Parti sur son Groupe parlementaire (21 non parlementaires contre 25 parlementaires) ; impossibilité pour le Comité directeur de se réunir seul.

c) Il entraînerait une division désagréable au sein du Groupe : des députés n'appartenant pas au Comité exécutif se considéreront comme des députés de seconde zone, des « minus » et sans utilité au Parlement pendant les périodes les plus difficiles, réglées en dehors d'eux.

d) il interdirait moralement, sinon juridiquement aux parlementaires appartenant au Comité exécutif, d'accepter des portefeuilles ministériels, sans risquer de heurter la susceptibilité légitime de leurs collègues de seconde zone et priverait ainsi la représentation ministérielle du Parti d'éléments très qualifiés.

e) Il exclurait le contrôle du Parti par l'entremise du Conseil national, en cas de désaccord — et il réduit considérablement les attributions de cet organisme.

f) Il provoquerait à l'occasion de l'élection du Comité directeur, un choix qui s'apparenterait davantage à l'intérêt de tendance plus qu'à l'intérêt général du Parti, sans que pour autant l'actuelle majorité du Parti admette de revenir à la représentation proportionnelle dans les organismes exécutifs.

Mais surtout, il serait tout autant discutable, pour appliquer dans leur esprit les décisions des Congrès, puisque l'actualité se renouvelant sans cesse, les opinions se cristallisent différemment selon les circonstances, l'appréciation des décisions des Congrès reste subjective et ne peut être tranchée par la seule création d'un organisme supplémentaire qui continuera à soulever des critiques et des oppositions dans un Parti démocratique.

Il ne suffit pas de diluer les responsabilités, il faut les prendre.

Pour un résultat aléatoire, on aura, ce qui est le plus grave, tout au plus réussi à imiter le groupe radical « Cadillac ».

On aura changé un principe d'organisation essentiel du mouvement auquel toute la tradition socialiste, qu'elle soit Guesdiste, Jaurèsienne, révolutionnaire ou réformiste était restée fidèlement attachée. Le Parti aura consacré un glissement qui transformera demain nos sections en comités électoraux, nos fédérations en trusts de mandats et les organismes centraux en officines ministérielles.

Au moment où la forme parlementaire de la démocratie mérite d'être revivifiée et repensée par la démocratie socialiste, il ne faut pas que le Parti cesse d'être un « Parti de classe et de révolution » (Art. 1er des statuts), ou sinon, il faut qu'il le dise.

Il faut donc que le Congrès rejette catégoriquement cette suggestion.

La proposition de certains parlementaires

Certains parlementaires ont manifesté l'intention de profiter de la divergence actuelle pour dénoncer purement et simplement le Protocole d'Accord et revenir à la situation d'avant guerre qui laisserait le Groupe parlementaire autonome sur son terrain pour toutes décisions.

Une telle proposition aboutirait à une véritable scission au sein du Parti ; elle lui enlèverait tous ses moyens de contrôle, définis à plusieurs reprises et approuvés par les Congrès, elle témoignerait d'un esprit de méfiance injustifié à l'égard du Parti tout entier.

Si le Protocole fonctionne comme nous le souhaitons, tous les parlementaires sans exception pourront participer largement à la décision des organismes centraux.

En tout cas, le Congrès, sans se déjuger à moins de deux ans de distance, ne peut retenir une telle suggestion.

Suggestions

1° Puisqu'il y a un Protocole d'Accord, il faut d'abord le faire entièrement jouer, non seulement pour les votes respectifs, mais surtout pour la discussion et l'élaboration des décisions en commun. Que le Comité directeur dise clairement au Groupe parlementaire ce qu'il veut. Que le Groupe parlementaire fasse part de ses critiques ou de ses suggestions. Que l'accord soit, si possible, réalisé avant le vote.

2° Pas de modifications dans les attributions respectives des deux organismes, telles qu'elles sont présentées dans l'actuel Protocole (Voir Bulletin intérieur n° 32, mai 1948).

3° *Le Congrès doit fixer l'antériorité du vote.*

C'est ainsi que le Comité directeur doit se prononcer le *premier* sur toutes les questions énumérées à l'Art. 3 du Protocole.

Le Groupe parlementaire doit se prononcer le premier sur toutes les autres questions.

Les procédures d'arbitrage restent valables, telles qu'elles ont été définies très raisonnablement. Cependant il conviendrait de préciser, qu'en cas d'urgence, la décision du Comité directeur serait immédiatement appliquée.

Le contrôle du Parti sur le Comité directeur continuerait à s'effectuer comme dans le passé.

Conclusions

Cette simple modification apportée par le Congrès extraordinaire suffirait à affirmer une fois de plus l'autorité du Comité directeur qui est, avant tout, l'expression la plus démocratique du Parti, qui reste l'organisme exécutif défini par des statuts jusqu'ici non modifiés. Elle éviterait au Parti une dangereuse aventure — sans pour autant heurter une certaine susceptibilité des groupes parlementaires qui avaient déjà approuvé le Protocole.

LÉON BOUTBIEN.

EXPOSÉ DE CHARLES LUSSY

Président du Groupe Socialiste
à l'Assemblée Nationale

Camarades, il est normal que dans une réunion du Conseil National, après le rapport qui vous a été fait par le Secrétaire Général du Parti — auquel je veux rendre hommage en mon nom personnel et, j'imagine, au nom de tous mes camarades du Groupe qui l'ont écouté, pour la parfaite objectivité de son compte rendu — il est normal que le Président du Groupe parlementaire intervienne à son tour pour, sur le canevas que vous avez eu ce matin, essayer d'expliquer quel a été l'état d'esprit de la majorité au Groupe parlementaire et, par rapport à d'autres problèmes posés, quel a été l'état d'esprit, non pas de cette majorité seulement, mais je crois de la quasi unanimité du Groupe.

Je veux rappeler très rapidement quelle était la situation du Groupe au moment où la crise s'est ouverte.

Nous étions en vacances ; personnellement, je suis rentré plus tôt parce que j'ai compris que la situation exigerait peut-être ma présence à Paris, mais nos camarades étaient dans leurs départements. Je dis cela du reste sans aucune arrière-pensée ; je pense que la position prise par le Comité Directeur et que Daniel Mayer et les ministres socialistes ont défendue au sein du Gouvernement, doit être approuvée sans aucune réserve, non seulement par tout le Groupe parlementaire — car elle l'a déjà été — mais par tout le Parti.

Il est évident, à travers les réserves que les uns et les autres, nous pouvons faire sur l'évolution même des événements et sur les solutions intervenues, il est évident — et le parti peut s'en réjouir — qu'il a remporté une grande victoire puisqu'à l'issue de cette crise dont on peut alors se demander pourquoi vraiment elle a eu lieu, à l'issue de cette crise, ce sont les positions défendues par le Parti socialiste ; et je crois même pouvoir dire, sans exagérer, les positions allant au delà de celles que défendait le Parti socialiste au début. Ce sont ces positions qui sont devenues, à travers trois déclarations ministérielles, le programme du Gouvernement qui a succédé au Gouvernement de M. Queuille.

Je ne sais pas — on me permettra peut-être de le dire — je ne sais pas si on pouvait adopter une autre tactique ; je ne sais pas si, par exemple, une Conférence des groupes de la majorité telle que notre camarade Jules Moch en a provoqué une lorsqu'il fut chargé d'une mission d'information, je ne sais pas si une réunion des représentants des groupes de la majorité n'aurait pas permis de faire l'économie d'une crise. Mais il est toujours possible de faire des hypothèses et d'en tirer des déductions, personne ne peut savoir ce qui se serait passé, pas plus, je le dis tout de suite — que personne ne peut vraiment savoir si au refus de participation au Cabinet Georges Bidault, celui-ci aurait ou n'aurait pas fait un Gouvernement M.R.P. homogène.

Mais, dans ce Conseil National, ce que je veux dire c'est qu'en dehors peut-être de deux ou trois petits incidents qui, du reste, ne portèrent jamais sur le fond du problème et qui s'expliquaient très aisément par une fatigue de trois semaines qui avait tout de même mis les nerfs des uns et des autres à bout, entre le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire, au sein de la délégation qui suivit les négociations, il y a toujours eu une entente parfaite, qu'il n'y a jamais eu discordance dans le langage que nous tenions en présence des personnalités appelées ou désignées par l'Elysée et je crois pouvoir dire aussi que si l'on peut critiquer l'action du Groupe parlementaire, on ne peut, à aucun moment donné de cette action, lui reprocher d'avoir manqué de discipline.

Mais, cela, c'est le passé. Dans le présent, ce matin, si je l'ai bien entendu, Guy Mollet pensait que la conclusion de la crise, si elle était favorable par certains aspects, en ce qui concerne le programme du Gouvernement, l'était moins par certains autres en ce qui concerne la constitution du Gouvernement. Je crois que je manquerais à mon devoir si, à mon tour, je ne soulignais pas la part importante prise par notre camarade Jules Moch dans l'évolution de cette crise, car la première victoire remportée par le Parti a été, de toute évidence, cette réunion au Ministère de l'Intérieur des représentants de tous les groupes de la majorité, devant lesquels Jules Moch, candidat désigné pour la Présidence du Conseil, a fait un exposé d'une telle nature que le Secrétaire Général du Parti a pu, immédiatement après, lui donner notre adhésion et c'est ce programme, adopté par les groupes de la majorité, transposé dans la déclaration ministérielle de Jules Moch, que nous avons retrouvé sans fissure dans la déclaration ministérielle de René Mayer, d'abord, de Georges Bidault, ensuite.

On nous dira, il est vrai — et c'est exact — que le même programme avec Jules Moch Président du Conseil pour l'appliquer, prend une autre valeur, une autre tonalité, une autre vigueur dans l'application que s'il est dans les mains de présidents du Conseil sur lesquels nous n'avons pas le même contrôle. C'est l'évidence même.

C'est pourquoi vous me permettrez de vous dire que je regrette que l'on n'ait pas pu pousser l'expérience Jules Moch jusqu'au bout ; je regrette qu'après avoir dit qu'il constituerait un Gouvernement de coalition et, à défaut, un Gouvernement socialiste homogène, ce Gouvernement socialiste homogène n'ait pas été réalisé.

Je le regrette d'autant plus que c'eût été un précédent et que, dans l'esprit même des camarades qui ne partagent pas entièrement les points de vue que je défends à cette tribune, dans l'esprit même de ces camarades qui auraient souhaité un Gouvernement dans lequel nous n'aurions pas participé, cela eût été un excellent précédent.

Je dirai tout à l'heure ce que je pense des résultats qu'aurait pu obtenir un autre Gouvernement homogène. Ce sera la conclusion de mon exposé dans un instant.

En tous les cas, je crois que vous ne comprendriez pas très bien la position du Groupe parlementaire si l'on ne tenait pas compte, d'une part, du fait que ce Gouvernement homogène, n'a pas été constitué, d'autre part du fait qu'il s'est trouvé en présence d'un précédent créé

dans la nuit du 14 au 15, lorsqu'on prévoyait dans le Gouvernement de Jules Moch, la présence de Ramadier au Travail et de Daniel Mayer aux Travaux publics.

Je le dis tout de suite, je comprends très bien, et dans une certaine mesure je partage le point de vue de ceux qui voulaient permettre à notre camarade Jules Moch de surmonter les difficultés essentielles pour constituer son Gouvernement, et je suis capable de faire la différence entre ces concessions faites à un Cabinet à direction socialiste et les mêmes concessions dans le cas où elles eussent été faites à un Cabinet qui n'aurait pas été à direction socialiste. Il n'empêche que ce précédent a pesé sur l'esprit de beaucoup de camarades au Groupe parlementaire et les a peut-être amenés, finalement, étant partis de cela, à admettre une situation qui, si elle n'était pas la même, n'était en tous les cas pas sans avoir certaines ressemblances.

Et maintenant, je voudrais ne plus parler du passé. Je voudrais me tourner vers l'avenir et j'en suis amené, tout naturellement, à parler, non pas du protocole, puisque désormais le mot et la chose, tout le monde semble y avoir renoncé, mais de cet organisme dont, ce matin, Guy Mollet nous traçait le canevas.

Je dis « le canevas » parce que, si j'ai bien compris, dans sa propre pensée il ne s'agit pas d'un projet arrêté une fois pour toutes, mais une esquisse sur laquelle il demande aux Camarades de réfléchir et que le Congrès extraordinaire de décembre aura à mettre au point.

J'ai combattu, et je ne le regrette pas, le protocole. Je me suis efforcé, sans succès, d'indiquer, il y a deux ans, au Congrès du Parti, que bien loin de supprimer les difficultés ou de les aplanir, il en créerait de nouvelles ou qu'il aggraverait celles qui existaient.

Je n'ai pas changé d'opinion, mais avant de développer ma pensée, peut-être me permettra-t-on de revenir sur une partie de l'exposé de Guy Mollet dans lequel il faisait la distinction entre les Membres du Comité Directeur et les Membres du Groupe parlementaire. Je crois que c'est là le fond de ce débat, que c'est là que réside, non pas le malentendu ou le conflit, mais le malaise, qui n'est pas nouveau — il existe dans le Parti depuis à peu près que le Parti existe et je suis assez vieux dans le Parti pour avoir déjà assisté à un certain nombre de débats dans lesquels fut discutée la question de la primauté de ce Comité sur le Groupe parlementaire, ou de la possibilité de donner au Groupe parlementaire une certaine indépendance. Ceux qui croient ici que le problème est né d'avant-hier se trompent lourdement. Il existe depuis le jour où le Parti socialiste a eu des élus et depuis le jour où il a eu en même temps un organisme de direction.

Mais, je crois qu'on se trompe, ou plutôt qu'on exagère lorsqu'on fait une distinction entre les Membres du Comité Directeur qui seraient, dit-on, élus directement par le Parti, et qui par conséquent le représenteraient mieux, et les Membres du Groupe parlementaire qui, eux, tout en étant des militants, bien entendu, seraient élus par un corps électoral qui n'est pas entièrement socialiste et seraient enclins, par conséquent, parfois, à tenir trop compte de l'opinion de la partie non socialiste de leurs électeurs.

Je l'ai déjà dit, il y a deux ans au Congrès, je veux le répéter : je crois que cette distinction, je ne dirai pas est fausse, mais exagérée.

Des députés, il est d'abord inexact de dire qu'ils sont élus par un corps électoral qui n'est qu'en partie socialiste parce qu'avant d'être élus, il a fallu qu'ils soient candidats et, pour être candidats, ils ont bien été élus par un corps électoral entièrement socialiste et dont je dirai volontiers que s'il est un corps électoral au premier degré, c'est-à-dire dans lequel votent les militants de la base, c'est sans aucun doute le corps électoral qui désigne les députés.

Le malaise, mais il procède de ce que tout naturellement mes camarades parlementaires — et je vous assure qu'à des rares exceptions près, j'exprime ici le sentiment de la quasi unanimité du Groupe, quelles que soient ses divergences par ailleurs sur certains points, et notamment, sur le problème de la participation — se demandent pour quelle raison ceux qui viennent de toutes origines géographiques, démographiques, professionnelles, ceux qui œuvrent une partie de leur semaine au Parlement où ils font leur travail, où ils se tiennent au courant de tous les aspects de la vie politique mais qui passent l'autre partie de la semaine dans leur Fédération où ils prennent contact, non pas seulement avec les divers éléments de l'opinion nationale, mais aussi avec les éléments directeurs de leur Section et de leur Fédération, ils n'arrivent pas à comprendre — et je crains qu'ils ne comprennent jamais — pourquoi, dans une situation donnée, ils seraient moins aptes et moins qualifiés que d'autres pour apprécier — car Guy Mollet a raison de le dire, il s'agit surtout d'appréciation — pourquoi ils seraient moins aptes pour apprécier les difficultés rencontrées dans l'action parlementaire et pourquoi moins que d'autres ils ne seraient pas tournés vers les intérêts du Parti et vers les nécessités de sa propagande.

Voilà le fond du débat. Voilà pourquoi il y a malaise.

Je suis d'accord avec les camarades qui pensent ainsi et, dans ce cas, je le répète, c'est presque l'unanimité du Groupe parlementaire.

Est-ce que cela veut dire que nous méconnaissons pour si peu que ce soit la loi du Parti qui donne au Comité Directeur un pouvoir certain de contrôle et le droit, et même le devoir de prendre à certains moments certaines positions et certaines décisions ? Pas le moins du monde !

La loi du Parti socialiste, nous l'avons respectée ; le protocole que nous avions combattu, je n'ai jamais eu aucune difficulté pour le faire respecter par le Groupe parlementaire et nous respecterons demain, comme nous avons respecté hier, ce qui sera la loi du Parti.

Seulement, nous avons le droit, et dans une certaine mesure, nous avons peut-être le devoir, d'appeler le Parti à réfléchir sur les textes législatifs qu'il va se donner.

Nous pensons d'abord — et j'ai eu l'impression ce matin qu'il n'y avait pas désaccord de pensée tout au moins, là-dessus avec le Comité Directeur en général, avec Guy Mollet en particulier — nous pensons qu'il n'est pas sain, qu'il n'est pas utile et qu'il peut être dangereux d'offrir à l'opinion publique le spectacle de décisions concernant la vie parlementaire et qui seraient prises en dehors des organismes parlementaires.

Je n'ai pas besoin de développer cette idée.

C'est de toute évidence le Groupe parlementaire qui est l'expression du Parti socialiste par rapport à la vie parlementaire et à l'action gouvernementale.

J'y vois un autre danger, qu'on peut éviter peut-être et qui est celui-ci : demain, suivant je ne dirai pas les suggestions, le mot serait peut-être un peu exagéré, mais la proposition développée par Guy Mollet, si demain il était entendu qu'un nouveau Comité Directeur élargi, ou Conseil national restreint, un organisme d'arbitrage, appelez ça comme vous voudrez, composé en fait du Comité Directeur auquel seraient adjoints quinze parlementaires, aurait mission de suivre la crise, c'est-à-dire d'en organiser les négociations et de prendre les décisions, je crains que vous donniez le spectacle d'un groupe parlementaire en vacances, au moment précis où il semble que son activité doive être redoublée.

En outre, je redoute un autre danger et tout à l'heure très cordialement je m'en suis entretenu avec Guy Mollet qui ne pense pas comme moi, je pense que si vraiment le Parti, dans son Congrès de Décembre, décidait qu'à l'avenir les périodes de crise devront être suivies et ré-

glées par ce nouvel organisme, dans lequel figureraient dit-on vingt-cinq parlementaires et vingt et un non parlementaires, mais dans lequel on peut dire aussi qu'il y aura trente et un membres du Comité Directeur et quinze représentants du Groupe parlementaire, je crains que dans la vie intérieure de notre Parti, et plus spécialement dans la désignation des membres du Comité Directeur par votre Congrès, intervienne un élément nouveau qui faussera les désignations de ces membres, donnant à l'élection du Comité directeur un caractère nouveau et je m'explique :

Il y a dix parlementaires actuellement au Comité Directeur. Vous n'avez pas voulu qu'il y en ait plus. Je crois, dans tous les Congrès, avoir voté à peu près pour les dix qui y sont à peu de chose près. Pourquoi ? Si je parle de mon vote, c'est parce que j'imagine que beaucoup de délégués ont voté dans le même esprit. Pourquoi ? Parce qu'il me semblait, sans tenir compte des tendances qu'on appelle maintenant des courants, mais ça revient à peu près au même, il y a sans tenir compte des courants un certain nombre de camarades qui, par leur intelligence, par la certitude d'un socialisme combattif et quelquefois même par les idées qu'ils représentent — même quand elles ne sont pas les miennes — ont cependant leur place dans le Comité Directeur.

Je vais prendre l'exemple d'un camarade que je crois indiscuté dans le Parti et qui est en face de moi : André Philip. J'ai toujours voté pour André Philip parce que je pensais qu'il était bon et sain qu'il fût dans le Comité Directeur pour toutes sortes de raisons. J'avais moins de peine à voter pour d'autres de qui je partageais les idées.

Mais si demain il est dit que le Comité Directeur deviendra dans certaines périodes critiques, s'adjoignant quinze parlementaires, s'il est dit qu'il sera le Comité d'arbitrage sans recours, que le Groupe parlementaire n'existera plus à ce moment-là, donc se mettra en vacances, comme je l'ai dit tout à l'heure, alors se posera devant la conscience socialiste et politique un redoutable problème : est-ce que je dois faire passer au premier plan les services que je pense que Philip, ou tout autre, peut rendre au Parti, ou faire passer au premier plan la position que je sais qu'il a de façon presque constante et systématique à l'égard du problème de la participation ?

Et ceci est d'autant plus grave qu'il faut tout de même se dire — que Guy Mollet le disait ce matin et c'est évident — que le concept de la participation a singulièrement évolué dans le Parti, dans les Fédérations et même dans le Groupe.

Jusqu'alors, depuis deux ans au moins, il n'était même pas discuté, c'est ce qui permettait du reste, je le dis en passant, un accord parfait et sans faille entre le Groupe parlementaire et le Comité Directeur. Il était entendu que la place du Parti socialiste, par son Groupe parlementaire, était dans la majorité républicaine, et au gouvernement. On ne concevait pas qu'il pût en être autrement, je n'ai pas besoin de vous dire pour quelles raisons, elles ont été développées maintes fois.

Puis, petit à petit, s'est développée cette idée que le moment était peut-être venu puisque le gaullisme reculait, puisque le communisme — c'est le moins que l'on puisse dire — n'avançait pas, de prendre une position que je ne dirai pas plus commode, je dirai simplement plus logique, qu'il n'était pas du tout interdit au Parti de se retirer provisoirement ou définitivement des formations gouvernementales, qu'il pourrait pratiquer la politique de soutien, en attendant peut-être — car certains camarades allaient plus loin — qu'il entre nettement dans l'opposition.

Cela peut se soutenir, seulement à partir du moment où l'on recommence à discuter l'idée même de la participation — alors que jusqu'à présent l'idée de la participation était généralement admise, et que la seule question qui se posait au moment des formations gouvernementales était de savoir si sur telle donnée on pouvait ou on ne pouvait pas, on devait ou on ne devait pas aborder la participation — à partir de ce moment-là alors la formation du Comité Directeur, de toute évidence, doit être modifiée.

On sait que j'ai peu de goût pour la proportionnelle. La question se posera, mais je ne l'ai pas encore résolue dans mon esprit, et j'avoue que j'ai un certain penchant du côté précisément d'un système que je n'aime point. Alors peut-être faudra-t-il, devant le Parti, se demander si le Comité Directeur ne devra pas être plus exactement représentatif de toutes les tendances qui sont au sein du Parti, et s'il ne devra pas être constitué sur les bases de la proportionnelle, et non pas sur les bases du scrutin actuel dans lequel on ne tient compte que de la valeur des camarades, et de la confiance qu'on met en eux pour diriger le Parti.

Et puisque j'ai dit cela, je veux aller plus loin. Il faut regarder les choses en face. La stratégie qu'on aurait pu développer au cours de cette crise, elle avait semblet-il dans l'esprit de ceux qui la menaient, un objectif, celui d'aboutir autant que possible à un Gouvernement homogène M.R.P. et à un autre objectif plus lointain peut-être, celui de revenir à un Gouvernement à peu près analogue à celui au sein duquel la crise avait débuté.

Cette dernière hypothèse, je ne veux pas la discuter et je ne veux même pas la retenir, je ne veux envisager que la première : un Gouvernement M.R.P. homogène, avec la politique de soutien. J'imagine que si Léon Blum était parmi nous, il ne me démentirait pas si je disais que dans toutes les attitudes politiques que peut prendre notre Groupe parlementaire, la politique de soutien est sans contredit la plus délicate et la plus difficile à mener.

Il est hors de doute, quand on a vécu notre vie de parlementaires, quand on sait combien de fois nous nous sommes posé la question, « est-ce que nous continuerons à soutenir ce gouvernement auquel nous participons ? » — car les camarades auraient tort de croire que le Groupe parlementaire est comme un chien crevé au fil de l'eau, qui une fois qu'il soutient ne discute plus, ne pense plus — mais lorsque nous n'aurons même plus cette raison de la présence de nos camarades au sein du Gouvernement, lorsque nous n'aurons plus ce motif pour voter contre notre cœur certains projets, alors je vous dis que fatalement, cela n'est même pas discutable, les crises se multiplieront, que le soutien dans la période où nous sommes, peut-être plus difficile que toutes celles que nous avons connues et où la contingence économique est aussi redoutable que la contingence monétaire, financière, et que la conjoncture politique nationale et internationale. Je dis qu'il sera très difficile de croire que ce soutien pourrait être de longue durée. Et alors, si on veut en accepter le risque — et le Parti a le droit d'en accepter le risque — il faut en mesurer les conséquences.

Et alors, camarades — et ce sera la dernière partie de mon exposé — alors il faut se dire qu'il y a un problème que jusqu'à présent nous avons écarté, que nous avons ajourné et qui se poserait impérieusement de façon urgente devant le Parti socialiste s'il adoptait cette politique, c'est le problème de la réforme électorale.

Vous avez, nous avons parfaitement le droit de dire : « Nous faisons cette politique parce qu'elle est conforme à notre doctrine, parce qu'elle est conforme à notre programme, parce que trop d'expériences nous ont déçus, parce que nous ne pouvons plus croire à la hardiesse des coalitions dans lesquelles jusqu'alors nous avons pris part avec des espérances qui ne se sont pas réalisées. » On a parfaitement le droit de dire cela.

Seulement alors, il ne faut pas dire en même temps : « Nous acceptons de retourner devant le pays car la dissolution serait proche. » Avec un système électoral tel

que celui que nous avons actuellement, dont nous savons fort bien que demain il amènerait au Palais-Bourbon non pas une Assemblée pareille à celle-là, ce qui serait déjà redoutable, puisque celle-là est presque ingouvernable, mais une Assemblée pire que celle-là, parce qu'il y aurait trois fractions : la fraction gaulliste, la fraction communiste et si vous voulez, au milieu, la fraction troisième force, si troisième force il y a, qu'aucune de ces trois fractions ne pourrait avoir la majorité, quelles perspectives seraient ouvertes devant nous ?

J'entends bien qu'on a l'habitude de dire dans ce cas : « Mais vous êtes toujours des prophètes de malheur, mais vous nous avez dit que tel gouvernement serait le dernier gouvernement et il y en a eu après. Tout s'arrange. » Oui, tout s'arrange jusqu'au jour où tout finit par craquer et je n'ai pas l'impression depuis le départ de notre camarade Ramadier du Gouvernement, que les choses se soient arrangées.

Alors, je le dis sincèrement, sans passion, après y avoir réfléchi : si vous me demandez quelle doit être demain la position du Groupe à l'égard du protocole, je ne vous cacherai pas une seconde que je n'ai pas changé d'avis et que je souhaiterais qu'on revînt au système qui a tout de même permis pendant quarante-six ans au Parti socialiste de vivre et de grandir, le Groupe parlementaire dirigeant l'action parlementaire, le Comité Directeur, bien entendu, ayant non seulement le droit et le devoir lorsqu'il le juge nécessaire, d'adresser au Groupe toutes recommandations qu'il jugera utiles et faisant appel, si besoin est, au Conseil national qui d'après les statuts du Parti est chargé lui-même de contrôler le Comité Directeur.

Il y a une autre solution, c'est celle qui consisterait à dire : « Le Comité Directeur et le Groupe parlementaire auront des réunions communes, le Groupe parlementaire mènera les négociations — car ceci est même dans le protocole — et puis à l'issue des négociations, on discutera ensemble et le Comité Directeur prendra la décision. »

Le pire, ce serait de rester dans la situation où nous sommes, et je crois du reste que tout le monde est d'accord. Je suis personnellement pour la première solution. On peut accepter la seconde. Je ne crois pas que la troisième donne de très heureux résultats et de toute manière, je souhaiterais que ce Congrès National Extraordinaire, qui doit s'occuper du Protocole, puisse mettre aussi à son ordre du jour ce problème de la réforme électorale qu'il faudra tout de même qu'un jour nous abordions.

Après avoir ainsi défini une pensée qui ne m'est pas personnelle, qui est sur certains points je le répète la pensée de la majorité du Groupe parlementaire, qui est sur certains autres l'expression de sa quasi unanimité, je ne veux dire que ceci : le Groupe parlementaire tout entier fait siens les propos par lesquels le Secrétaire général du Parti a terminé ce matin son exposé : nous sommes décidés, quant à nous, qui sommes tous des militants du Parti et pour quelques-uns de très vieux militants, à faire tout ce qu'il faudra pour donner au Parti, à un moment où semble-t-il le vent a tourné, et souffle maintenant dans nos voiles, où la propagande demain sera sans doute plus facile, où les succès seront plus certains, le Groupe parlementaire, dis-je, ne souhaite qu'une chose, sous la forme que vous direz, avec la loi que vous fixerez, c'est de s'associer à l'action commune dans l'amitié et dans l'unité.

Coll. Fondation Jaurès

EXPOSÉ DE BARATON

(Fédération de Charente-Maritime)

Camarades, je suis étonné moi aussi qu'il n'y ait pas davantage de Fédérations qui aient à faire connaître leur point de vue à la tribune de ce Conseil national. Je pensais en effet que cette réunion d'information avait un double but. D'abord apporter aux Fédérations les informations venant du Comité Directeur, du Groupe parlementaire et des Ministres, mais je pensais qu'il devait y avoir information dans l'autre sens et que les Fédérations devaient venir ici traduire l'état d'esprit de ceux que l'on appelle les camarades de la base et qui sont en réalité tout le Parti.

Nous avons quant à nous réuni un Conseil fédéral d'information et ce que je vais traduire ici, c'est, non pas mes sentiments personnels, mais les sentiments de ma Fédération.

Nous avons eu, pendant cette longue crise ministérielle, le sentiment, peut-être faux, qu'il y avait une certaine incohérence dans les attitudes prises et dans l'action menée. Nous n'avons pas compris en particulier que, à certains moments, ce soit le Groupe parlementaire qui se prononce le premier et le Comité Directeur qui prenne acte, et qu'à d'autres moments ce soit l'inverse, que le Comité Directeur prenne des décisions et que le Groupe parlementaire ensuite prenne acte.

Il y a évidemment là quelque chose qui ne colle pas et les camarades ont eu l'impression pénible, c'est peut-être faux, que ces deux organismes, l'un et l'autre, et à des moments différents, essayaient de fuir devant les responsabilités.

Nous pensons, je pense personnellement, que la proposition qu'à faite Guy Mollet ce matin, a besoin d'être revue et peut-être corrigée, car il y aurait en effet quinze parlementaires associés au travail du Comité Directeur pour prendre des décisions graves, mais les autres alors ? Que deviendraient-ils ? Seraient-ils quantité négligeable et invités pendant les crises à rester chez eux en attendant qu'on dénoue la crise pour eux ?

Nous ne pensons pas que cette solution puisse être adoptée. Mais, pourquoi n'y aurait-il pas dans ces moments-là une réunion commune du Comité Directeur et du Groupe parlementaire ?

On me disait aujourd'hui que le résultat ne serait pas tellement différent de ce qu'il a été. Si je fais de simples additions, je constate qu'au contraire le résultat eût été inverse, à moins, et je ne veux pas leur faire l'injure de le croire, que certains parlementaires à la fois membres du Comité Directeur, votent d'une façon au Groupe parlementaire et d'une autre au Comité Directeur.

Nous avons eu, et il y a longtemps que nous l'avons, l'impression d'une certaine impuissance de la part du Parti socialiste depuis la Libération, et cela je le sais est dû à la conjoncture politique dans laquelle nous avons eu à nous mouvoir.

Depuis la Libération, nous avons été obligés d'accepter des compromis, d'accepter des reculades qui ont beaucoup déçu ; depuis un certain jour, la coupe étant trop pleine et débordant, il y a eu un raidissement de la part du Parti, on a déterminé un certain nombre de crises ministérielles, mais ce qu'il y a de regrettable c'est qu'au sortir de ces crises nous avons toujours eu à constater que la nouvelle combinaison ministérielle était un peu plus modérée, un petit peu plus à droite que la précédente, d'où des déceptions toujours accrues.

Je voudrais dire ici à Daniel Mayer toute la reconnaissance de la Fédération de la Charente-Maritime pour avoir, au sein du Conseil des Ministres, défendu si vigoureusement la position du Parti sur le problème des salaires et sur le problème de l'augmentation du pouvoir d'achat de la classe ouvrière. Son action allait dans le sens des revendications de la classe ouvrière et c'est pourquoi c'était une action socialiste.

Nous lui avons été reconnaissants de mettre fin aux jours d'un Gouvernement qui, en réalité, depuis la fin juillet, ne gouvernait plus et il est exact qu'après le débat sur la Sécurité sociale on a bien senti, et après la faible majorité de trois voix, qu'avait obtenue le Gouvernement Queuille, que c'en était fini du Gouvernement Queuille et qu'il faudrait un jour ou l'autre qu'il disparaisse.

Je voudrais vous dire quel a été le climat quand la crise ministérielle s'est déclenchée. Je pense que dans les autres Fédérations ce climat d'ailleurs a été semblable. A ce moment-là, les sections se sont mises à revivre, à ce moment-là certains camarades qui n'avaient pas repris leur carte ont formulé le désir de la reprendre et l'ont retirée. Il y a eu un espoir pour un raidissement du Parti, mais qui ne soit pas qu'un raidissement éphémère.

Les camarades, cependant, ont manifesté quelque inquiétude lorsque Jules Moch fut appelé par le Président de la République, non pas en raison de la personnalité de Jules Moch, à qui je veux dire toute la confiance de notre Fédération, mais parce que nous pensions que le premier appelé allait au jeu de massacre et qu'infailliblement il ne réussirait pas et que c'était un coup de bâton donné dans l'eau.

Cependant, nous sommes reconnaissants à Jules Moch du sérieux avec lequel il a mené sa mission d'information et nous lui sommes reconnaissants aussi d'avoir formulé une déclaration ministérielle en tous points d'accord avec le dernier alinéa de la résolution du dernier Congrès National du Parti. Lui aussi, en formulant cette déclaration ministérielle, a été dans la ligne du Parti.

Nous lui avons été aussi reconnaissants de déclarer la nécessité d'une restauration de l'autorité gouvernementale car on a bien la sensation partout que l'autorité gouvernementale, cela n'existe plus. Nous avons de fréquents exemples de ceci : Le Préfet prend une décision, le Préfet, représentant du Gouvernement de la République, à l'encontre par exemple d'une entreprise privée, le chef de cette entreprise prend le dossier sous son bras, monte à Paris, va voir M. Petsche, et on lui donne satisfaction. Et c'est le Préfet qui a tort, qui a le dessous, et c'est le Gouvernement de la République qui en sort diminué.

Et si encore ces décisions étaient prises en faveur de gens qui le méritent, étaient prises en faveur de gens propres et qui n'ont rien à se reprocher, on pourrait peut-être passer, mais, hélas ! c'est souvent en faveur de ceux qui ont collaboré sur le plan économique et qui ont aussi

collaboré sur le plan politique que ces décisions sont prises.

Aussi nous pensions qu'avec Jules Moch, qu'avec un homme énergique, l'autorité gouvernementale aurait pu être restaurée. Le pays, c'est certain, veut être gouverné et c'est pourquoi de temps en temps il tend une oreille sympathique vers ceux qui font appel à plus d'autorité gouvernementale.

Nous avons regretté le torpillage de la combinaison Jules Moch, mais alors, je voudrais poser une question bien précise, et je m'étonne que personne jusqu'à présent ne l'ait posée : on nous avait laissé espérer la constitution d'un Ministère homogène et, en tout cas, s'il ne devait pas se constituer, il n'aurait pas fallu laisser espérer que cette constitution pouvait se faire. Nous voudrions savoir quelles sont les raisons exactes qui ont fait que Jules Moch a dû renoncer à la constitution de ce Ministère homogène.

Quoi qu'il en soit, après son échec, nous pensions que le Parti avait compris.

Puis est venu M. René Mayer. Il n'était évidemment pas question de participer avec le représentant du capitalisme, avec le champion du libéralisme qui, à l'heure actuelle, a redonné aux trusts le monopole des importations et des exportations, qui a fait cesser le dirigisme d'Etat mais pour reprendre un autre dirigisme, le dirigisme du capitalisme.

Enfin, René Mayer, c'est l'homme du prélèvement et de tant de mesures impopulaires et il valait mieux ne pas se « mouiller » avec lui. Mais, nous avons eu l'impression pénible qu'un moment donné le Parti se laissait enfermer, au cours des tractations, dans un piège du programme dont il ne pourrait plus s'évader, nous avons eu un moment donné, l'impression, je m'excuse de l'expression, que la guerre des deux Mayer n'aurait pas lieu. Le Parti radical, ou plutôt le Comité Cadillac en formulant une exclusive contre Daniel Mayer, a permis, j'en ai l'impression, que nous ne participions pas au Gouvernement de M. René Mayer.

Puis est venu M. Bidault. Bien que nous soyions, sinon les paysans du Danube, mais ceux de la Charente, nous avons très bien compris que trois semaines de crise avaient émoussé les volontés, que le Parti socialiste était las de s'entendre reprocher la responsabilité de la prolongation d'une telle crise. Nous avons eu la sensation très nette que tout était « cuit » et quelles que soient les propositions de Bidault et que quelle que soit la formule, nous étions prêts à y adhérer et, en effet, nous avons tous accepté, malgré une déclaration ministérielle moins nette, malgré le départ de Daniel Mayer, et je voudrais dire ici d'ailleurs la confiance que nous mettons en notre camarade Segelle au Ministère du Travail ; nous avons, nous, accepté tous les ministres modérés. « Cadillac » n'avait pas voulu Daniel Mayer, mais nous avons bien voulu, nous autres, de M. René Mayer et nous avons bien voulu reconnaître M. Petsche. De sorte que nous sommes bien obligés de formuler un certain nombre de craintes.

On nous a parlé, et je suis étonné qu'on n'en ait pas parlé davantage ici aujourd'hui, d'un trou. Oh ! évidemment, pas très profond, de 250 milliards, et je voudrais bien, nous aurions bien voulu savoir comment nos ministres socialistes au Gouvernement se proposaient de résoudre le problème et de boucher les trous. Va-t-on encore aller à des formules impopulaires ? Va-t-on encore demain augmenter le tabac, augmenter les carburants et prendre la chaîne de mesures qu'on est habitué à prendre en de telles circonstances ?

Enfin, nous sommes inquiets sur le plan laïc. Nous savons bien que tant qu'Yvon Delbos est à l'Education nationale, nous n'avons pas grand'chose à craindre, mais rien que sur le plan moral, psychologique, la présence de M. Bidault à la tête du Gouvernement renforce singulièrement la position du parti clérical.

Et puis la prime de 3.000 francs. Oui, c'est une victoire ; c'est une victoire à condition que cette prime ne soit pas une prime unique, et qu'elle soit reconduite jusqu'à l'entrée en vigueur des conventions collectives. Il est regrettable qu'alors que nous ne pouvons rien sur le plan économique et sur le plan financier, puisque nous ne tenons pas dans ces deux domaines, les leviers de commande, il est regrettable qu'alors que nous ne pouvons rien pour améliorer la condition des travailleurs, pour alléger leurs charges, pour améliorer leur pouvoir d'achat, nous soyions présents au Ministère du Travail et au Ministère de l'Intérieur, car si demain la condition de la classe ouvrière n'est pas améliorée, notre camarade Segelle et notre camarade Jules Moch se trouveront encore face à face avec la classe ouvrière, en position de combat, et c'est cela qui est grave pour le Parti socialiste. Car enfin pensez-vous que nous puissions expliquer à ces camarades qui gagnent entre 8 et 12.000 francs, qu'on leur fait faire une grève politique !

Pensez-vous qu'ils nous croiront ? Pensez-vous qu'ils nous suivront ? Non. Nous continuons à nous discréditer vis-à-vis d'eux et notre camarade Jules Moch continuera à essuyer les quolibets et à se voir décerner le titre de « premier flic de France ».

C'est pourquoi nous sommes inquiets de la formation de ce Gouvernement, c'est pourquoi sur le principe de la participation, l'autre jour, au Conseil fédéral d'Information, nos camarades à 5 contre 1, se sont prononcés contre la participation, alors que dans tous les Congrès précédents, nous avions formulé des votes en faveur de la participation.

C'est alors qu'au cours d'un autre sondage, car ce Congrès n'avait pas de pouvoir de décision, au cours d'un autre sondage, les camarades ont demandé à ce que, à 3 contre 2, il soit mis fin à la participation gouvernementale, oh ! non pas dans un geste de mauvaise humeur du prochain Congrès extraordinaire, non pas en retirant purement et simplement nos ministres sans raison, non pas en donnant l'impression que nous menons cette politique de Comité. Mais nous voudrions que le Congrès extraordinaire considère que la déclaration ministérielle de Jules Moch est un programme minimum, dont la réalisation doit être immédiate, un programme minimum formant un tout, et dont absolument rien ne peut être retranché, un programme qui doit être rapidement mis en chantier, et que nos camarades doivent quitter le Ministère, s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Sans cela, nous ne pourrons pas, malgré nos efforts, préserver le Parti de sa désintégration. Les résultats des élections partielles, nous nous en félicitons, mais attention, elles avaient lieu en pleine crise, au moment du raidissement du Parti, et je suis persuadé que cela a joué et qu'aujourd'hui nous n'obtiendrions pas les mêmes résultats. Je vous ai dit tout à l'heure que pendant la crise, des camarades reprenaient des cartes, les sections recommençaient à vivre. Je puis vous dire ici, et je ne vous en infligerai pas la lecture, mais je les ai ici, que j'ai reçu des lettres de démission d'un certain nombre de camarades responsables, de deux camarades secrétaires de section, d'un camarade de la Direction exécutive fédérale, ancien conseiller général ; d'un autre camarade qui est cependant profondément socialiste et ce qui est grave, qui est un des camarades les plus dévoués et les plus travailleurs de la Fédération. Vous le connaissez ici ; il est allé dans nos Semaines d'Etudes ; il a travaillé à Saint-Brieuc, c'est Michel Boucher, ancien déporté, ancien conseiller général, qui s'est toujours battu, non pas pour avoir une place, mais pour son idéal socialiste. Cela fait mal au cœur de voir partir de tels camarades.

Celui-là, nous l'avons raccroché par la manche ; il est resté au Parti par amitié, mais il refuse absolument aucune responsabilité tant que le climat ne sera pas changé et c'est pourquoi je voudrais attirer l'attention du Comité Directeur, l'attention des camarades, sur cette sorte de désintégration du Parti qui est en train de s'opérer. Il faut absolument que nous marquions un raidisse-

ment dans notre position, et dans notre attitude. Je sais bien que vous allez me dire : mais alors, qu'est-ce que tu préconises ?

Je vous l'ai dit, vous accrocher au programme de Jules Moch, et n'en pas démordre. Nous savons qu'il n'y a pas dans cette Chambre de majorité, et sur les problèmes économiques de majorité homogène et c'est pourquoi il est dangereux de faire partie, à l'heure actuelle, du Gouvernement parce que à tous les coups nous sommes battus sur ces problèmes-là, mais nous devons préserver, à défaut de majorité sur les problèmes économiques, la majorité politique et cela est possible, si nous savons décrocher et pratiquer une politique de soutien qui nous permettra peut-être d'être plus forts auprès des Gouvernements que nous soutiendrons, qu'au sein des Gouvernements dont nous faisons partie.

Le Parti doit se battre pour la classe ouvrière. Il doit refuser de s'associer à toute politique qui la dresse contre le régime, contre lui, ou alors le régime est perdu et, hélas ! le Parti aussi !

INTERVENTION DE GÉRARD JAQUET

Ce matin, Guy Mollet, dans son rapport très complet et très précis, nous a montré dans quelle atmosphère trouble et pesante s'était déroulée la récente crise gouvernementale. Mais ce qui est plus important encore pour nous, que les manœuvres de nos adversaires ou de certains de nos alliés, ce sont les raisons de l'inquiétude socialiste.

S'il y a eu ces jours derniers des divergences entre nous, s'il y a eu opposition entre le Groupe parlementaire et le Comité Directeur, c'est à mon sens avant tout parce que trop de camarades ne savent pas encore d'une manière suffisamment précise à quels résultats ils veulent aboutir. Nous avons en effet toujours trop tendance à pratiquer une politique au jour le jour sans idées directives guidant et orientant notre action. C'est peut-être aussi parce que nous avons encore peur d'examiner un certain nombre de problèmes. Le problème de la dissolution est de ceux-là.

Sans doute au fond de leur cœur certains camarades acceptent la dissolution, d'autres la repoussent, mais cependant au cours de cette récente crise, bien peu ont vraiment posé le problème devant les organismes du Parti. Bien peu ont envisagé avec conscience ce que pourraient être les conséquences bonnes ou mauvaises d'une dissolution de l'Assemblée nationale.

Ce sont ces problèmes que nous avons maintenant le devoir d'examiner avec attention au cours des quelques semaines de réflexion qui nous séparent du prochain Congrès extraordinaire.

Je voudrais cependant dès aujourd'hui vous apporter quelques premières observations.

Le raidissement socialiste

Au lendemain des élections municipales de 1947, le Parti s'est trouvé unanime pour penser que, devant le double danger totalitaire, il était nécessaire de rassembler tous les républicains sincères.

Il fallait essayer de tenir, de gagner du temps, d'éviter les crises gouvernementales trop rapprochées, qui risquaient d'aboutir à une crise de régime, et je crois encore aujourd'hui que cette politique a été en grande partie profitable. Mais bien vite, au fur et à mesure que la situation sur le plan politique s'améliorait, que les esprits se calmaient, des exigences nouvelles et nécessaires apparaissaient. On ne tardait pas à constater qu'un combat pour être victorieux ne doit pas se contenter d'être défensif. Pour combattre les adversaires de la République, il ne faut pas se contenter de tenir, il faut aussi montrer qu'on est capable de continuer. Le Parti lui-même, qui avait accepté sans joie mais parce qu'il considérait que c'était nécessaire de mettre en veilleuse un certain nombre de ses positions fondamentales, ne tardait pas tout naturellement à reprendre son langage et sa tactique traditionnels.

C'était vrai surtout dans certaines régions industrielles où les communistes sont encore puissants.

Il y a sans doute au sein du Parti communiste une crise certaine. Il y a de l'hésitation, du désappointement, parfois même de la colère, mais cependant dans de nombreux départements, la force électorale du bolchevisme est restée la même.

Quelles sont les raisons d'un tel état de fait ? Elles sont multiples et variées, mais il est intéressant à cet égard de connaître les réactions de certains communistes.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas, au moins une fois, entendu un ouvrier lui tenir ce langage : « Oui, sans doute, dit-il, sur le plan de la défense de la liberté et de la démocratie, je me sens très près de vous. Je n'ai que bien peu de sympathie pour Staline et les démocraties populaires, mais pour moi ce qui compte plus que tout cela, c'est la défense de mon gagne-pain quotidien, et j'ai toujours l'impression que c'est le Parti communiste qui le défend avec le plus d'ardeur et le plus de constance. »

Je ne prends évidemment pas à mon compte une telle appréciation, mais ce qui est grave, c'est que ce langage soit tenu par des hommes de bonne foi. Ce qui est grave, c'est que par un souci très légitime de préserver une majorité républicaine, le Parti ait trop souvent donné l'impression qu'il laissait à d'autres le soin de défendre les intérêts légitimes des travailleurs.

Cela devait provoquer tout naturellement cette réaction nécessaire. « Faites quelque chose au Gouvernement pour augmenter le pouvoir d'achat de la classe ouvrière d'une manière durable, ou alors si c'est vraiment impossible, quittez le ministère, car continuer plus longtemps une politique de collaboration gouvernementale dans ces conditions signifierait pour nous le total, le définitif reniement. »

Tel était le sentiment qui nous animait, lorsque André Philip présentait notre texte au dernier Congrès national.

Tel était aussi le sentiment, et je m'en réjouis, qui plus récemment animait les organismes directeurs du Parti, les ministres socialistes, et Daniel Mayer en particulier, au cours des derniers jours du Gouvernement Queuille.

La crise

Je ne reviendrai pas longuement sur la crise gouvernementale car Guy Mollet nous a fait à ce sujet un compte rendu très complet.

Première tentative de Jules Moch aboutissant à un échec. Seconde tentative : celle de M. René Mayer. Je voudrais sur ce point présenter une observation. Je crois que nous avons eu tort de ne pas dire tout de suite à M. René Mayer : « Impossible de collaborer avec vous. Il y a entre nos conceptions et les vôtres trop de divergences fondamentales, et une collaboration socialiste dans ces conditions serait pour nous une capitulation véritable. » C'est ce que j'ai dit à cette époque au Comité Directeur, d'accord avec Tanguy-Prigent, Edouard Depreux, et Marceau Pivert. On a pensé qu'il valait mieux ne pas provoquer de rupture dans l'immédiat, mais continuer les conversations. Je suis toujours persuadé qu'on a eu tort, et que l'opinion publique aurait mieux compris une rupture dès le départ sur le programme, sur l'orientation générale de l'homme, plutôt qu'une rupture à l'arrivée sur des problèmes qui prenaient fatalement un caractère un peu personnel.

Troisième tentative enfin : celle de M. Georges Bidault. Sur ce point, je suis d'accord avec Guy Mollet pour déclarer qu'il fallait tenter l'expérience de non participation socialiste, puisqu'on se trouvait pour la première fois devant un homme qui ne nous disait pas : « Si je n'ai pas l'assurance de votre participation, je refuse de faire mon Gouvernement. »

Je regrette très sincèrement qu'on n'ait pas saisi cette possibilité de décrochage qui s'offrait à nous.

L'avenir

Voilà pour le passé. Mais ce qui importe surtout ce sont les problèmes d'avenir.

Est-il possible de continuer à collaborer à des gouvernements qui s'orientent de plus en plus vers des formules de réaction sociale ?

Est-il possible de continuer à rester plus longtemps solidaires d'une politique qu'autrefois les socialistes les plus modérés condamnaient avec vigueur ?

Si nous voulons vraiment reprendre le contact avec la classe ouvrière, si nous voulons par cela même garder notre véritable raison d'être, il faut avec toute l'habileté et l'adresse nécessaires faire le plus rapidement possible le décrochage qui s'impose.

Je comprends bien l'argument de certains camarades : « Il faut savoir à quoi aboutit une telle politique, nous disent-ils ; si le Parti vous suivait, nous serions amenés à soutenir un Gouvernement M.R.P. homogène ou radical homogène, puisque nos voix sont nécessaires au sein de l'Assemblée actuelle. Or vous savez bien que nous ne pouvions pas voter régulièrement et systématiquement pour un tel Gouvernement. Nous risquerions donc ainsi d'ouvrir une période de crise et d'instabilité, qui nous conduirait tout naturellement à la dissolution. »

C'est un argument qui ne manque pas de valeur. Il est vrai qu'un raidissement socialiste aboutissant au décrochage augmenterait les risques d'une dissolution.

Je ne suis pas de ceux qui considèrent que la dissolution est une panacée, et serait le remède à tous nos maux. Mais ce que nous devons dire avec la même netteté, et la même franchise, c'est qu'il y a pour le socialisme français pire qu'une dissolution prématurée du Parlement. Ce pire pour nous serait, précisément pour éviter la dissolution, d'aller de reniement en reniement jusqu'en 1951. A cette date, les élections deviendraient inévitables, et nous nous présenterions devant le corps électoral avec un parti disloqué, discrédité, incapable de jouer le moindre rôle efficace. Ce serait cela la pire des solutions.

Toutefois, si la dissolution dans certains cas peut être acceptée et envisagée par nous, il faut préciser les conditions nécessaires et préalables. Entièrement d'accord avec Charles Lussy pour déclarer qu'il faut auparavant étudier, et voter une loi électorale nouvelle.

Il faut aussi que la dissolution soit précédée d'un raidissement du Parti qui, retrouvant sa physionomie propre, son autonomie véritable, puisse de nouveau rassembler autour de lui tous les indécis, et les hésitants qui n'ont plus en nous la même confiance qu'autrefois.

Il est une troisième condition nécessaire. Le Parti doit avoir un véritable programme socialiste. Non pas un programme démagogue, un panneau réclame, mais un programme sérieusement étudié et constructif qui nous différencie et nous distingue de nos adversaires, ou de nos alliés.

Si ces trois conditions étaient vraiment remplies, la dissolution ne devrait plus nous inspirer la même crainte, et le même effroi. Elle pourrait même, dans certains cas, devenir la seule solution vraiment honorable pour le Parti.

Le protocole d'accord

Quelques mots maintenant sur la réforme du protocole d'accord.

Je pense avec Guy Mollet, que lorsque deux organismes ont tous deux la possibilité de prendre une décision en période de crise, même lorsque l'un de ces deux organismes est supérieur à l'autre, cela aboutit tôt ou tard à une opposition regrettable entre l'un et l'autre. Il faut donc envisager la création d'un organisme unique. Guy Mollet propose la création d'un organisme comprenant le Comité Directeur dans son entier et quinze parlementaires. Je suis pour ma part tout prêt à accepter cette formule, mais à une condition, et sur ce point, je rejoins Charles Lussy. Il faudra étudier très rapidement la réforme du système d'élection du Comité Directeur, et s'orienter vers la représentation proportionnelle.

Lorsque les membres du Comité Directeur ne seront pas choisis uniquement pour leur autorité dans le Parti, ou pour leur compétence, mais aussi en fonction de leur courant d'opinion, et de leurs idées, notre organisme central, qui reflétera la pensée profonde de tous aura plus d'autorité pour diriger la politique du Parti dans l'intervalle des Congrès, et plus particulièrement en période de crise gouvernementale. Je connais bien l'objection qu'on ne manquera pas de soulever : « Mais si vous rétablissez la proportionnelle, vous allez faire revivre les tendances, que nous avons voulu supprimer au lendemain de la libération. »

Camarades, soyons francs. N'ayons pas toujours ce bandeau devant les yeux. Les tendances qu'on appelle aujourd'hui les courants d'opinion existent, qu'on le veuille ou non, et même si demain on voulait les supprimer personne n'y parviendrait.

Ce qu'il faut empêcher, c'est ce qui a existé peut-être dans certains cas avant la guerre : la constitution de partis organisés dans le Parti lui-même, et sur ce point nous serons tous d'accord.

Mais dans la mesure où des courants d'opinion existent, ils doivent avoir la possibilité de se manifester librement, et d'être représentés d'une manière équitable au sein de nos organismes centraux.

Voilà les quelques réflexions que je tenais à faire devant vous.

Je crois très sincèrement que cette voie du raidissement socialiste est la seule voie possible aujourd'hui pour nous.

Oh ! certes, ce n'est pas une voie triomphale, menant tout droit à la victoire.

C'est une voie au contraire difficile, et même périlleuse.

Si nous avons cependant le courage de la suivre avec ardeur, avec constance, et avec foi, je suis persuadé que nous arriverons à sauver la force et l'honneur du socialisme français.

RESUME DE L'INTERVENTION DE MAZIER

DEPUTE DES COTES-DU-NORD

Ce qui a frappé Mazier au cours de la crise, c'est une phrase de notre camarade Pineau, affirmant que le « Parti n'avait pas de stratégie ». Mazier pense, en effet, que le Parti, comme ses dirigeants, ne savent pas exactement ce qu'ils veulent, n'ont pas défini les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir.

Le Parti se propose-t-il, avant tout, d'exercer le pouvoir ? de sauver le régime ? de préparer et faire la révolution ? On ne le sait pas. Il faudrait établir une hiérarchie, fixer des étapes, créer les moyens de la politique choisie. Le Parti, absorbé par les sollicitations de l'actualité quotidienne, n'a pas su adapter son travail à ses exigences.

La question essentielle est de savoir aujourd'hui si le Parti doit continuer à participer ou, au contraire, entrer dans l'opposition.

Mazier est de ceux qui depuis quelque temps ont toujours voté contre la participation pour des raisons d'ordre doctrinal et des raisons de circonstances.

Il estime que la participation utile et féconde dans la période révolutionnaire qui a suivi la Libération est devenue vaine et dangereuse maintenant que les masses boudent l'action gouvernementale et que la résistance capitaliste paralyse toute tentative en faveur des classes laborieuses.

La participation, même peu fructueuse, pouvait se concevoir tant que le régime était en péril, mais, avec la régression du R.P.F., ce danger semble écarté et la participation ne peut plus qu'user le Parti et décourager ses militants. Sans doute il y a un risque à courir, mais l'action politique suppose toujours un choix qui comporte inévitablement des chances d'erreur.

D'autre part, le Parti, élevé dans l'opposition, n'a pas su adapter son appareil à l'exercice du pouvoir. Depuis les conquêtes de la Libération, que tous les partis se disputent, notre faiblesse numérique a empêché toute œuvre d'envergure et nous n'avons même pas su tirer parti des petits avantages du pouvoir comme nos collègues radicaux savent le faire à merveille.

Nous ne sommes pas d'ailleurs parvenus à coordonner l'action du Parti et du Groupe avec celle des ministres qui ont fait la plupart du temps la politique de leurs services.

Cela tient pour beaucoup au fait que nous avons un penchant fâcheux à la discussion et au bavardage, que nous triomphons dans l'abstraction et ne savons pas nous saisir des problèmes concrets en vue d'une action positive.

De plus, nous n'avons pas su donner une base doctrinale à cette action nouvelle à laquelle le Parti n'est pas habitué. Nous nous bornons à des redites et tandis que les autres partis fournissent à leurs militants des bréviaires et des catéchismes, nous laissons les nôtres désarmés devant les reproches d'opportunisme qu'on leur adresse. Depuis le livre de Léon Blum : « A l'échelle Humaine », on ne voit pas qu'on ait tenté l'effort de justification qui s'imposait.

Enfin et surtout, notre participation au Gouvernement actuel, étant donné la situation économique et internationale, nous condamne à l'impuissance. Il semble que nous sommes arrivés au moment où, quoiqu'on fasse, on ne puisse faire rien de bon dans une coalition dont nous devenons les prisonniers.

Toutefois, il n'échappe pas à Mazier que la non participation fera courir au régime et au Parti un risque grave et qu'elle peut avoir des conséquences auxquelles il faut songer dès maintenant.

Il estime donc que les vrais problèmes n'ont pas été posés ; il pensait qu'on aborderait la question de fond et regrette que le Secrétaire Général du Parti s'en soit surtout tenu à un rappel historique, à des questions de procédure, de partage des responsabilités, de protocole, qu'il ait donné tant d'importance, au point d'expliquer par elles l'impuissance à dégager une politique, à des indiscrétions relatives aux séances du groupe parlementaire et qu'il ait paru imputer ces indiscrétions aux seuls parlementaires alors qu'aux réunions du groupe assistent aussi les membres du comité directeur et les attachés ministériels.

Il pense, en outre que, de la position finalement adoptée, le Comité Directeur porte la responsabilité autant, sinon davantage, que le Groupe.

En prenant acte du vote du Groupe Parlementaire après l'investiture de Bidault, le Comité Directeur, en effet, a renoncé à jouer son rôle d'arbitrage et de décision alors que la faiblesse de la majorité qui s'était manifestée au Groupe lui fournissait l'occasion d'intervenir et de trancher.

En réalité, pense Mazier, si le Comité Directeur n'a pas pris cette responsabilité c'est qu'il n'était pas sûr d'avoir raison et qu'il a hésité au moment du choix.

Mazier reproche, d'autre part, au Comité Directeur, de n'avoir pas défini une politique claire et notamment, de ne pas avoir paru envisager les conséquences de son attitude en faveur de la non participation.

Il est convaincu, en effet, comme beaucoup de camarades, qu'il n'est pas d'investiture ni de gouvernement possibles sans la participation socialiste et qu'on ne peut opter pour la non participation sans envisager aussitôt l'éventualité de la dissolution et de la réforme électorale.

Il aurait voulu que ces questions là soient posées et qu'on ne paraisse pas surtout préoccupé des relations entre le Comité Directeur et le Groupe parlementaire.

A ce sujet, Mazier s'élève contre la proposition du Secrétaire Général du Parti qui laissera subsister une rivalité irritante entre les membres de l'un et de l'autre. Il pense qu'on a tort de compliquer les choses et que la vieille expérience du Parti radical, qui a retrouvé la faveur électorale au moment où nous sommes menacés de la perdre, nous montre que le plus simple serait de fondre les deux assemblées pour délibérations et décisions en commun.

En conclusion, Mazier estime qu'il est temps de faire un choix et le choix fait, de s'y tenir.

Ou nous participons et alors il faut que le Parti tourne tout son effort vers l'étude et la solution des problèmes concrets : Mazier cite par exemple celui de la réforme fiscale ou de la réforme de l'administration et des finances locales.

Ou nous entrons dans l'opposition — qui ne sera pas une position facile comme le croient certains — et il faut reprendre l'éducation doctrinale, armer le Parti pour la consultation qui serait ainsi rapprochée.

Dans les deux cas, c'est en mettant le Parti au travail, dans un climat d'amitié et de confiance, et non en discutant des responsabilités des uns et des autres, du Comité Directeur ou du Groupe, qu'on refera sa force et son unité.

EXPOSE DE BOUTBIEN

MEMBRE DU COMITE-DIRECTEUR

Camarades, je ne passionnerai pas le débat sur l'analyse détaillée de la crise, la vérité historique est toujours une vérité subjective lorsque les faits sont récents, et je me garderai d'apporter une impression subjective dans ce débat. Ma première remarque, vous tous y avez été sensibles, est que l'opinion publique de ce pays s'est pratiquement désintéressée d'une crise ministérielle qui a duré plus de trois semaines. Mais si l'on voulait faire l'analyse de cette crise, je ne sais pas s'il faudrait la faire sur le ton sérieux ou sur le ton ironique, car j'ai l'impression que nous avons vécu des paradoxes tels et des contradictions telles que cela permettrait d'écrire un très beau gag.

La vérité est qu'au début on ne savait pas du tout où le Parti voulait en venir. Pour notre part, nous avons maintes fois expliqué que dans les circonstances présentes, étant donné l'importance des forces conservatrices dans ce pays, l'efficacité socialiste au gouvernement était compromise, ce qui signifiait pour nous une politique de non-participation. Nous n'avons pas changé d'avis.

La tentative de Jules Moch

Appelé par le Président de la République, notre Camarade Jules Moch a réalisé ce tour de force de débrouiller une situation extrêmement confuse en moins de 48 heures, et lorsque sa mission d'information s'est transformée en investiture, le Parti a-t-il fait tout ce qu'il pouvait pour que l'expérience Jules Moch réussisse ? Voulait-il qu'elle réussisse ?

Il faut peut-être poser la question. Réussir, cela pouvait avoir plusieurs interprétations. On pouvait essayer, si l'on voulait aller ultérieurement vers la non-participation, de former un Gouvernement socialiste homogène qui eut pu prendre dans les quelques heures ou dans les quelques jours de son existence — en admettant que son existence ait été brève — les arrêtés de salaires nécessaires qu'imposait la situation. La chute d'un tel gouvernement eût alors placé le Parti dans une situation nette et claire vis-à- vis du public et permis à la majorité conservatrice de former à son tour son Ministère, sans que nous soyons obligés d'y participer. Pourquoi avoir écarté cette solution ?

Quelles forces obscures ont agi pour détourner Jules Moch de sa décision qu'il avait rendue publique.

On voulait ménager les chances d'une participation ultérieure.

Bien. Alors si le Parti voulait participer coûte que coûte, pourquoi avoir accumulé sur le chemin de Jules Moch des difficultés successives. Après la dernière réunion du Comité-Directeur, une heure avant que Jules Moch renonce, après un incident au Groupe sur lequel je ne veux pas revenir, il n'était politiquement plus possible qu'il forme son Ministère. En effet, sur la proposition que j'avais faite, de faire confiance à Jules Moch pour terminer ses négociations, votée à la majorité relative, l'opposition du Secrétaire Général du Parti et l'opposition de Membres du Comité-Directeur représentant la Fédération du Nord se sont manifestées. Je le dis, parce que ça aussi, c'est l'histoire. Comment un tel Ministère eût pu vivre, avec une pareille opposition, et avec une majorité d'investiture constitutionnelle si réduite.

La tentative de René Mayer

Ensuite, sur la question René Mayer, quelle agitation extraordinaire ! Je n'ai aucune sympathie pour les idées politiques de René Mayer, et cette fois encore j'ai voté contre la participation. Mais véritablement un Parti qui, il y a un an, a accepté Paul Reynaud peut bien accepter René Mayer sans faire le difficile ! Les participationnistes oublient un peu trop ce qu'ils ont fait.

Ils sont allés très loin. Ils ont considéré les P.R.L. comme appartenant à la majorité gouvernementale, comme formant la troisième force! Véritablement, manifester une crise de conscience républicaine sur René Mayer et lui poser toutes les questions que nous lui avons posées alors qu'il avait en quelque sorte repris le programme de notre Camarade Jules Moch, vouloir sa chute coûte que coûte, aurait été en d'autres circonstances une opération politique valable si on voulait cesser de participer. Mais comme ce n'était pas le cas pour ma part, j'y ai vu le problème non pas d'un homme mais d'une orientation politique, le choix entre la grande entreprise et la petite et moyenne entreprise, le problème de savoir quelles forces sociales pourront ainsi être dégagées pour poursuivre un objectif socialiste. Mieux vaut un adversaire intelligent et conséquent, qu'un partenaire inconsistant.

Je dois dire que si les Camarades estimaient que René Mayer devait échouer, pourquoi l'avoir investi. Toujours pour ménager une participation ultérieure. Après l'échec de René Mayer et après avoir démontré que le pire adversaire dans les circonstances présentes, sur le plan international, était représenté par le Vatican et la démocratie chrétienne, on est arrivé à accepter sans aucune espèce de discussion les propositions les plus simplistes qui furent faites par le Président Bidault.

Le nouveau Ministère

Ceux qui ont écouté le rapport de la délégation parlementaire après les entretiens avec René Mayer, le sérieux des questions, la précision des réponses, ont sans doute été étonnés qu'il n'y ait pas eu dans le Groupe Parlementaire, ni dans le Comité-Directeur, une réaction plus vive contre la fragilité, l'insonsistance, et le vague de toutes les propositions et de toutes les réponses que le Président Bidault a faites.

C'était tout de même amusant ! On a bien ri lorsqu'il nous a dit qu'il fallait trouver le grain de sel à mettre sur la queue de l'oiseau pour faire sortir l'or caché dans les jardins de France.

C'était très drôle, mais au point de vue concret, à quoi cela ressemblait ? A quelle politique cela se rattachait ?

Néanmoins, par un effet de lassitude, de fatigue, on a accepté la formation du gouvernement Bidault sans qu'il y ait aucune réaction, même pas, je le dirai, sur la question du Ministère du Travail, qui avait été le point d'accrochage de négociations précédentes, pas davantage sur le Ministère de la Défense Nationale, pas davantage sur la Justice et l'Information.

Nous avons été à deux, au Comité-Directeur, Marceau-Pivert et moi-même, à refuser la lettre de démission de notre camarade Daniel Meyer, parce que nous sentions bien qu'à partir du moment où on lâchait la carte Daniel Mayer, c'était en fait l'acceptation inconditionnelle. Le groupe a voté à cinq minutes de distance l'investiture et la participation.

Responsabilités

Et si dans la nuit, à 2 heures du matin, malgré une proposition que j'avais faite de renvoyer au lendemain la décision, le Comité-Directeur a pris acte de la décision du Groupe Parlementaire, camarades, faut-il faire un drame parce que l'organisme central du Parti n'a pas réussi à remplir son rôle jusqu'au bout ?

Car le protocole d'accord a joué. Il a joué contre René Mayer puisque c'est le Comité-Directeur qui a fait échouer la tentative René Mayer. Pourquoi n'aurait-il pas joué tout aussi bien avec Georges Bidault ?

On avait peur d'être traités de « comitards » ?

Faut-il véritablement que nous soyons revenus si loin en arrière et tombés si bas pour craindre actuellement dans une certaine opinion publique une sorte d'injure qui nous serait adressée, nous traitant de « comitards » ! Croyons-nous que c'est la seule façon pour éviter que les conservateurs réactionnaires ne deviennent des Gaullistes ?

La structure de la vie démocratique d'un pays exige de plus en plus des partis organisés, et des partis qui sont comme le nôtre des partis démocratiques et qui respectent les règles du jeu. Ces partis-là ne peuvent prêter le flanc à aucune critique quant aux décisions de leurs organismes centraux. Nous ne sommes pas dans des Comités-Directeurs élus par hasard, nous sommes des Comités-Directeurs élus par des congrès réguliers, après des consultations difficiles. L'autorité que nous détenons est une autorité que le Parti tout entier dans sa confiance nous a déléguée.

Pourquoi être sensible actuellement à cet argument? Est-ce que vous croyez que le Comité Central du Parti Communiste est sensible à l'argument de « comitard »? Est-ce que vous croyez qu'un Parti bien organisé, digne de ce nom, et qui se prétend prolétarien, défenseur de la classe ouvrière, qui a pour objectif la révolution sociale, doive reculer uniquement devant l'argument de « comitard »? Nous serons forcément des « comitards » et peut-être davantage que des « comitards », je l'espère, dans l'avenir, car si nous voulons un jour faire la révolution, il faudra peut-être briser quelques formes existantes !

La non-participation comporte le risque de dissolution

Ceci étant, je ne m'attacherai pas davantage à cette analyse du passé, on nous demande, et il faut être logique avec soi-même. Dans la mathématique parlementaire actuelle, le refus des socialistes de participer au Gouvernement conduit à accepter la dissolution. Et ce risque, il faut avoir le courage de le prendre. Vous ne pouvez pas continuer l'expérience d'une législature qui a été élue dans des conditions très particulières, avant les décision du Kominform, avec l'absence d'une représentation gaulliste, avec aussi le fait que le Parti socialiste s'est trouvé dans une position d'unité d'action avec les Communistes, au moment même où s'est faite cette campagne électorale.

Avec les conditions présentes, dites-vous bien que ce Parlement représente un peu l'injustice du scrutin majoritaire à deux tours, il y a un certain nombre d'électeurs qui ne sont pas représentés. » Mais aujourd'hui, du fait même que le Groupe R.P.F. se retire du jeu, du fait aussi que le groupe communiste tout entier se retire du jeu, il y a environ un tiers de l'Assemblée qui ne joue plus le jeu parlementaire, et donc plusieurs millions d'électeurs qui ne sont pas représentés dans la vie parlementaire. Il est plus que nécessaire maintenant de consulter le Pays pour le faire juge de cette situation, et lui demander son avis.

Nous avons été logiquement appelés à dire qu'un vote de non participation entraînait comme conséquence et affirmait la nécessité d'une consultation politique du pays.

Impuissance de l'action socialiste dans le Gouvernement

En ce qui concerne la réalité présente, croyez-vous que nous ayons réglé les difficultés ? Est-ce que le problème des salaires et des prix est réglé parce que la crise ministérielle est terminée ? Est-ce que vous croyez que la prime exceptionnelle unique qui sera versée une sule fois aux économiquement faibles gagnant moins de 12.000 francs par mois est capable de satisfaire les exigences du monde du travail ?

Notre camarade Jules Moch nous avait communiqué, au Groupe Parlementaire, une statistique d'ailleurs incomplète, portant sur les travailleurs de la région parisienne, et sur les travailleurs du Midi de la France, et qui précisait que :

75 ouvriers gagnaient moins de 10.000 francs.
120.000 ouvriers gagnaient entre 10.000 frs et 11.000 f.
200.000 ouvrier gagnaient entre 11.000 et 12.000 fr.
600.000 ouvriers gagnaient entre 12.000 et 13.000 frs.
850.000 ouvriers gagnaient entre 13.000 et 14.000 frs.
4.000.000 ouvriers gagnaient au-dessus de 15.000 frs.

Ces chiffres montrent que très peu de salariés seront bénéficiaires de la mesure envisagée.

Est-ce que vous croyez que vous aurez répondu aux exigences et aux aspirations de la classe ouvrière uniquement par une prime exceptionnelle unique, alors que vous savez que le retour à la liberté des salaires, le rétablissement des procédures d'arbitrage, va exiger du fait de l'obstruction de Petsche, plusieurs mois avant d'entrer dans les faits ?

Est-ce que vous croyez que les économiquement faibles se contenteront d'une prime unique, exceptionnelle, versée en une fois, le 15 novembre, et que l'agitation sociale, ne continuera pas à se développer dans ce pays parce que la revendication des salaires est commune à tous les travailleurs.

Alors, ce Gouvernement ira devant des difficultés énormes, toujours accrues, où nous montrerons toujours notre inefficacité, et nous serons de plus en plus « embarqués » dans une politique dont nous ne serons pas les maîtres et dont nous serons en définitive les victimes.

La « sale guerre »

En ce qui concerne l'Indochine, dans quelques jours, au moment du vote des crédits, il faudra voter cette fois-ci presque 150 milliards de crédits pour continuer la guerre en Indochine. Ce budget est en augmentation. Avons-nous la certitude que le Gouvernement Bidault peut vraiment faire actuellement une offensive de paix immédiate telle que la réclame le Parti ? Vous savez très bien que non, et je dirai même que Bidault est allé moins loin sur le problème de l'Indochine que n'était allé René Mayer — je ne parle pas, bien entendu, de notre camarade Jules Moch — mais je dis que dans ces conditions, ce budget de 150 milliards sur l'Indochine, vous allez bien le voter, vous allez bien être obligés de le voter, vous allez vous associer à une politique que vous condamnez dans vos assises nationales. Vous allez vous couvrir un peu plus de ridicule.

Et les nouveaux impôts

En ce qui concerne la fiscalité, il faut trouver 250 milliards d'impôts nouveaux. Vous acceptez de voter les recettes nécessaires pour assurer l'équilibre budgétaire. On va le constater. Qu'est-ce que vous proposerez pour obtenir 250 milliards d'impôts nouveaux ? Quelle est la solution socialiste à cette question dans le cadre du régime actuel ?

Je vous demande bien si les socialistes n'ayant pas la majorité sont capables de définir une fiscalité conforme aux intérêts des classes sociales qu'ils veulent représenter. Alors, vous accepterez la fiscalité des autres ? Et dans ces conditions, est-ce que vous croyez que vous aurez raffermi la position de classe du Parti ?

En ce qui concerne les conséquences de la dévaluation sur les prix de revient intérieurs, conséquences qui n'ont pas encore pu se manifester d'une façon complète, est-ce qu'on a prévu des mesures qui permettraient d'empêcher ou de contenir les hausses de prix qu'entraînera obligatoirement cette dévaluation ? Est-ce qu'on est prêt à y parer ? Est-ce que ce sont les travailleurs qui feront éternellement les frais de l'opération ? Dans ces conditions, c'est le moment, plus que jamais, de refuser une participation à un tel Gouvernement, pour que le Parti prenne sa place dans l'opposition. Prendre sa place dans l'opposition, dans les circonstances présentes, pour le Parti, cela ne signifie pas revenir à la position traditionnelle du Parti. Certains camarades ont peut-être la nostalgie du régime bourgeois libéral où le Parti socialiste se trouvait toujours dans l'opposition.

Dans l'étape intermédiaire que nous vivons, le Parti socialiste est appelé de plus en plus à prendre les responsabilités du pouvoir mais alors, s'il doit les prendre, il faut qu'il les prenne avec la possibilité d'être efficace et d'imposer sa politique. J'estime même, plutôt que de donner comme objectif au Parti après la consultation électorale, le retour à l'opposition, ce qui serait en quelque sorte envisager déjà notre défaite, ou encourager un esprit de défaitisme, ce qui importe davantage, c'est d'être dans l'opposition maintenant, pour pouvoir reconquérir les forces sociales qui nous manquent, et cette fois-ci, pour reconquérir le pouvoir à notre profit.

Comment en sortir

Et voilà les difficultés. Les solutions ? Je crois qu'il y a beaucoup de démagogie dans les solutions proposées. Je me souviens d'une conversation qui avait lieu à la Commission des Résolutions, entre Christian Pineau et notre camarade Titeux, et Pineau disait que dans les circonstances présentes, il n'était pas possible d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs. C'est, qu'en effet, si on se base sur les bénéfices réalisés par les entreprises dans les circonstances présentes, ce n'est pas uniquement la répartition du bénéfice fait par les entreprises qui permettra une augmentation substantielle du pouvoir d'achat. Ce qui importe aujourd'hui, et c'est là le rôle progressif du socialisme, est d'assainir les gestions des entreprises, de ne pas laisser à côté du patronat une certaine forme de la technocratie complice du profit que le patronat accapare tous les jours.

Il ne faut pas oublier non plus qu'aucune espèce d'augmentation de la capacité d'achat des travailleurs n'est possible sans une organisation scientifique et rationnelle du travail, sans une augmentation de la productivité, car avant même de pouvoir consommer des richesses, il faut les produire, et avant même de distribuer les bénéfices, il faut encore qu'il y en ait. Dans ces conditions, vous sentez bien que l'assainissement des gestions exige de plus en plus la participation et l'accession au pouvoir des catégories sociales les plus aptes à la gestion, c'est-à-dire une nouvelle promotion issue de la classe ouvrière, qui serait capable aujourd'hui de prendre en mains la direction des entreprises, pour pouvoir répondre aux objectifs et aux impératifs que le socialisme a posés. Que faisons-nous actuellement dans cette direction ? Rien.

Craindre la résistance ouvrière

En dehors de cela, il y aura beaucoup d'illusions. Je voudrais attirer l'attention des camarades sur un fait qui a son importance. Vous n'intéresserez véritablement les ouvriers à la production et à la productivité que dans la mesure où vous exprimerez en leur nom leurs préoccupations humaines. Sinon ne croyez-vous pas que tous les plans ne risquent de s'écrouler en face d'une résistance ouvrière organisée ? Je ne dirai pas sabotage, mais simplement ralentissement de la production, les gens déclarant qu'ils ne produiront qu'en fonction de ce qu'ils vivent. Par là même toutes les constructions abstraites risquent de s'écrouler demain. Vous vous trouverez alors cette fois-ci devant une situation encore plus aggravée, à laquelle ni position gouvernementale, ni la force armée, ne pourront plus faire face.

Il faut changer de politique

Dans ces conditions, je vous demande de dire très nettement que nous devons cesser de participer au Gouvernement et accepter de consulter à nouveau le pays. Ce qui reste la plus saine tradition républicaine.

Nous demandons, avant cette consultation populaire, une réforme de la Constitution, qui n'impose plus le vote à la majorité absolue pour l'investiture constitutionnelle du Président du Conseil. Car réfléchissons un peu, camarades. Si demain, à la suite de la dissolution de l'Assemblée et étant donné qu'une réforme électorale a des chances de ne pas aboutir, en raison de l'opposition conjointe du M.R.P. et des communistes, si demain nous nous trouvons devant l'obligation d'une investiture constitutionnelle à la majorité absolue du Président du Conseil, et dans l'éventualité où la conjoncture communiste-R.P.F. grouperait plus de 50 % des députés, dans cette situation nous ouvririons la porte à une crise plus profonde qui serait une crise du fonctionnement même du régime parlementaire.

Il faudra donc, avant de se séparer et avant de demander au Parlement de voter la dissolution, prendre les précautions nécessaires sur le plan parlementaire, si possible une réforme électorale et en tous cas révision de la Constitution en ce qui concerne la désignation des Présidents du Conseil.

Garder au Parti son caractère fondamental

Modifier le protocole d'accord n'est pas la solution qui convient pour faire face à toutes les difficultés actuelles. La proposition qui nous est faite par le secrétariat général du Parti nous en discuterons, certes, au Comité Directeur, mais ce qui nous est connu constitue un véritable contre-sens, sur la signification même du Parti.

Le Parti socialiste est un parti qui s'est toujours honoré d'être construit et organisé en dehors de l'institution parlementaire. Il est un Parti qui groupe les travailleurs et les ouvriers. Il a une construction pyramidale et au sommet de la pyramide il y a le Comité Directeur.

Est-ce que vous esquiverez les responsabilités en les diluant ? Je dis non. On n'esquive pas les responsabilités en les diluant et ce n'est pas en créant toujours des organismes nouveaux qu'on fait face aux responsabilités qui sont les nôtres. L'essentiel, pour l'instant, est d'éviter que le Parti puisse prendre une autre structure. Sans faire de différence sur les mérites des Parlementaires et des Membres du Comité Directeur, il serait grave que le nombre des parlementairs soit supériur au nombre des non-parlementaires dans l'organisme projeté.

Vous enlèveriez un des aspects fondamentaux de l'organisation du Parti. Il deviendrait, pour l'opinion publique, une combinaison électorale. Vous lui feriez perdre sa figure de mouvement socialiste qui s'est toujours manifésté au cours d'une longue tradition à la fois par une action sur le plan parlementaire, et aussi par une action sur le plan extra-parlementaire, sections, syndicats, coopératives, groupes socialistes d'entreprises.

Si, aujourd'hui, nous acceptions la proposition qui nous est faite, je crois que nous consacrerions la structure d'un nouveau parti qui n'aurait plus la structure d'un parti socialiste, et je ne veux même pas dire — j'ai presque besoin de m'excuser pour le rappeler — un parti comme l'article 1er des statuts le désigne, un parti de classe et de révolution.

Ce serait là une erreur, une erreur grave. J'adjure le Parti ne ne pas la commettre. Sans modifier l'état actuel, l'essentiel c'est d'établir l'antériorité des votes, c'est de savoir qui votera le premier du Comité Directeur ou du Groupe Parlementaire, et je crois que sur chaque question particulière, qu'il s'agisse d'une motion de confiance, d'une motion de censure ou même d'une question d'investiture et de participation, il est très facile d'établir une antériorité qui tiendrait compte des responsabilités particulières et du groupe, et du Comité Directeur sur les problèmes à trancher.

Il est bien évident que sur les problèmes intéressant l'ensemble de la vie politique du Parti et du Pays (investiture, participation ou non), c'est le Comité Directeur qui devra trancher. Sur les problèmes qui sont strictement de caractère parlementaire, c'est au groupe parlementaire que reviendrait l'antériorité de vote (confiance, censure). Ce qui engage l'avenir appartient au Comité Directeur ; ce qui sanctionne le passé appartient au Groupe Parlementaire.

Aucun militant n'échappera au choix

Malgré cet exposé, qui doit apparaître à certains bien pessimiste, j'ai au fond du cœur un grand optimisme, car je suis convaincu que nous assistons en France, dans les circonstances présentes, à un reclassement politique extrêmement important. On a vu s'affaiblir les forces extrêmes, on a vu le parti communiste marquer le pas, on a vu le mouvement R.P.F. amorcer sa dislocation.

Je pense que nous ne devons rien faire qui puisse les regrouper et les cristalliser à nouveau, mais ce que je crois, c'est que si nous voulons véritablement attirer à nous les catégories sociales qui sont actuellement sous l'emprise communiste, il faut changer de politique et nous présenter à elles avec un autre visage que celui que nous prenons, à travers des participations gouvernementales où nous perdons de plus en plus notre véritable raison d'être socialistes.

Et dans ces conditions j'estime qu'il est encore temps, par une politique d'opposition et par une politique d'opposition cohérente qui ne se préoccupera pas simplement de faire de la démagogie, mais qui se préoccupera des conditions de la production autant que des revendications sociales, je crois que nous avons la possibilité de regrouper avec nous la plus grande partie de l'opinion démocratique de ce pays.

Sur cette parole d'espoir je voudrais conclure. Nous sommes actuellement dans une situation difficile. Nos décisions engageront l'avenir du Parti : ou les uns disparaîtront dans la tourmente, emportés dans la crise d'un régime parce que trop liés à la forme parlementaire de la démocratie, et parce que n'ayant pas manifesté suffisamment leur indépendance et leur raison d'être ou avec nous vous direz que vous entendez rester fidèles au socialisme, à ses méthodes, à ses principes, à son organisation, et dans ces conditions je suis convaincu que nous avons devant nous un avenir rempli de lumière, de joie et de gloire.

INTERVENTION DE Pierre BLOCH

Le Conseil National, aujourd'hui, est un Conseil National d'information. Il s'agit, à mon avis, beaucoup plus de se préoccuper de ce que nous allons faire demain et de ce que nous allons préparer pour notre Congrès National que de se retourner sur un passé récent et d'en analyser les causes historiques.

Je pense, pour ma part, que le Parti socialiste, dans la bataille qu'il est appelé à mener, doit plus que jamais se mettre à la tête de la défense des nationalisation réalisées après la Libération.

Le rôle et l'importance des Sociétés nationalisées

Je dois dire qu'on oublie un peu trop souvent que les sociétés nationalisées représentent aujourd'hui plus de 50 % du capital français et, quand il y a des consultations ministérielles, quand des hommes politiques sont désignés pour former le Gouvernement, nous voyons défiler soit au Ministère des Finances, soit au Ministère de l'Economie Nationale, des hommes du Patronat Français mais jamais ou le Ministère de l'Economie Nationale, ou le Ministère des Finances n'aurait l'idée de grouper, de réunir les Présidents de Sociétés nationalisées qui ont peut-être et qui avaient peut-être leur mot à dire lorsque le problème qui s'est posé, il y a quelques jours, était un problème des salaires et des prix.

Notre ami Daniel Mayer, seul, a pris l'initiative de réunir dans son Bureau les Présidents des Sociétés nationalisées. Il aurait été peut-être bon de dire, de répéter ce qu'ils ont dit, les uns après les autres, ces Présidents de Sociétés nationalisées. Ils ne sont pas tous socialistes, certains sont même éloignés de nous, mais tous, que ce soient les Représentants des Charbonnages de France, que ce soient les Représentants de la Régie Renault, ont été unanimes pour dire : « Il nous est possible, à l'heure actuelle, d'accorder des hausses de salaires de 5 à 8 %, tout en maintenant nos prix ».

Est-ce que la formule de réunir les Présidents de Sociétés nationalisées a été répétée ? Est-ce que leurs déclarations ont été répétées ? Est-ce qu'elles ont permis à nos amis socialistes, devant la politique de Queuille, de Petsche, de montrer que les Présidents de Sociétés nationalisées pouvaient affirmer : « Oui, nous puovons, à l'heure actuelle, accorder une augmentation intéressante pour une partie des ouvriers, et nous pouvons également ne pas toucher aux prix » ?

Car, voyez-vous, ne vous faites pas d'illusion, ils sont tous contre ces primes fixes qui viennent s'ajouter à d'autres primes, qui aggravent leur comptabilité, qui la compliquent et qui, en réalité, comme le disait fort justement tout à l'heure Léon Boutbien, ne donnent pas satisfaction à l'ensemble de la classe ouvrière, car elles ne touchent que la minorité la plus malheureuse.

Et des hommes qui sont loin de nous, qui ne sont pas quelquefois nos amis politiques, pouvaient dire : « Oui, à l'heure actuelle, il y a une grande misère dans la classe ouvrière », et M. Lefaucheux lui-même, au cours de ces réunions, nous affirmait : « Il y a une grande misère dans la classe ouvrière, mais la classe ouvrière ne bouge pas parce qu'elle a été fatiguée par la gymnastique révolutionnaire que le parti communiste lui a fait faire sans cesse depuis des années, parce que la classe ouvrière à peur du chômage », et nous, Socialistes, est-ce que nous avons le droit, est-ce que nous pouvons ne pas accorder, ne pas essayer de donner satisfaction à une partie de la classe ouvrière parce que nous savons que cette peur du chômage l'empêche de passer à l'action révolutionnaire et revendicatrice ?

Ah, camarades, bien entendu, rien n'est plus facile que de dénigrer une nationalisation, mais rien n'est plus difficile que d'en faire un succès. Et il faut que nous prenions courageusement la défense de ces nationalisations que, petit à petit, les hommes de finances essaient d'amenuiser et de détruire et essaient d'empêcher de travailler.

Et quand je parle de prendre courageusement la défense des nationalisations, je veux aussi dénoncer courageusement ce qui, à l'intérieur des nationalisations, est gabegie, incompatibilité ou incompétence avérée.

Il faut expliquer aux ouvriers que la notion du prix de revient n'est pas une notion purement capitaliste et que l'amélioration de la gestion, c'est-à-dire du rendement, doit être aussi une thèse que les socialistes doivent courageusement, devant les Comités d'Entreprise et les ouvriers, défendre.

Et il ne faut pas non plus que l'entreprise nationalisée tende à renoncer aux bénéfices et à consentir au déficit car, voyez-vous, camarades, ce qui est grave — et c'est là où les hommes de « L'Aurore » et nos adversaires auraient sans doute raison — c'est — et il faut bien s'en rendre compte — qu'au fur et à mesure que les déficits s'accumulent dans les entreprises nationalisées, ceux-ci sont couverts par le budget, c'est-à-dire par l'impôt et par l'inflation et à ce moment, les trusts peuvent se frotter les mains car l'heure a sonné pour eux de pouvoir reprendre les affaires contre la victoire de la classe ouvrière. Eh bien, cela nous ne pouvons pas le permettre.

Qu'on donne aux sociétés nationalisées les mêmes chances qu'au secteur privé et je vous assure que les Sociétés nationalisées seront aussi capables de faire des bénéfices et d'avoir un rendement intéressant.

Pour ou contre la participation

Après avoir abordé ce problème technique, je voudrais examiner, si vous le permettez, celui de la transformation à l'intérieur du Comité Directeur. Je le dis très sincèrement, j'ai peur que l'on ressuscite à nou-

veau à l'intérieur du Parti les luttes de tendances.

Bien sûr qu'à l'intérieur du Parti nous ne sommes pas d'accord sur tous les problèmes, bien sûr que nous ne pensons pas tous la même chose au Comité Directeur ou au Groupe parlementaire. Mais c'est l'honneur du Parti, cette liberté, mais entre cela et ressusciter les tendances du Parti, il y a un abîme dangereux car si, demain, à la rentrée parlementaire, au mois de janvier, vous allez élire 15 parlementaires chargés d'être à côté du Comité Directeur pour prendre position sur certains problèmes, vous n'allez plus voter pour eux parce qu'ils vous sont sympathiques ou parce que ce sont des hommes de premier plan, qu'on le veuille ou non, vous voterez pour eux d'abord quand vous saurez quelle position ils ont pris sur les problèmes de la participation ou de la non-participation. Alors, que vous le vouliez ou non, vous ressusciterez par ce fait les luttes de tendances.

Alors, disons-le franchement, c'est revenir à l'A.C.F. d'avant-guerre et je dirai : « Méfiez-vous, car vous savez si le Parti, avant la guerre, a souffert de cette tendance, de ces luttes de tendances, luttes qui ont amené certains jusqu'à la collaboration avec Vichy, avec l'ennemi, méfiez-vous de recommencer ». Et je voudrais, en manière de conclusion, rappeler un mot du temps où les luttes de tendances étaient si vives et lorsqu'un de nos camarades disait, à propos de participation : « Oui, nous voulons participer contre la réaction, mais nous ne voulons pas participer avec la réaction ».

Méfiez-vous que, demain, entraînés par une politique trop complètement partisane, passionniste, vous ne soyez amenés à collaborer, avec l'étiquette républicaine, avec des hommes d'extrême droite ou des porteurs de francisques comme il y en avait trop dans le Gouvernement du Président Queuille.

INTERVENTION DE LAMARQUE

FEDERATION DE LA HAUTE-MARNE

Je serai bref et ne parlerai pas de la participation et fort peu de la dissolution.

Je ne m'éloignerai cependant pas du débat, car ce que nous voulons tous, c'est servir le Parti et lui redonner une ardeur nécessaire. Il ne faut pas se le dissimuler, le Parti traverse une crise. Ainsi, alors que nous avions placé en 1947, 750 feuillets annuels et 5.156 timbres, nous n'en avons placés respectivement, en 1949, que 300 et 1.500 ; jamais, même aux plus mauvais jours de 1934, nous n'avions atteint un tel niveau.

Il y a peut-être à ce malaise des raisons locales. Au milieu d'une région agricole, les ouvriers de l'étroite bande industrielle qui s'étend de Chaumont à Saint-Dizier ont toujours rencontré les plus grandes difficultés pour se ravitailler. Ils ont été amenés, en 1947, à réquisitionner eux-mêmes un train de pommes de terre en gare de Bologne. Le résultat le plus net fut la condamnation du Secrétaire Général de l'Union des Syndicats, un de nos meilleurs militants, à une forte amende. Nos camarades ministres n'ont évidemment pu obtenir le désistement de la S.N.C.F., Société nationale !

Notre influence s'en est évidemment ressentie : alors qu'aux élections cantonales de 1938, nous obtenions dans ce canton quatre fois plus de voix que les communistes, en 1949, nous avons été placés en quatrième position. La section locale, qui groupait 150 adhérents en 1947, en compte actuellement 6. Nos courons d'ailleurs à d'autres incidents : dans cette région productrice, le gruyère taxé à 403 francs est vendu presque officiellement à 720 francs. Nos camarades ministres, et en particulier celui de l'Intérieur, doivent agir si nous voulons retrouver notre influence perdue.

Si cette situation se prolongeait, quelle chance aurait le Parti à quelque moment que se situe la campagne électorale ? J'aborde le sujet qui vous est cher.

Je ne sais où les camarades qui m'ont précédé ont rencontré une opinion publique grondante. En réalité, elle est atone. Une impression de désespoir domine, une atmosphère d'An Mille précédant une catastrophe inévitable ! Nous devons réagir et donner au pays une raison d'espérer. Lorsque nous avons eu du succès, en 1928, 1932, 1936, nous le devions à une idée-force lancée dans le pays : assurances sociales, lutte contre les marchands de canons, congés payés, quarante heures. Il nous faut en trouver une aujourd'hui ; elle est à notre disposition !

Faisons l'Europe, une Europe pacifique et socialiste s'opposant aux deux impérialismes menaçants. Jetons cette idée dans nos sections. Elles cesseront d'être des fantômes de sections et, à tout moment, nous pourrons envisager une victoire socialiste.

EXPOSE DE Jean MINJOZ
DEPUTE DU DOUBS

Camarades,

Je suis peut-être, au sein du Groupe parlementaire, un Béotien, c'est-à-dire un de ceux qui ne sont pas encore arrivés à comprendre toutes les finesses de la stratégie de l'Assemblée Nationale, mais estimant que je n'ai pas démérité — il paraît que j'ai ce privilège qui ne m'est d'ailleurs pas exclusif, je m'empresse de le souligner, d'être assidu aux séances du Groupe, des Commissions, aux séances même de l'Assemblée et d'être considéré comme un travailleur et, par conséquent, apte, comme pas mal de nos amis, à remplir plus spécialement certaines tâches techniques ou législatives, j'estime donc que j'ai le droit de venir dire ici nettement ce que je pense, afin que les camarades de province soient complètement éclairés.

Je m'excuse peut-être de la brutalité avec laquelle je tiendrai certains propos, mais je pense qu'il faut être clair et, après tout, est-ce que nous n'avons pas, ici, un Conseil National d'Information, ce qui nécessite par conséquent que tous les camarades, de province en particulier, soient éclairés sur ce qui s'est passé durant ces dernières semaines.

J'ai été écœuré — et je me permets d'employer à dessein cette expression — des scènes plutôt pénibles qui se sont passées au Groupe parlementaire, notamment au moment de la formation des Cabinets de René Mayer et de Georges Bidault.

Ce sont ces discussions qui, comme on l'a déjà dit ce matin, étaient rapportées à M. René Mayer, en particulier, avant même que les réunions du Groupe socialiste aient pris fin.

Sans doute, me dira-t-on, il n'y avait pas que les députés et Conseillers de la République à nos séances, on dira — et ce sont un peu les ânes de la Fable — qu'il y a les attachés parlementaires, qu'il y a les conseillers de l'Union Française, qu'il y a les membres du Comité Directeur. Paur ma part, je crois qu'il est impossible de savoir quels ont été les responsables de ces indiscrétions, mais ce que je sais bien, c'est qu'elles ont porté un tort considérable aux pourparlers que nos camarades responsables étaient en train d'engager.

Je constate simplement que des militants socialistes, quel que soit leur grade — si vous me permettez l'expression — sont incapables, dès qu'ils se trouvent dans cette atmosphère de la Chambre, de tenir, c'est une expression peut-être un peu vulgaire, excusez-moi, de « tenir leur langue au chaud ».

Mais, cela n'est rien : c'est une question de pure forme, si je puis dire ; ce qui est plus grave — et je le dis, je le répète, comme je le pense et j'ai déjà fait part de mon sentiment à certains camarades — c'est l'attitude de certains de nos amis qui, depuis le début de la crise, dans les couloirs, à la buvette, à l'extérieur, ont porté un tort considérable au parti en prenant des positions qu'ils ne devaient pas prendre.

Pour ma part, et je le dis aussi nettement, j'estime qu'au sein du Groupe parlementaire, on peut et on doit tout dire, que ce soit vis-à-vis de nous-mêmes, que ce soit vis-à-vis de nos camarades Ministres, ou même vis-à-vis du Comité Directeur. Nous sommes, à tous les degrés, vous le savez bien, et c'est ce qui fait la force de notre Parti, un parti de libre discussion et, par conséquent, à tous les degrés, au Groupe parlementaire, comme dans les Sections, les Fédérations ou au Conseil National, on doit pouvoir faire connaître intégralement, sans réticence aucune, toutes ses pensées et tous ses sentiments, mais cette grande liberté doit avoir un correctif, c'est qu'une fois la réunion terminée, une fois les décisions prises, le silence le plus absolu doit être observé.

On doit s'en tenir aux communiqués donnés par le Groupe ou le Comité Directeur et le motus doit être total.

Or, malheureusement, trop nombreux, trop souvent, sont les camarades qui, une fois les réunions du Groupe parlementaire terminées, et ce malgré les consignes, malgré les avis de notre Président ou des camarades responsables, se répandent dans les couloirs et critiquent amèrement l'attitude soit du Comité Directeur du Parti, soit des camarades du Groupe qui ne pensent pas toujours comme la majorité.

C'est ainsi que, par exemple, dès le dbut de la crise, certains ne se sont pas gênés pour critiquer notre ami Daniel Mayer, coupable, selon eux, d'avoir provoqué la démission du Gouvernement Queuille et, pourtant, vous le savez bien, si Daniel Mayer a pu avoir une certaine position, c'est parce que le parti, parce que le Comité Directeur en avait ainsi décidé.

Personnellement, je veux même admettre qu'on puisse la discuter, cette attitude, mais ce que je ne veux pas, ce que je ne peux pas admettre, c'est qu'on vienne la critiquer dans les couloirs de la Chambre, à haute et ostensible voix, de sorte que tous nos adversaires en ont eu immédiatement connaissance.

Deuxième exemple : nous avons pu, les uns et les autres, au Groupe comme au Comité Directeur, dans nos Sections comme dans nos Fédérations, diverger d'avis sur la question de la participation ou de la non-participation. C'est, en effet, assez grave pour que tout le monde hésite et ne sache pas quel parti prendre, surtout lorsqu'on songe non seulement à l'intérêt du parti, mais également à l'intérêt de la France et de la République qui peuvent être en jeu.

Je suis un de ceux qui étant, par nature, d'un esprit tout à fait indépendant — c'est peut-être à mon éducation complètement laïque que je dois cela ! — comprennent parfaitement que l'on puisse avoir un avis différent sur une semblable question ; mais, encore une fois, mes chers camarades, ce que je n'admets pas, c'est que — au Groupe, ça m'est absolument égal, on doit tout dire — mais c'est à l'extérieur, dans ces fameux couloirs de la Chambre, que des camarades de notre Groupe se répandent et disent à tout venant, à

tous ces gens qui sont aux affûts de la moindre information, des choses qui font tant de mal au Parti et, notamment, qu'ils en ont assez d'être dirigés — et je cite les noms que j'ai entendus — par des Boutbien, des Brutelle, des Rosenfeld, qui sont — et vous me permettrez de ne pas répéter l'expression triviale dont on n'est servi — mettons « dans la lune » : c'est le moins qu'on puisse dire !

Alors que je sais que dans notre Comité Directeur il y a des quantités de camarades qui ont rempli des fonctions importantes dans le passé et que, même s'il s'agit de simples militants de la base, ils ont droit, comme tous autres, au respect et à l'amitié de tous les camarades.

Mais je voudrais aussi que les Parlementaires, qui représentent non pas seulement le Parti, mais les électeurs, soient considérés comme des militants qui doivent tenir compte non seulement des réactions des camarades de la base, mais de l'opinion publique qui se moque, paraît-il, de ce que peuvent penser et le Comité Directeur et tous les dirigeants du Parti qui, paraît-il, n'ont jamais les pieds sur terre.

Je voudrais qu'on considère aussi — et je m'excuse de dire cela, que la plupart de ceux qui ont voté contre la participation — et j'en suis un — ne sont pas des illuminés ou, s'ils ne sont pas des illuminés, sont peut-être, mettons, des « minus » ou des gens plus ou moins faibles d'esprit ou de caractère et qui sont là simplement pour apporter leur appoint au moment des votes.

C. Lussy. — Je dis que ces propos regrettables n'ont pas été à sens unique.

J. Minjoz. — S'ils n'ont pas été à sens unique, mon cher ami, je me permets de dire que je les regrette également, même s'ils ont été dits par d'autres camarades, dans un sens opposé.

Ce que je n'admets pas, c'est qu'on vienne en dehors du Parti critiquer l'action de nos camarades, quels qu'ils soient.

Ces propos ont été tenus à la suite de séances multiples de nuits et de jours, d'après-midis et de matinées, alors que tout le monde était fatigué, énervé, lassé. Je vois en face de moi mon ami Lussy, il sait bien qu'avec Guy Mollet ils se sont attrapés, qu'un autre soir c'était notre ami Ferrat, qui préside aujourd'hui, et que dans une certaine mesure ils peuvent être excusables. Mais vraiment, quand on réfléchit et quand on est un militant, on doit savoir que si au sein du Groupe on peut s'énerver, on peut être violent, une fois qu'on est sorti du 6e ou du 7e Bureau, ou même de la salle Colbert, on doit penser avant tout au Parti et non pas aux différentes attitudes des camarades.

Ce que je n'admets pas, de toute façon, et ça je le dis très nettement, c'est que même au Groupe on vienne parler de ce que nous dépendons de nos électeurs, et que c'est l'opinion publique qui doit dicter notre attitude.

Oui, camarades, dans une certaine mesure évidemment, tous les élus dépendent de l'opinion publique, mais tout de même on oublie un peu trop souvent, grâce à qui ? Grâce au Parti ! Grâce à l'admirable dévouement de ces milliers de militants obscurs représentés par les Secrétaires fédéraux, les secrétaires de sections, qui, chaque jour, dans les conditions les plus pénibles, luttent pour notre Parti et qui ont été sans discussion possible la cheville ouvrière de nos élections.

Chers camarades, je vous demande de me pardonner si j'ai parlé aussi brutalement, mais je vous l'ai dit dès le début, je suis au fond un gros paysan du Danube et si je l'ai fait vous me connaissez assez pour le savoir, c'est que, bien que considéré souvent comme un député, sinon de seconde zone, mais comme plus spécialement apte à remplir certaines tâches purement techniques ou législatives, j'estime que le travail que je remplis justement avec plaisir pour le Groupe et le Parti tout entier, me donne le droit, même si cela a dû peiner quelques-uns de mes amis du Groupe parlementaire, de leur donner publiquement devant les représentants du Parti, devant nos camarades de province, cet avertissement.

J'aurais pu peut-être — c'était l'avis de Lussy — réserver mes explications pour le Groupe, mais au fond j'ai estimé que ce serait jouer une comédie indigne de moi que de dire certaines choses au Groupe et de ne pas avoir le courage de venir les dire devant les camarades des fédérations qui sont venus ici pour s'informer.

Je pense bien, camarades, que si l'on veut que l'amitié, que la fraternité ne soient pas un vain mot dans notre Parti, il faut commencer, même si l'on peut se tromper, et je ne prétends pas être infaillible, par dire carrément ce que nous pensons.

C'est de la sorte seulement que notre Parti sortira grandi de toutes ces difficultés, que notre groupe parlementaire, auquel je suis personnellement tant attaché, que notre Comité Directeur, que notre Parti lui-même seront à même de prendre, pendant les semaines qui vont séparer ce Conseil national d'Information du Congrès extraordinaire de décembre, le temps de réfléchir, et, par conséquent, d'ici un mois, dans le calme, dans la tranquillité, dans cette fraternité que je souhaite, de prendre toutes les décisions nécessaires pour que notre Parti soit, plus que jamais, le grand Parti représentant non seulement la classe ouvrière, mais la démocratie et la République.

EXPOSE DE Daniel MAYER

ANCIEN MINISTRE DU TRAVAIL

Camarades,

J'ai un peu le sentiment que mon intervention ne vient pas tout à fait à l'heure où un certain nombre de camarades l'auraient logiquement située dans leur esprit.

Je pense que puisque l'on a beaucoup et même trop parlé de moi au cours des dernières semaines, vous auriez peut-être attendu une sorte d'exposé complémentaire de ceux de Guy Mollet et de Charles Lussy, rentrant plus ou moins dans quelques détails qui leur auraient échappé ou qu'ils auraient volontairement tus, ou bien, au contraire, vous vous attendiez peut-être à je ne sais quelle controverse orageuse et redoutable que la presse adverse avait laissée supposer, et vous vous étonnez sans doute que ce ne soit ni l'un, ni l'autre de ces caractères que, venant à cette heure, mon intervention aura.

Les exposés volontairement objectifs et dépouillés de passion l'un et l'autre, de Guy Mollet et de Charles Lussy, ont d'ores et déjà répondu, malgré les boutades de ce « paysan du Doubs » et non pas « du Danube » qu'est notre camarade Jean Minjoz, à ceux de nos adversaires qui auraient voulu que, comme en 1932, par exemple, on assiste à une nouvelle hécatombe du Parti, surgie d'une nouvelle furie entre le groupe parlementaire et le Comité-directeur, La sagesse des militants fera que, quelles que soient les divergences, normales, qui peuvent exister entre le point de vue moyen de l'un et le point de vue moyen de l'autre, il n'y aura pas de bataille décisive ni profonde entre le Comité-Directeur et le Groupe parlementaire. Et justement, les exposés de Guy Mollet et Charles Lussy ont réussi à donner ce ton, cette atmosphère, et nous devons les en remercier également l'un et l'autre.

Cependant, il m'est apparu, au cours de l'après-midi, il y a quand même une certaine confusion dans les exposés qui ont été faits. Je ne veux pas citer plus particulièrement Antoine Mazier ou Léon Boutbien, mais il me semble quand même qu'ils aboutissent l'un et l'autre à des conclusions à la fois contradictoires en elles-mêmes et tellement loin du sujet de l'ordre du jour du Conseil National et des moments que nous avons vécus, qu'il conviendrait peut-être de rappeler à ce Conseil natonal exactement où nous en sommes.

Le point de départ

Un camarade, bien intentionné d'ailleurs, après la constitution du Gouvernement Bidault, est venu à moi et m'a posé à peu près cette question : « Eh bien, maintenant que c'est fini, peux-tu à peu près nous dire quels étaient les desseins du Comité Directeur ? ». Et je lui ai répondu avec un naturel qui m'a semblé le désarmer — et ce qui était grave c'est qu'il eût besoin d'être désarmé sur ce point — : « Mais je peux te le dire très nettement : les desseins du Comité Directeur étaient l'augmentation des salaires anormalement bas ».

Et je voudrais que le Conseil national n'oublie pas que l'origine de la crise a été exclusivement le refus opposé par Petsche et par Queuille d'augmenter les salaires anormalement bas !

Alors, lorsque des camarades viennent dire ici : « Nous avons été battus, nous avons été écrasés, nous sommes mécontents », je leur dis qu'une fois de plus, comme il arrive souvent dans le Parti, ils ne se rendent pas compte qu'ils ont remporté une victoire extraordinaire, puisque le même Petsche et le même Queuille acceptent l'augmentation des salaires anormalement bas.

Nous avons été obligés, parce que nos adversaires nous y ont forcés, d'utiliser une tactique qui n'est peut-être pas la tactique habituelle. Nous avons été amenés, parce que M. Henri Queuille s'y était opposé, à faire une crise ministérielle, c'est entendu, mais cette crise ministérielle a été gagnante pour le Parti. Et non pas aujourd'hui seulement : elle a été gagnante dès que les 311 parlementaires, parmi lesquels l'ancien Président du Conseil et le Ministre des Finances et des Affaires Economiques sortant, ont accepté la déclaration d'investiture de notre camarade Jules Moch annonçant qu'on donnerait 3.000 francs aux salariés les plus défavorisés, et qu'on reviendrait immédiatement à la liberté des salaires dans le cadre des conventions collectives et de la conciliation arbitrale.

Nous avons été vainqueurs plus encore quand M. René Mayer a été amené à déclarer — et la formule est entièrement dans sa déclaration, comme l'aveu même d'une défaite — : « Je me rallie — c'est l'expression de sa déclaration d'investiture — pour ma part aux solutions préconisées par M. Jules Moch », en matière de salaires et de liberté des salaires, et d'augmentation des salaires les plus défavorisés.

Et on en était là à 342. Et on a abouti ensuite à 367..., c'est presque trop, avec l'investiture de M. Georges Bidault.

Le Parti peut être fier

Eh bien, je dis que le Parti non seulement n'a pas à rougir de cela, mais qu'il doit en être fier. Et je dis qu'un certain nombre de camarades qui maintenant déclarent : « Vous avez accordé 3.000 francs, c'est absolument insuffisant », ne sont pas justes. Ils ne sont pas justes avec le Parti et ils ne sont pas justes avec les hommes qui en ce moment ont la responsabilité de représenter le Parti dans les Conseils du gouvernement.

J'en ai reçu des lettres et des ordres du jour. Voulez-vous que, sans humour, sans ironie, je les résume ? « Article premier : On ne doit pas participer ; Article 2 : Daniel Mayer doit être ministre du Travail ». Ç'a été, pendant de longues semaines, l'état d'esprit du Parti. Et c'est injuste à l'égard de nos camarades qui, actuellement, défendent dans les conseils de gouvernement ce que nous aurions défendu nous-mêmes, ce que nous avions défendu nous-mêmes au cours du gouvernement précédent. Je dirai même, pour ce qui concerne les 3.000 francs, que nous avions fait des concessions pour éviter la crise qui faisaient que c'était infiniment moins que 3.000 francs, qu'en dernière analyse et dans les dernières heures du cabinet Queuille, le ministre du Travail sortant avait réclamé du gouvernement Queuille.

Il faut quand même être juste, et permettez-moi de

vous dire que j'ai le sentiment qu'un certain nombre de camarades oublient ce qu'ont été les données permanentes de la politique du Parti et qu'elles n'ont pas été modifiées par les journées ou par les semaines que nous venons de vivre.

Impossible de ne pas voter l'investiture

Ces données permanentes, c'est qu'il est impossible, dans l'arithmétique parlementaire actuelle, de ne pas voter au moins l'investiture à un Président du Conseil désigné. C'est qu'il n'y a pas de majorité constitutionnelle pour un homme qui n'a pas en même temps les voix socialistes. Le drame de cette législature, que vous devriez répéter partout dans vos Fédérations et qui est l'arme la meilleure de la propagande du Parti, c'est qu'il y a 182 parlementaires immobilisés volontairement et qui trahissent les causes de la classe ouvrière ; ce sont les 182 voix communistes. En réalité, nous devons être, nous, non pas seulement les interprètes de nos 98 mandats, mais pour tout ce qui concerne la politique économique et sociale, nous devons être les interprètes également des 182 qui trahissent quotidiennement, chaque fois qu'il s'agit de ces problèmes, les intérêts réels particuliers et permanents de la classe ouvrière.

C'est ce que nous avons fait.

Mais est-ce que vous croyez, camarades, que j'ai brusquement l'orgueil personnel qui consisterait à dire qu'une exclusive a été jetée contre moi ? Parce que j'aurais écrit une lettre, d'ailleurs secrète, et qui n'a été rendue publique que par les indiscrétions organisées de deux secrétaires d'Etat radicaux donnant le prétexte à Queuille de partir, est-ce que vous croyez que, brusquement, le Parti à travers ma personne, doit être frappé d'orgueil et que l'exclusive n'a pas un autre sens ?

Les raisons d'une exclusion

L'exclusive qui a été lancée contre moi, elle a très exactement été lancée par les hommes de droite et par le patronat, non pas, comme on l'a dit, au moment de ma lettre à Queuille, non pas non plus, comme l'a dit un parlementaire socialiste, volontairement anonyme dans ma bouche, qui pensait que j'ai à un moment donné trahi le Parti en accordant une prime de vacances à quelques catégories de travailleurs. Non, l'exclusive a été lancée le lendemain du jour où j'ai prononcé un discours de défense de la Sécurité Sociale dans son principe essentiel, parce que cela a été là une position de classe, que nos adversaires, qui ont bien souvent plus le sens de classe que nous-mêmes, ne pouvaient pas pardonner.

Eh bien, camarades, nous aurions sans aucun doute, perdu si, moi n'étant plus ministre du Travail, le portefeuille du travail avait été donné à un mutualiste radical qui se serait empressé de jeter dans les fondements de la Sécurité Sociale je ne sais quelle fissure et je ne sais quelle entreprise de démolition. Nous aurions perdu sans aucun doute si nous n'avions pas actuellement, dans les conseils de gouvernement, des hommes pour continuer à défendre notre position ; mais ce n'est pas lui faire injure — je dirais presque que dans ma bouche c'est la meilleure preuve d'amitié que je pourrai lui donner — que de dire que parmi tous ceux qui auraient pu éventuellement être Ministre du Travail, s'il y en a un qui est plus qualifié par la bataille qu'avec Albert Gazier, il a menée justement en juillet au même moment, à mes côtés, au nom du groupe avec moi pour défendre la Sécurité Sociale, c'est notre camarade Ségelle qui défendra la Sécurité Sociale comme nous l'avons défendue nous-mêmes.

Soyons équitables

Sur ce terrain là aussi, les hommes de la droite ont donc perdu. Puis enfin, permettez-moi de dire que c'est très joli d'attraper Coste-Floret quand il est Ministre de la France d'Outre-Mer, mais qu'il est peut-être quand même juste aussi de dire que cela n'est pas tellement mauvais pour le Parti que Coste-Floret ne soit plus Ministre de la France d'Outre-Mer. C'est très joli de faire un équilibre, mais il faut le faire peut-être sous une forme plus équitable, lorsqu'on se livre à des analyses d'ordre général.

Pourquoi y a-t-il eu malaise dans le Parti ? C'est parce qu'un certain nombre de camarades anti-participationnistes de principe, et depuis toujours, ont cru que l'occasion était bonne pour eux de profiter de cet élan, de profiter de ces occasions, pour rallier le clan de ceux qui n'étaient pas participationnistes seulement à cause des circonstances, parce qu'ils estiment que le gouvernement pourrait avoir actuellement un autre visage, et en tout état de cause, connaître une influence socialiste plus grande.

L'erreur du Groupe parlementaire

Effectivement, le Groupe parlementaire a commis une sorte d'erreur — je le dis très amicalement à nos camarades du groupe parlementaire —. Dans la mesure où l'on peut dire soi-même, parce que les autres l'ont dit avant, que l'on a été, bien malgré soi d'ailleurs, pendant quelques semaines, une manière de symbole. J'ai été, successivement, trois symboles différents. J'ai d'abord été avec tout le Parti, je dis bien tout le Parti, le Comité Directeur et le Groupe parlementaire unanimes l'un et l'autre, et avec cette sorte d'unanimité qui va le plus à mon tempérament, parce qu'elle n'est pas une unanimité politique, ou de forme, mais que je sentais en même temps, affective, profonde et sentimentale, le symbole de la volonté de revendications ouvrières à l'intérieur d'un gouvernement de coalition.

Pourquoi moi et pas un autre ministre socialiste ? Simplement parce que j'étais le ministre du Travail et que c'était mes fonctions qui me mettaient ainsi en avant.

J'ai ensuite, à l'intérieur du Parti, et pour une fraction du Parti, été le symbole d'une sorte de cran d'arrêt, d'un glissement de la politique du Parti vers ce que l'on appelle la droite, c'est-à-dire de renoncements successifs.

Oui, c'est vrai. Mais j'étais devenu ensuite très rapidement, pour l'opinion publique en général, car nous n'avons pas de presse suffisante pour y répliquer, et aussi pour une fraction du groupe parlementaire dont le rôle normal est d'exprimer cette opinion publique et d'en être un peu le reflet, j'étais devenu le symbole d'empêchement de fonctionnement de la constitution démocratique, d'empêchement de former un gouvernement. Lorsque j'ai adressé à Guy Mollet, qui ne voulait pas la recevoir, et auprès de qui un travail de persuasion préalable a pris près d'une demi-jounée, la lettre disant : « Eh bien, non, je ne veux pas continuer », c'est alors que le Groupe parlementaire m'a déçu. Je vais dire pourquoi à Charles Lussy, je crois qu'il me comprendra et que probablement il m'approuvera.

J'avais, moi, le sentiment qu'à partir du moment où la crise gouvernementale française était débarrassée de cette sorte de trouble que constituait ce que l'on a appelé « le cas Daniel Mayer », à partir du moment où le Groupe parlementaire n'avait plus à dire : « En tout état de cause, nous rejetons l'exclusive radicale », ou bien : « Nous exigeons la présence de Daniel Mayer au Travail », j'avais, dis-je, l'impression que, débarrassé de cela, le Groupe serait plus dur et plus fort pour poser des conditions plus importantes, plus raidies, à Georges Bidault.

Or, il est apparu, au contraire, que j'étais alors une sorte de dernier symbole de la résistance du Groupe, et qu'au lieu d'avoir donné une arme au groupe parlementaire en le débarrassant de la question irritante qui portait mon nom, je lui avais brusquement enlevé toutes ses armes. Il a, en effet, alors accepté de Georges Bidault une participation presqu'à l'aveuglette, sans connaître son programme précis sur aucune question, ni même les noms des hommes qui nous représenteraient, et je dis que c'est peut-être cela qui est le malaise du Parti.

Parce qu'il y a alors dans le Parti une conjonction entre ceux qui, en tout état de cause, auraient été contre la participation, et puis des hommes de bonne foi, partisans de la participation tout de même et qui auraient voulu qu'on la fît d'autant plus payer que Paul Ramadier et Daniel Mayer étaient évincés.

C'est là, je crois, un des malentendus qui ont eu lieu, mais que l'on peut expliquer à la faveur de la lassitude, à la faveur de la campagne et de la pression faite par-dessus les parlementaires et par-dessus le Parlement de tous les coins du pays, à la faveur de la lecture de ces journaux infâmes qui mettent toujours des mobiles personnels aux actes les plus désintéressés, et que, malheureusement, bien souvent l'on croit, parce que s'il est vrai qu'il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on, on croit qu'il y a toujours derrière une information totalement mensongère, un petit bout de vérité ou un petit bout de raisons.

Pouvait-on « décrocher » ?

Et puis, il y a aussi d'autres camarades, et je dois dire qu'un moment je partageais leur sentiment, moi qui ait voté pour la participation même à ces conditions là, c'était la pensée de camarades qui se disaient : « Eh bien, voyons, est-ce que ce ne serait pas le moment de décrocher? » Non pas de décrocher, j'y reviendrai tout à l'heure, pour aller dans l'opposition, mais de décrocher pour quelques semaines ou quelques mois, pour dégager le Parti de ce « phantasme » de la participation permanente, pour une période transitoire qui aurait pu conduire à la réparticipation, ou à l'opposition suivant l'attitude du Gouvernement lui-même, et non pas en fonction d'un ukase socialiste, mais je dis bien en fonction des actes du gouvernement lui-même.

Et c'est là que les avis ont divergé, d'abord parce que quand Georges Bidault parle, c'est toujours très difficile de connaître avec précision ce qu'il dit, et aussi parce que bien souvent — ça vaut pour les délégations auprès d'un Président du Conseil, comme ça vaut, Camarades, auprès d'un Conseil National — on vient plus chercher confirmation de ce que l'on espérait ou de ce que l'on voulait que des informations objectives.

Eh bien, nous avons été quelques-uns à penser que, sans la participation socialiste, Georges Bidault aurait fait un gouvernement homogène. D'autres camarades ont pensé que ce n'était pas vrai, qu'on allait pour la troisième fois assister à une investiture sans lendemain, avec une population, une opinion publique générale de plus en plus grondante et insatisfaite. Au fond, je crois que c'est cela qui a séparé, non pas le Groupe du Comité-Directeur (Guy Mollet a eu raison de le dire, entre le dernier du groupe à voter contre et le premier du Comité-Directeur à voter pour, ou vice-versa, il y a bien souvent de simples nuances) mais l'opinion générale moyenne du groupe de celle du Comité-Directeur, et c'est cela qui a été au fond du débat.

L'opinion générale moyenne du Comité-Directeur disait : « Il fera son gouvernement sans nous, et c'est l'occasion de décrocher ». L'opinion générale moyenne du Groupe disant : « Non, il ne le fera pas sans nous, et nous aurons pour la troisième fois, pour la quatrième fois, donné l'impression que c'est le Parti socialiste qui aura empêché la formation d'un gouvernement. »

Eh bien, Camarades, si je me suis efforcé d'être le plus objectif possible, même lorsque j'ai été amené à parler de moi au cours de cette partie de mon intervention, je veux cependant dire qu'il y a tout de même un certain nombre de dilemmes devant lesquels on nous place maintenant et que je ne peux pas accepter.

Participation ou dissolution ?

On nous a dit, comme on nous l'a répété pendant des semaines devant le groupe parlementaire : « Participation ou dissolution. »

Je n'accepte pas cette formule. Il y aura peut-être des hommes pour lesquels il faudra voter l'investiture et qui feront des gouvernements sans nous, et qu'ainsi, nous ne serons ni dans la branche participation, ni dans la branche dissolution. Mais nous n'avons pas à *priori* le droit de déclarer que ce sera automatiquement ou l'un, ou l'autre, parce que je n'accepte pas, moi, d'un cœur léger l'idée de dissolution.

Je ne l'accepte pas d'un cœur léger, et je m'excuse de prendre une formule d'Edouard Depreux qu'il a peut-être l'intention, parlant après moi, de reprendre, et que je lui ai entendu dire au Conseil fédéral de la Seine...

E. Depreux. — Tu en as déjà pris quelques-unes et min intervention sera très brève !

Daniel Mayer. — Alors, le Conseil National y perdra... si moi j'y ai beaucoup gagné !

Mais, enfin, il y a certaines élections, un certain dimanche, pas seulement à Sceaux, mon cher Edouard Depreux, mais à Saint-Chamas, Félix Gouin, à Rouen, Jean Capdeville, à Pantin, aussi, qui ont été, en réalité, mauvaises pour le Parti. Nous y avons tellement gagné de voix, le R.P.F. en a tellement perdu, les communistes ont suffisamment reculé, que nous nous sommes imaginés que la dissolution revêtirait pour nous le visage de ce dimanche-là. Eh bien, ce n'est pas vrai.

Et dans la mesure où le R.P.F. a reculé, il a reculé, sur quoi ? Sur des élections municipales où il était en flèche, mais il gagnerait demain, au moment de la dissolution qui serait d'ailleurs une autodissolution sur l'Assemblée Nationale actuelle.

La dissolution n'est pas un remède

Quel serait le résultat de la dissolution, Camarades, dans l'hypothèse où il y aurait le même scrutin qu'aujourd'hui, à quoi aboutirait la dissolution que brusquement certains Camarades sont en train de découvrir comme un remède à nos maux ?

Elle aboutirait à ce que le Parti communiste aurait un peu perdu, à ce que, dans la meilleure des hypothèses, nous restions stables, mais à ce que le Mouvement Républicain Populaire perde au profit du R.P.F. ou au profit des formes les moins républicaines d'une droite non encore classique, mais se situant en dehors des normes démocratiques.

Eh bien, je vous dis, Camarades, qu'alors que nous avons beaucoup de difficultés pour, avec nos voix, presque toutes les voix M.R.P., presque toutes les voix radicales, découvrir 311 voix pour investir un républicain, ce n'est avec avec la diminution M.R.P. au profit du R.P.F. que l'opération serait facilitée, bien au contraire.

Et lorsque vous aurez ainsi rétréci, comme une peau de chagrin, la plateforme qui est la plateforme essentielle et la raison d'être du Parti, que l'on a appelé d'une formule que je n'aime pas, mais qui est quand même la formule exacte, la troisième force, le rassemblement républicain, vous n'aurez, Camarades, pas d'autre remède à ce moment-là que de réclamer une nouvelle dissolution, car les problèmes seront aussi gravement et douloureusement posés pour nous au lendemain de la première dissolution qu'avant elle.

Alors, je vous le dis, que vous pensiez : « Si on nous

l'impose, nous n'en avons pas peur, nous sommes prêts à nous battre, nous trouverons les sommes nécessaires pour les affiches et l'enthousiasme naturel pour la propagande, que vous disiez cela, d'accord, mais que vous la réclamiez comme une solution politique, je vous mets en garde contre cela.

Et la loi électorale ?

Et alors, changement de loi électorale ? Mais, dites-moi, Camarades, depuis quand est-ce que la majorité communistes-M.R.P., majorité absolue, partisan de la R. P. a été modifiée à l'Assemblée Nationale? Depuis quand pouvez-vous espérer pour ceux d'entre vous qui l'espéraient, une autre loi électorale que la loi actuelle?

Et, dans l'hypothèse folle, et que je n'envisage que pour la beauté du récit, où l'on reviendrait à des formes quelconques de scrutin d'arrondissement, mais dites-moi, Camarades, est-ce qu'il n'y a pas un certain maintien communiste au second tour qui vous empêche de battre le candidat réactionnaire ?

Est-ce que vous croyez que vous arracherez, comme en 1928 et en 1932, leurs voix aux communistes qui auront donné l'ordre de se maintenir? Non, non, et pour une raison essentielle, c'est qu'en 1928 et en 1932, malgré la trahison communiste, au nom de la tactique classe contre classe, vous vous étiez désistés pour les communistes, tandis que cette fois vous ne le feriez pas et, par conséquent, vous n'auriez aucun argument valable pour reprendre les voix communistes au second tour.

Ainsi, vous seriez presque toujours en troisième position, et s'il est vrai que la salle Colbert est un peu trop grande pour l'absentéisme parlementaire d'aujourd'hui, j'ai bien peur que le 6e Bureau serait suffisant pour un Groupe au grand complet! Et je m'explique pour les Camarades peu familiarisés avec ce jargon parlementaire : le 6e bureau a la valeur du tiers ou du quart de la salle Colbert en ce qui concerne les effectifs !

La R. P. dans le Parti !

Et puis, ceux-là même qui nous demandent maintenant d'abandonner la représentation proportionnelle à l'extérieur, viennent brusquement nous la réclamer à l'intérieur.

Ils nous disent : « Changement de loi électorale et plus de représentation proportionnelle, mais scrutin quelconque, uni-nominal, à deux tours, tout ce que vous voudrez. Mais, à partir de maintenant, à l'intérieur du Parti, enfin, la représentation proportionnelle ! »

Eh bien, je vous dis, Camarades, d'abord qu'il faut avoir un peu plus de logique ! Et ensuite que la représentation proportionnelle à l'intérieur du Parti est probablement la chose la plus grave qui pourrait surgir des assises nationales prochaines.

Il n'y en a qu'un qui m'applaudit, mais comme c'est Bracke, je considère que c'est le Parti tout entier qui m'applaudit !

Bracke. — Et je vous applaudis en connaissance de cause, parce que j'ai de la mémoire !

Daniel Mayer. — Un certain nombre de camarades viennent nous dire : « C'est la justice, c'est la représentation des tendances, et on faisait comme cela dans le temps. » Mais pas du tout. L'origine de la représentation proportionnelle n'était pas la représentation proportionnelle des tendances intérieures, c'était la fusion, c'était l'unité, c'était la garantie pour tous les partis qui s'unifiaient alors qu'ils seraient représentés dans l'organisme central.

A quel moment allons-nous nous unifier? Est-ce que nous ne sommes pas, et fort heureusement, très unifiés comme cela et très unis malgré les apparences ?

Alors, vous voudriez qu'automatiquement, tel ou tel camarade qui s'est situé différemment d'un autre ait sa représentation assurée durant toute une année dans l'organisme central? Mais, dites-moi, Camarades, est-ce que vous êtes capables de donner les noms de ceux qui se sont apparentés au dernier Congrès et le sont encore maintenant ?

Est-ce que vous êtes capables de savoir dans six mois sous quelle forme vous serez apparentés et avec qui ?

Je me refuse, quant à moi, à être encore en désaccord avec Charles Lussy, si je suis en désaccord avec lui aujourd'hui ? Je me refuse à être en désaccord permanent avec Guy Mollet,... puisque le Parti souffre à la fois de nos désaccords et de nos accords. Je me refuse à cet espèce de permanence de cristallisation des tendances, car derrière cela il y aura les journaux, il y aura les réunions clandestines..., d'abord et ensuite régulières. Et le Parti luttera exclusivement contre lui-même..

Un organisme nouveau

Alors, un organisme nouveau ? Peut-être. Est-ce qu'il aura la forme que Guy Mollet lui a donnée ce matin comme une esquisse, comme un projet, comme un plan ou plus exactement un objet de méditation ? Peut-être, mais ce qu'il faut, ce qui est nécessaire, c'est que ce soit un organisme unique, qui décide de ces problèmes. L'expérience a prouvé que ça ne peut pas être le groupe parlementaire seul et que çà ne peut pas être le Comité-Directeur seul.

Il faut que ce soit, où bien la formule préconisée par Guy Mollet, ou bien une émanation des deux organismes, ou bien telle autre formule que quelqu'un tenant la plume à la Commission des résolutions du Congrès National extraordinaire trouvera. Mais je vais vous faire un aveu sur cette formule. Quelle qu'elle soit, il faudra encore la retoucher, il faudra encore la revoir dans les semaines ou dans les mois qui viendront, car elle ne sera pas encore parfaite, car toutes les formules ne valent que par les hommes qui les administrent, que par l'état d'esprit qui anime les hommes qui sont chargés de les appliquer, et il est bien évident que si tout ce que Minjoz a dit tout à l'heure est totalement vrai, eh bien, la formule, même excellente, ne vaudra pas grand chose si ce sont les mêmes hommes, avec les mêmes faiblesses de caractère qu'il dénonçait tout à l'heure, qui les appliquent.

Mais si, au contraire, nous sortons de cette crise avec la volonté qu'au moins ce ne soit pas le Parti qui soit le premier affaibli de cette crise ministérielle de trois semaines, mais qu'au contraire il soit fier de ce qu'il a fait, fier d'avoir renversé un Gouvernement qui refusait d'augmenter les salaires anormalement bas, fier d'une mission d'information menée par Jules Moch dans des conditions telles qu'il s'est placé au tout premier plan des hommes qui pouvaient briguer la présidence du Conseil, fier d'avoir fait échouer René Mayer, parce que René Mayer est l'homme d'affaires et le représentant, non pas du Parti radical, mais des trusts et il est l'un des adversaires les plus intelligents du socialisme.

Une voix. — Est-ce que tu l'as fait dans l'intérêt de la République et du Parti, Daniel ?

Daniel Mayer. — Peut-être moins fier, des formes de la participation, peut-être moins fier de certaines querelles, peut-être moins fier de l'atmosphère dans laquelle nous avous été amenés à nous disputer, mais, camarades, fier quand même de la tenue de ce Conseil National, fier d'avoir évité des difficultés majeures entre le Groupe et le Comité-Directeur et, si j'associe en terminant, comme je l'ai fait au début — et Guy Mollet et Charles Lussy, dans le même sentiment de gratitude du Parti unanime, c'est parce qu'ils ont su mettre, au-delà des récriminations des organismes qu'ils sont chargés de représenter, l'intérêt supérieur du Parti, l'unité sentimentale, l'unité affective, l'unité politique du Parti, qui nous vaudra de nouvelles victoires.

EXPOSE d'Edouard DEPREUX

DEPUTE DE LA SEINE

Camarades,

L'intervention de Daniel Mayer, dans une très large mesure, abrègera la mienne. Il a dit, en termes excellents et avec beaucoup d'autorité, bien des choses que je voulais indiquer au Conseil National.

Toutefois, j'estime que j'ai le devoir, en paysan de la vallée de la Bièvre, mon cher Minjoz, de dire très exactement les impressions qui ont été les miennes pendant cette trop longue crise, et comment, en fonction de l'attitude socialiste actuelle, de la situation politique générale intérieure et aussi internationale, dont j'aurais bien voulu entendre parler davantage dans un congrès socialiste, j'envisage l'avenir, et par conséquent les très lourdes responsabilités qui vont être les nôtres dans les semaines et dans les mois qui vont venir.

Je souhaite de tout cœur que nous ne perdions pas un mois et demi et toute notre activité à discuter sur l'éternel problèmes des rapports entre le Groupe Parlementaire et le Comité Directeur, car nous avons incontestablement, pour la santé du Parti, pour le pays républicain et pour la classe ouvrière elle-même, beaucoup mieux à faire, surtout si, derrière ces controverses, nous voyons apparaître, en dépit de précautions oratoires, des petits mécontentements de caractère personnel qui ont fait le plus grand mal au Parti.

Il faut tout simplement que nous cherchions, pour les crises à venir, comment il est possible que notre démocratie intérieure joue avec plus d'efficacité qu'elle ne l'a fait pendant les semaines précédentes. Et ceci, mon cher Malacrida, n'est pas du tout une critique à l'égard du protocole, c'était une expérience qu'il fallait tenter ; elle pouvait être bonne. Je crois qu'à l'usage il est apparu dangereux, comme l'a démontré Daniel tout à l'heure, que sur des points très importants il y ait deux votes différents car, quelle que soit l'autorité respective du Comité Directeur et du Groupe Parlementaire, celle des Assemblées qui délibère, la seconde, est, qu'on le veuille ou non, quelque souci qu'elle ait de sa responsabilité, handicapée par la première décision car, si elle vote en sens inverse de la première, on dira que c'est elle qui a créé des difficultés, qui a affaiblit le Parti, qui a créé un malaise.

Nous devons donc chercher une formule qui, tout en affirmant la souveraineté du suffrage universel socialiste, c'est-à-dire les congrès, et dans l'intervalle des congrès proclame la primauté du Comité Directeur, expression de cette souveraineté, empêchera toutes les querelles d'attribution et à plus forte raison toutes les querelles d'amour-propre entre le Comité Dircteur et le Groupe Parlementaire.

Je crois que c'est là la sagesse.

Nous devons avoir dans nos Fédérations, en dehors de tout souvenir sur la crise elle-même, le désir d'essayer de trouver la solution la meilleure qui, comme l'a très bien dit Daniel d'ailleurs, devra être ensuite rôdée à l'usage, car la tactique socialiste ne doit pas se figer, doit évoluer suivant les expériences, et nous serions de bien piètres révolutionnaires si nous n'étions pas capables de modifier nous-mêmes les conditions de fonctionnement de notre démocratie intérieure en nous enrichissant des apports que nous donne l'expérience de tous les jours.

Mais, ce qui me paraît beaucoup plus grave, c'est de savoir très exactement ce que nous voulions pendant cette crise.

Tout à l'heure Daniel a dit : entre le dernier des camarades qui votaient pour et le premier qui votait contre, il n'y avait peut-être qu'une très petite nuance ; il avait tout à fait raison, mais ce qui me paraît beaucoup plus évident, c'est qu'entre l'ensemble des camarades qui votaient pour il y avait de très grosses divergences, la même qu'entre l'ensemble des camarades qui votaient contre. De part et d'autre il y avait vraisemblablement des partisans systématiques de la participation et des adversaires systématiques de la participation, mais il y en avait d'autres qui étaient contre telle formule de participation parce qu'ils préféraient une autre formule.

Enfin, parlons honnêtement. Il y a des camarades du Groupe parlementaire qui avaient gardé la nostalgie du Gouvernement Queuille et qui pensaient que la fin de la crise, ce devait être le retour de Queuille au pouvoir, et qui préféraient incontestablement cette solution à toute autre. D'autres, préféraient une direction socialiste, d'autres préféraient une direction M.R.P., d'autres estimaient qu'en les circonstances présentes la participation semblait comporter beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages et les suffrages des uns et des autres pouvaient, à un moment donné, être bloqués, car, en éliminant l'expérience en cours, il y avait des chances de faire prévaloir ensuite celle qui était la leur. C'était incontestablement vrai au Groupe parlementaire et ce qui était grave, je suis d'accord avec Minjoz sur ce point, c'est que dans l'action, après la délibération, le Groupe n'était pas unanime, l'offensive pour telle et telle formule se poursuivait incontestablement en liaison avec des éléments extérieurs au Parti, et cela c'est infiniment grave, c'est infiniment regrettable.

Mais alors vous me direz : que devait-on faire ? Où devait-on aller ?

Et là, Daniel, je crois que tu n'as pas le droit de reprocher à Boutbien d'avoir élargi le problème car l'attitude que l'on prend, en fonction d'un problème précis, dépend de la perspective générale dans laquelle on voit évoluer le socialisme et la démocratie pour une période assez longue.

Je pense que le socialisme traverse actuellement, dans le monde entier, une très redoutable crise, mais qu'il a obtenu des succès valables là où il a exercé le pouvoir avec une majorité absolue, comme en Suède, où

en Norvège, ce qui est particulièrement réconfortant. Partout ailleurs il est en danger, devant une redoutable contre-offensive capitaliste et singulièrement dans le seul grand pays où il était en train de faire ses preuves et où il est toujours en train de faire ses preuves : l'Angleterre travailliste est attaquée de front, et c'est peut-être beaucoup plus dangereux, reçoit des coups de poignard dans le dos, oh non pas seulement de la fraction la plus réactionnaire des Etats-Unis capitalistes, mais très vraisemblablement aussi d'un certain nombre de ministres d'Europe, et d'un pays que nous connaissons bien. Il s'agit naturellement non pas des ministres socialistes, mais il s'agit de ministres de gouvernements auxquels participent les socialistes. Offensive contre le socialisme en Belgique, offensive contre le socialisme en France, offensive contree le travaillisme britannique, tout cela est incontestablement et étroitement lié et doit nous faire réfléchir sur nos possibilités d'action actuelles.

Camarades, je crois que c'est moi qui, au dernier congrès, ai déclaré que je ne considérais pas la dissolution de l'Assemblée nationale comme le plus grand de tous les maux, que je la préférais en tous cas à la dissolution du Parti qui, de compromis en compromis et de concession en concession, risquerait de perdre en même temps son âme, sa raison d'être et, par conséquent, son efficacité, car un Parti socialiste qui ne grouperait que des parlementaires et des ministres, animés de la meilleure volonté, s'il n'avait pas derrière lui une importante fraction de la classe ouvrière, serait totalement inefficace, même au sein d'une coalition républicaine.

Seulement, je n'ai pas dit que j'accepterais n'importe quelle dissolution à n'importe quel moment, et je suis un peu effrayé par l'ardeur de néophytes qui considèrent aujourd'hui la dissolution comme je ne sais quelle panacée mettant fin à tous nos maux. Je vais vous dire comment je voyais la chose lorsque Daniel Mayer a écrit sa lettre à Queuille, qui apparaîtra dans l'Histoire objective, comme le plus mesuré, le plus parlementaire, le plus poli mais le plus décisif des réquisitoires contre la politique de feu le gouvernement Queuille.

Eh bien, je pensais que nous allions assister véritablement à un redressement durable du Parti. Mais oui, j'ai promis de dire tout ce que je pensais ; je pense que pendant un an Queuille a admirablement réussi, sur le plan parlementaire, à contourner les difficultés et à les éluder, mais qu'elles ont continué à se poser dans le pays et même qu'elles se sont posées avec une acuité accrue. Car, gouverner, ce n'est pas seulement tenir, ce n'est pas seulement durer. La durée doit être un moyen d'agir, elle n'est pas une fin en soi. Et j'accuse le gouvernement Queuille d'avoir perdu la bataille des prix, alors qu'il avait eu deux atouts majeurs : l'effondrement des prix à la production en Amérique, et une récolte exceptionnelle. Et, Daniel Mayer, la formule la plus redoutable que tu as employée dans ta lettre et dont tu as certainement mesuré toute la portée, c'est l'acte de décès de la foi dans la politique de baisse des prix que tu as dû malheureusement signaler ; c'est la très douloureuse réalité, on ne croit plus dans le pays à la baisse des prix et toutes les autres solutions, nous le savons les premiers, sont des solutions imparfaites.

Par conséquent, échec de ce gouvernement Queuille, échec malgré les efforts méritoires, non pas de Daniel Mayer seul, mais de tous les ministres socialistes, car, camarades, je ne voudrais pas qu'en aucun degré on puisse voir dans la critique contre la participation ministérielle la critique contre tel ou tel camarade qui, mandaté pour le Parti, a fait tout ce qui était humainement possible dans certaines circonstances. Il ne s'agit pas du tout d'un misérable procès de personnes qui serait prodigieusement injuste et qui ferait le plus grand mal au Parti ; il s'agit de voir très honnêtement entre nous quel est le bilan de l'action passée et quelle leçon nous devons en tirer pour l'avenir. Alors, personnellement, je pensais qu'on allait essayer tout autre chose, qu'on allait se raidir, qu'on allait affirmer plus que jamais la volonté d'autonomie socialiste, ne pas jouer au jeu de massacre des gouvernements démocratiques et républicains, écourter les crises, donner à la République le plus vite possible un gouvernement et, avec toute la force dont disposaient nos négociateurs, essayer d'éviter la participation socialiste à ce gouvernement et, très honnêtement, je crois que c'était possible, et j'ajoute que je crois que c'était plus possible aujourd'hui qu'il y a six mois ou qu'il y a un an, alors que peut-être, dès cette époque, au moment où un gouvernement Schumann a failli se constituer sans nous, si nous avions davantage cru à cette possibilité de non participation, on aurait pu y parvenir.

Il y a eu une autre perspective : il y a eu la perspective du gouvernement dirigé par notre camarade Jules Moch, et je voudrais répéter ici ce que j'ai dit au Comité Directeur. Pour ma part j'étais partagé entre deux sentiments contradictoires qui me faisaient beaucoup hésiter.

D'une part, j'accueillais avec enthousiasme ce que j'ai appelé la réconciliation de la présidence du Conseil et du talent ; je voyais un des nôtres, un homme de classe, qui plus que beaucoup d'autres a le sens de l'autorité et le sens de l'Etat, un homme qui a toutes les qualités de l'homme de gouvernement, risquer d'animer une majorité républicaine, d'où avantage pour le Parti, mais gros risque dans les circonstances présentes, sur le plan national comme sur le plan international. Y a-t-il la possibilité de faire une politique, je ne dis pas socialiste, mais allant dans le sens du socialisme en améliorant le niveau de vie de la classe ouvrière ? Et, je me souviens moi de la réponse très nette et très franche de Pineau à Titeux lors de la Commission des résolutions du dernier congrès, Pineau disant très loyalement qu'il ne croyait pas à cette possibilité dans l'immédiat, et je me demandais si nous n'allions pas à une aventure extrêmement périlleuse. Il va sans dire que de telles observations on avait le devoir et le droit de les faire au sein du Parti, du Groupe parlementaire et au sein du Comité Directeur, et qu'on n'avait pas le droit de lancer Jules Moch dans l'aventure et, ensuite, d'aller faire dans les couloirs ou ailleurs, je ne sais quelles réserves absolument intolérables. Car je vous assure, je le dis en pesant mes mots, il y a beaucoup de camarades qui étaient plus chauds pour une participation dirigée par un autre que par nous, que pour une participation Jules Moch, alors que, par leurs votes et par leur attitude formelle, ils semblaient favorables à cette participation, et c'est une chose qui me paraît singulièrement grave.

J. Charlot. — C'est grave de le dire sans préciser.

E. Depreux. — Oh Charlot, écoute, nous ne sommes pas ici pour ravaler le débat à de misérables ragots de personnes, j'affirme que Jules Moch n'a pas trouvé autour de lui, dans le parti et dans le Groupe parlemantaire, tous les appuis sur lesquels il était en droit de compter, lorsqu'on regarde quels ont été les votes des camarades qui avaient accepté que Jules Moch essaie de constituer un Gouvernement, et à l'origine il s'agissait non pas d'un gouvernement homogène devant se présenter au Parlement avec un programme révolutionnaire qui nous servait de tremplin. Peut-être en cours de route pouvait-on avoir cette idée, mais à l'origine pas du tout. Il s'agissait d'essayer de réunir les 310 voix ou les 311 voix, avec tous les dangers que cela comporte, avec l'arithmétique parlementaire, et, par conséquent, avec les concessions absolument inévitables. Et alors, le danger c'est que Jules Moch fina-

lement, ne faisant pas son gouvernement, un chef de gouvernement M.R.P., et même radical — je dis bien et même radical — en commençant par la gauche et en allant vers la droite, car je pense qu'incontestablement aujourd'hui, et il faudrait peut-être le dire une fois pour toutes, le Parti radical sur tous les problèmes essentiels, hormis un (et encore, je pourrai démontrer, quand on le voudra, que la laïcité radicale n'a rien de commun avec la nôtre), que pour tous les problèmes, hormis un, et très nettement, le parti radical est à la droite du Mouvement Républicain Populaire, et je ne suis pas de ceux qui ont attendu la constitution d'un gouvernement à direction M.R.P. pour m'apercevoir que la participation ministérielle pouvait constituer de très gros dangers, mais le danger, c'était alors que René Mayer, puis Bidault, reprennent ce programme de Moch, en disant : « Parfait! Voulez-vous que j'ajoute pour copie conforme signé René Mayer, que j'ajoute pour copie conforme, signé Bidault ». Ensuite intervenaient de longues et amicales discussions, car on a n'a pas posé contre René Mayer cette question préalable à laquelle tu faisais allusion tout à l'heure, Daniel.

On a déclaré que puisqu'il acceptait le programme de Jules Moch, on pouvait envisager non seulement l'investiture, mais la participation ; cela a duré beaucoup trop longtemps et on risquait de donner à l'opinion intérieure du Parti, comme à l'opinion extérieure, l'impression qu'on rompait pour un demi-maroquin, ou pour trois quarts de maroquin, c'est-à-dire pour des questions d'importance secondaire.

Je n'appelle pas la question Daniel Mayer une question de demi-maroquin ou une question d'importance secondaire, comme l'a très bien dit Daniel Mayer lui-même tout à l'heure ; il avait été frappé d'une exclusive de classe par le Parti Radical. A travers lui c'était toute une politique qu'on visait et, bien entendu, nous avions le devoir de marcher avec lui, oh non pas Guy Mollet parce que nous l'aimons, je dirai presque quoique nous l'aimons...

D. Mayer. — Vous pouvez m'aimer quand même.

E. Depreux. — Mon cher Daniel, ce n'est pas parce que nous t'aimons que nous voulions que tu restes ministre, je répète que moi, parce que je t'aime, je préfère beaucoup te savoir dans certaines circonstances en dehors du Gouvernement.

Ce problème sentimental n'a absolument rien à voir avec le fond de la question. Daniel Mayer a été victime, je le répète, d'une exclusive de classe. Nous devons faire front derrière lui, bien entendu, mais savoir si Un Tel serait Sous-Secrétaire d'Etat ou ne le serait pas, s'il y avait une virgule à ajouter dans une déclaration ministérielle, permettez-moi de vous dire que lorsque vous vous seriez retrouvés ensuite devant les électeurs, ils vous auraient dit : « Socialistes, M.R.P., radicaux, indépendants, vous m'embêtez tous. Au fond, vous étiez d'accord sur l'essentiel, et vous avez été incapables de faire un gouvernement. Par conséquent, je vous entoure d'une seule et même réprobation. Et au moment des élections, ou bien je m'abstiendrai, ou même peut-être recommencerai-je à voter pour le R.P.F. — qui est en plein recul — et pour le Parti communiste — qui est en recul léger mais certain, et dont la défaite, dans les années qui viennent, doit s'accentuer.

Et alors, je vais vous dire ici toute ma pensée. Je crois que c'est le problème essentiel. Je crois que non seulement pour le Parti socialiste mais pour la démocratie (notre attitude dans les crises doit graviter autour de cela), il n'y a pas d'autre problème que celui-ci : comment allons-nous semer le désarroi dans les rangs du Parti communiste ? Comment allons-nous lui arracher son emprise sur la classe ouvrière française ?

Tant que ce problème ne sera pas résolu, vous êtes incapables de résoudre n'importe quel autre.

La thèse développée par Philip au dernier Congrès national n'a jamais été réfutée et ne peut pas l'être. A travers toute l'histoire de la IIIe République, gauche et droite en France s'équilibrent à peu près, avec une légère majorité, un demi-million de voix environ, pour la gauche.

Autrefois, les opportunistes et les radicaux étaient les deux seuls partis républicains. Lorsqu'ils étaient unis, ils tromphaient. Lorsqu'ils était séparés, c'est le césarisme ou la monarchie traditionnelle qui reprenaient du poil de la bête. Ensuite, radicaux et socialistes ensemble triomphaient en 1924 de la réaction, alors que séparés ils avaient été vaincus en 1919. Radicaux et socialistes ensemble étaient vaincus en 1928 parce que dans le deuxième tour de scrutin le Parti communiste avait eu une audience excessive et qu'il a appliqué la fameuse tactique « classe contre classe » qu'il a d'ailleurs, à cause de cela, tellement réduit à rien en 1942, que malgré la poursuite de sa politique criminelle. La gauche l'emportait, de même qu'unie elle l'emportait encore en 1936.

Aujourd'hui, le problème est faussé. Une partie d'hommes de gauche sincères, d'ouvriers trompés, abusés, font par l'intermédiaire des députés communistes qu'ils ont élus, la politique du stalinisme totalitaire, c'est-à-dire la politique de l'impérialisme russe. Ils ont été volés, à la gauche, et quel que soit le mode de scrutin de demain, après les prochaines élections, vous n'empêcherez pas qu'il n'y aura pas en France une majorité de gauche, et, par conséquent, pour la période qui viendra, quelle que soit la date des élections, j'envisage plutôt une non participation socialiste de cinq ans, pendant laquelle nous ne confondrons jamais notre opposition avec l'opposition démagogique et stérile des communistes ; mais pendant laquelle nous aurons une idée : reconquérir sur lui la classe ouvrière, pour poser ensuite notre candidature au pouvoir, à partir du moment où nous aurons réduit à presque rien le stalinisme.

Camarades, je ne suis pas sûr que nous pourrons la mener jusqu'au bout, cette politique. Je ne suis pas prophète. Je ne sais pas du tout quelles seront les complications, ou l'absence de complications internationales. Je ne sais pas s'il n'y aura en France, à un moment donné, un nouveau 6 février.

Alors je serais le premier à revendiquer la participation ministérielle socialiste, parce que nous serons là dans des circonstances vraiment exceptionnelles, où nous devons apparaître à l'avant-garde de la défense républicaine, non pas comme des jacobins en peau de lapin, c'est-à-dire pour résister le 6 février et capituler le 7, mais pour affirmer la suprématie de l'ordre républicain sur tous les factieux.

Ne nous lions pas les mains, ne nous garottons pas. Ne nous disons pas : « Surtout, jamais de participation socialiste pendant un certain temps ». Disons qu'il s'agit d'un problème de tactique et non d'un problème de doctrine. Nous essayons de comparer les avantages et les inconvénients et nous sommes quelques-uns qui pensons que, pour une période peut-être longue maintenant, il va y avoir très vraisemblablement beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages, mais nous sommes toujours prêts à prendre les responsabilités nécessaires suivant les circonstances, selon la ligne générale que nous prévoyons, si à l'intérieur de cette ligne générale il n'y avait tout d'un coup un tournant tellement brusque que nous soyons obligés de modifier notre tactique.

Daniel Mayer, tout à l'heure, nous a parlé de la dissolution. Gazier, au Comité Directeur, avait déjà dit : « L'inconvénient des élections de Sceaux, c'est que les camarades vont se nourrir d'illusions, et qu'ils vont accepter peut-être d'un cœur trop léger la dissolution ». Alors, l'âme contrite et repentante, j'ai dit à Gazier :

« Je m'excuse, nous tâcherons de faire un peu moins bien la prochaine fois ».

Mais je voudrais, camarades, vous en parler, en effet, très sérieusement. La dissolution, pourquoi ?

JULES MOCH. — Vous permettez, une précision ? Je ne voudrais pas prendre la parole aujourd'hui, mais je voudrais attirer l'attention sur le fait que quand tous nous disons « dissolution » nous ne songeons pas à la dissolution par le gouvernement, qui est constitutionnellement inapplicable, mais à un vote de l'Assemblée qui se suiciderait elle-même, ce qui supposerait qu'il y aurait d'abord une majorité pour revoir la loi électorale. C'est donc déjà un peu du domaine du rêve !

DANS LA SALLE. — Il faut poser le problème.

E. DEPREUX. — Le mot « dissolution » est employé d'une manière abusive, en effet, mais disons recours plus rapide à l'électeur, auquel nous contribuerions, avant l'expiration du mandat normal de l'Assemblée.

Eh bien, camarades, dans le modeste cadre du Conseil Municipal, nous avons pris l'initiative de demander une dissolution, et nous nous en sommes très bien tirés, parce que nous avons donné au corps électoral un choix, une option claire entre certaines réalisations sociales et une indécente et permanente collusion des R.P.F. et du Parti Communiste dans l'agitation systématique.

Si demain, nous allons devant le Corps électoral, pour lui dire : « Nous n'étions pas d'accord avec M. René Mayer parce qu'il voulait nommer Un Tel sous-secrétaire d'Etat, ou avec M. Bidault, parce qu'il y a un ministre de plus ou de moins. » Je vous assure que nous irons à un échec et à un échec certain.

Nous ne sommes pas prêts aujourd'hui. Nous ne le sommes ni matériellement, ni idéologiquement, et je voudrais que du prochain Congrès sorte la volonté unanime du Parti de nous préparer, ce qui ne signifie pas du tout que nous acceptons nous-mêmes la dissolution mais, enfin, elle peut venir. Nous pouvons nous-mêmes dans certaines circonstances considérer qu'elle est inévitable. Mais nous préparer matériellement, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire d'abord que nous ne pouvons aller à la bataille électorale qu'avec un grand quotidien socialiste capable de faire entendre partout notre parole et de défendre notre programme. Cela veut dire, camarades, que les abonnés au « Populaire Dimanche » ne doivent pas seulement être théoriquement mais pratiquement 100.000, que nous ne pouvons nier que si vous dépensiez le dixième d'activité pour le « Populaire-Dimanche » de ce que vous dépenseriez pour ce qu'on appelle vulgairement les « luttes de tendances » au sein de nos Fédérations, nous aurions déjà nos 100.000 abonnés au « Populaire-Dimanche ».

Je voudrais bien que nous fassions les uns et les autres le maximum d'efforts pour obtenir cet armement matériel de parti qui signifie aussi bien entendu l'animation de nos jeunesses ardentes, enthousiastes, ayant un désir passionné de servir, et des groupes socialistes d'entreprises non plus seulement dans les affirmatives verbales, mais dans la réalité.

Maintenant, sur le plan idéologique, nous serons tous d'accord : Cela veut dire un programme socialiste. Ce programme socialiste qui concerne l'Europe, nous le connaissons déjà. Nous n'avons qu'à reprendre les travaux de nos amis à Strasbourg, et peut-être à les vulgariser davantage, faire connaître davantage leur action, puis de montrer que tous les problèmes sont devenus sociaux.

La laïcité, aujourd'hui, ne consiste pas dans des déclarations anti-cléricales, ou dans des virgules sur je ne sais quel décret appelé abusivement décret Poinso-Chapuis, alors qu'il a été très exactement un décret Schumann, mais dans des constructions scolaires qui supposent, qu'on le veuille ou non, la fin de la folle et impossible aventure d'Indochine qui conditionne toute la politique intérieure de la France.

Camarades, groupons quelques idées, je ne dirai pas simplistes, mais quelques idées simples, popularisons notre action, montrons que si nous posons notre candidature au pouvoir, car je vous ai dit que j'envisageais l'opposition après les élections, mais bien entendu si nous avions une surprise agréable, et si nous étions capables d'accrocher une majorité, je ne douterais pas alors des nécessités pour les socialistes de prendre leurs responsabilités.

Mais faisons l'impossible pour faire connaître notre parti qui seul en France est à la fois le parti de la République, qui est le parti de la classe ouvrière, alors que, Commin vous le disait dans son dernier article du « Populaire-Dimanche », nous assistons de toute évidence à une crise de la plus grande importance dans le parti communiste.

Mais vous savez quelle est la question que nous sommes quelques-uns à avoir posée au dernier Congrès : lorsque la classe ouvrière sera dégoûtée des Staliniens, est-ce qu'elle trouvera chez nous la température qui lui convient pour des revendications sociales dans la liberté et par la liberté? Est-ce que nous ne risquons pas de masquer le vrai visage de notre parti en le montrant simplement sous le jour de son action parlementaire, avec un certain nombre de compromissions inévitables ?

Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il faut d'abord préserver la nécessaire autorité du Parti, mais cela doit avoir quelques conséquences pratiques : autonomie du Parti cela veut dire propagande incessante, cela veut dire tournées de masses,cela veut dire tournées d'éducation, cela veut dire : réunions de quartier avec des sympathisants, cela veut dire mobilisation incessante et permanente du groupe parlementaire qui d'ailleurs ne demandera que cela, à partir du moment où on lui aura montré les objectifs non pas pour garder telle ou telle circonscription à tel camarade, mais pour quelque chose d'infiniment plus important, pour garder la République.

Je pense que jamais nous n'aurons eu autant de responsabilité que dans les mois qui vont venir. Camarades soyons étroitement unis, soyons étroitement unis pour mener une action contre les deux adversaires que nous dénonçons depuis quelque temps, le R.P.F. et les communistes. Mais n'oublions surtout pas le troisième adversaire, l'adversaire permanent, celui qui est en train de reconquérir une à une toutes ses positions, le grand capitalisme, groupé derrière le P.R.L., groupé derrière les indépendants, groupé derrière le Parti Radical.

Je n'ai jamais pensé pour ma part que le fin du fin de la Troisième Force était de s'appuyer sur la gauche du P.R.L. et de rechercher les bons P.R.L. contre les mauvais. Je pense plus que jamais aujourd'hui que la classe ouvrière n'attend pas de nous des nuances, de la quintessence, des abstractions métaphysiques, mais une position de combat sur les problèmes de l'heure.

Ce grand rôle que nous pouvons jouer, nous devons le jouer, et notre prochain Congrès devra lancer un message solennel d'espérance à la classe ouvrière et aux Républicains de ce pays, quitte à nous voir quitter le Gouvernement pour entreprendre avec plus d'efficacité le regroupement de la classe ouvrière autour du seul Parti de démocratie qui soit valable.

EXPOSÉ D'ANDRÉ PHILIP

Député du Rhône — Membre du C.D.

Chers camarades, je m'excuse si je sors un peu du sujet tel qu'il a été traité jusqu'ici ; je serai extrêmement bref, je veux simplement attirer l'attention du Conseil national sur ce qui à mon avis sera la question fondamentale qui dans un mois devra être débattue à notre Congrès extraordinaire, et dont on n'a absolument pas parlé dans le débat jusqu'ici, peut-être parce que je sors un peu, en effet, de l'ordre du jour.

La crise politique a été une atteinte au prestige français à l'étranger

Je n'ai pas été présent, j'étais en voyage aux Etats-Unis au moment de la crise. Je l'ai regardée de l'extérieur. Je dois dire que de l'extérieur cela faisait une impression assez triste, et le prestige français n'en a pas tiré bénéfice. On a eu l'impression que les Français se disputaient entre eux, une fois de plus et que nous n'étions point très sérieux.

Mais pendant ce temps les problèmes ont mûri, et la question de l'unité de l'Europe dont nous nous sommes occupés à Strasbourg a atteint un stade où vraiment elle devient non seulement sérieuse mais même extrêmement grave. Je ne développerai pas le problème, je veux simplement poser quelques points ici.

L'Union de l'Europe doit se faire

Il est certain que nous sommes arrivés à un moment où l'Union Européenne, où l'union d'une partie de l'Europe au moins doit se faire, et se faire très vite, et elle se fera inévitablement.

Nos amis Britanniques, après avoir été à Strasbourg extrêmement réservés, viennent par la déclaration de Cripps de se mettre en dehors de l'unification européenne continentale, et veulent essayer de travailler simplement dans le cadre de l'Empire britannique et du Commonwealth. Ils le font parce qu'ils sont engagés dans une expérience socialiste, en train de réussir, et qu'ils trouvent dans l'Europe continentale une évolution à droite, une évolution dans le sens d'un libéralisme conservateur qui leur fait craindre que la création de l'Europe dans de telles conditions mette en danger les victoires obtenues par la classe ouvrière dans leur pays.

Mais le danger est qu'elle soit faite par les conservateurs

Mais le fait même d'une retraite britannique sur le plan économique, le fait même que l'on envisage maintenant sous ce nom barbare de Fritalux une union économique des pays de la seule Europe continentale a pour résultat que dépourvue de l'influence du socialisme des Britanniques et des Scandinaves, l'Europe qui se ferait dans un cadre purement continental sera alors entièrement sous la coupe du libéralisme et sous la coupe du conservatisme.

Nécessité d'une planification et d'un secteur public dans les industries de base

On fait maintenant les premiers pas dans la voie d'une unification monétaire et d'une libéralisation des échanges, et c'est nécessaire. Mais on n'envisage pas ce qui doit être posé tout de suite, dès cette année, affirmé comme une nécessité absolue, un minimum de planification pour l'ensemble de l'Europe, une coordination des investissements, la création d'un secteur public et en particulier d'un secteur public pour l'industrie de l'acier, si on ne veut pas qu'on continue ce qui est en train déjà de se constituer : les grands cartels internationaux reprenant la place et la domination qu'ils exerçaient avant guerre.

Et alors, le problème que nous allons avoir à résoudre — car cela va mûrir encore dans les quinze jours ou trois semaines qui vont venir — au moment du Congrès extraordinaire sera le suivant : quelle est l'attitude que nous allons prendre devant l'orientation générale de l'Europe ?

Et là, nous sommes affaiblis par une crise qui n'est pas seulement la crise du Parti français, mais celle de l'ensemble de tous les Partis du continent. Depreux rappelait tout à l'heure ce qui est pour nous le véritable et seul problème. Pour sauver la démocratie, il nous faut à chaque instant définir une politique telle qu'elle puisse aboutir à raccrocher à nous des éléments de la classe ouvrière aujourd'hui égarés par le communisme.

C'est cela seul qui peut permettre de reconstruire une démocratie en France ; mais le problème est le même en Allemagne, en Belgique, en Autriche et dans l'ensemble de ces pays continentaux où nous avons, nous socialistes, reculé dans ces derniers temps.

La crise socialiste est due à la nationalisation des partis

Reculé pourquoi ? Je crois que la tragédie du socialisme est que l'ensemble du socialisme européen — et je pense surtout à l'Europe continentale — est passé à maturité, et sorti de l'état d'esprit d'opposition pour rentrer dans le sens des responsabilités, mais pour entrer dans le sens des responsabilités dans un cadre national, au moment même où l'évolution de la technique des forces productives fait éclater sur notre continent européen les cadres des nations.

Et alors, le phénomène essentiel des dix dernières années a été la nationalisation des différents partis socialistes européens dont on peut dire que de tous les nationalisations c'est peut-être celle qui, hélas ! a été la mieux réussie.

Il faut reconstruire une Internationale socialiste

Eh bien, à l'heure présente, je crois que ce que nous devons mettre au premier plan de nos préoccupations, c'est la reconstitution d'une véritable internationale socialiste. Actuellement, il n'y en a pas.

Actuellement, nous avons des réunions d'experts, des rencontres de quelques délégués, nous avons eu au mois de mai dernier — et Guy Mollet en avait pris l'initiative, et le Groupe français avait fait un travail préparatoire excellent — une réunion sur les problèmes de l'Europe, de l'ensemble de tous les délégués. On avait abouti à des résolutions excellentes. Il n'y a eu à peu près aucun résultat.

Le problème grave de l'ensemble des Partis socialistes — et pas seulement du nôtre — c'est l'écart entre la conscience et la volonté ; c'est l'inefficacité de l'action.

La raison essentielle est que nous sommes rentrés dans les cadres gouvernementaux nationaux, au moment où les problèmes ne sont plus nationaux, au moment où ils débordent la Nation, ce qui fait que toutes nos discussions, tous nos combats se trouvent menés dans un cadre dépassé, et que le moment est venu où nous devons transformer notre action, la transposer sur un cadre plus large.

Nécessité de convoquer un congrès des Partis socialistes continentaux

Je voudrais lancer une idée tout de suite, que je reprendrai dans la prochaine réunion du Comité directeur, et à laquelle je demande à tous les camarades de réfléchir : je voudrais que le Parti français prenne l'initiative de convoquer dans un véritable Congrès non plus seulement dans une conférence d'experts, mais dans un véritable Congrès les délégués de l'ensemble des Partis socialistes européens, tout au moins occidentaux, pour lesquels le problème fondamental à l'heure actuelle se trouve être la reconquête des masses ouvrières actuellement soumises à l'influence communiste, je veux dire les Belges, les Hollandais, les Français, les Italiens, les Allemands, qui ont les mêmes problèmes, qui sont en face des mêmes difficultés.

Vous allez voir évoluer la situation dans les quinze jours, dans les trois semaines qui vont venir. Si on se met à faire l'Europe par la voie du simple libéralisme, si on se met à la faire par la voie du laisser-faire, du laisser-passer, si on ne fait pas en même temps les pas nécessaires dans la voie du contrôle des investissements et de la création du secteur public pour les industries de base, la création nécessaire de l'Europe faite par nos adversaires entraînera dans la période intermédiaire de nouvelles misères, de nouvelles difficultés, de nouvelles souffrances pour les masses ouvrières.

Il faut que tous les Partis socialistes s'entendent pour établir notre programme d'action, établissent tous ensemble la façon dont nous allons agir et élaborent un programme d'action à la fois européen et national, dont nous tirerons alors les uns et les autres les conséquences pour notre action nationale.

Et je crois qu'ici j'arrive à peu près aux mêmes conclusions que Depreux, je crois que nous allons voir toutes les difficultés signalées sur le plan national aggravées par les attitudes qui vont être prises sur le plan européen. Il nous faut tous ensemble élaborer le problème commun d'action et de combat, tous ensemble poser partout les mêmes conditions, tous ensemble, si nous n'obtenons point satisfaction nous retirer des participations gouvernementales en prenant ensemble le même combat, en menant ensemble la lutte pour le même programme que nous aurons élaboré en commun. Le problème essentiel à l'heure actuelle, c'est la création en Europe d'une véritable Internationale.

Coll. Fondation

INTERVENTION DE CHRISTIAN PINEAU,
Ministre des Travaux publics et des Transports.

Camarades, je vais être vraisemblablement le seul ministre en exercice appelé, ce soir, à prendre la parole et vous comprendrez tout à l'heure, au cours de mon exposé, pourquoi je le fais.

Je voudrais ne pas m'étendre longuement sur le passé. Guy Mollet a fait, ce matin, un exposé parfaitement complet et objectif de ce qu'a été la crise — je le dis d'autant plus facilement que je n'assistais pas à cet exposé, puisque je présidais le Congrès des Cheminots socialistes. C'est donc un acte de confiance totale que je fais à son objectivité — et je voudrais me contenter de quelques réflexions.

La première, c'est que dans les discussions intérieures du parti, sur les événements qui se sont déroulés au cours du mois d'octobre, il convient de faire deux parts très distinctes de façon que l'une ne puisse prêter à aucune espèce de discussion et fasse l'unanimité totale.

Je veux dire par là que l'attitude prise à l'égard des conventions collectives et des salaires anormalement bas a été approuvée par tous, que les ministres qui étaient aux côtés de Daniel Mayer pensaient comme lui et que cela ne doit prêter à aucune espèce de discussion.

C'est seulement par la suite, sur la tactique ou la stratégie — on a employé ces deux termes qui n'ont pas le même sens — que nous avons pu avoir, les uns et les autres, au sein du Groupe parlementaire ou du Comité directeur, quelques nuances d'opinion.

Je dis tout de suite que je ne crois pas, pour ma part, que le problème fondamental soit celui des rapports entre le Comité directeur et le Groupe parlementaire.

Au prochain congrès, certaines propositions seront faites. Je le veux bien, mais je ne crois pas qu'elles résoudront les problèmes de fond.

Sans doute, vaudra-t-il mieux, pour l'opinion intérieure du Parti, pour l'opinion publique en général, qu'une seule décision soit prise par un organisme unique engageant seul le parti et que nous ne puissions plus assister à ces réunions successives qui, évidemment, déconcertent l'opinion publique et nous rendent difficile l'explication de certains problèmes. Encore une fois, ce n'est pas là le problème fondamental.

En réalité, ce qui a été, au cours de ces dernières semaines, la grande cause, je ne dirai pas d'oppositions, mais d'incompréhension entre les différents camarades qui ont eu des positions à prendre au cours de la crise ministérielle, c'est que, rarement, nous avons pu examiner objectivement, que nous soyons participationnistes ou non-participationnistes, les conséquences totales du choix que nous étions appelés à faire. Il est extrêmement curieux de constater, puisqu'on a parlé tout à l'heure de tendances, qu'au cours de ces dernières semaines, ce qui pouvait, dans nos Congrès, apparaître comme des courants d'opinion bien établis s'est trouvé complètement transformé, modifié, selon que tel ou tel candidat à la présidence du Conseil se présentait devant l'Assemblée ou selon que tel ou tel programme de telle ou telle personne nous était soumis. Pour ma part, je crois que si nous devions commettre l'erreur — et sur ce point je suis entièrement d'accord avec Daniel Mayer — de ressusciter les tendances, je ne vois pas très bien comment on classerait la plupart de nos camarades dans une tendance ou dans une autre ! Je ne vois pas comment on pourrait les placer à droite ou à gauche, en avant ou en arrière. Peut-être pourrait-on faire un classement en hauteur, selon que l'on a les pieds plus ou moins rapprochés du sol, mais je ne vois pas d'autre critérium possible.

Par conséquent, il n'y a pas, en réalité, au sein du parti, de problème de tendance, mais une sorte de crainte à évoquer les véritables problèmes et, l'habitude, lorsque nous avons des discussions de fond, de les laisser s'aiguiller sur des problèmes de procédure.

Il est extraordinaire de constater, aussi bien au sein du Groupe parlementaire que du Comité directeur — et ici Guy Mollet ne me contredira pas — combien de temps peuvent prendre les querelles de procédure dans nos discussions générales. Il nous reste le plus souvent quelques minutes avant un vote important pour étudier les problèmes de fond.

Or, il y a bien, aujourd'hui, un problème de fond qui se trouve posé, celui de savoir quelle doit être l'attitude du parti socialiste ? Doit-il faire partie, avec toutes les conséquences que cela entraîne, d'une majorité déterminée, ou doit-il, au contraire, s'isoler dans une certaine mesure et tirer les avantages de cet isolement ?

Tant que nous n'aurons pas fait très franchement ce choix, tant que nous prétendrons que le dilemme ne se pose pas — et à chaque congrès nous le disons parce qu'au fond nous avons peur de nous opposer dans un choix de cette nature — nous n'aurons pas de politique déterminée.

Je dis tout de suite que, personnellement participationniste, je suis absolument prêt, le jour où le parti prendra une attitude antiparticipationniste, nette et franche, à la défendre devant le pays. Je voudrais en échange que ceux de nos camarades qui sont antiparticipationnistes veuillent bien, entre les congrès, ne pas gêner par leur attitude ceux des camarades qui, en vertu de décisions régulières du parti, participent, si j'ose ainsi m'exprimer, à la participation. Rien n'est plus pénible, lorsqu'une position a été prise, que de la voir contester à chaque minute, contester au Groupe parlementaire ou au Comité directeur ou dans un Conseil national. Que nous ayons au moins une sorte de sécurité d'un an pour pouvoir continuer la politique que nous avons choisie, quelle qu'elle soit.

Nous pourrions tous, les uns ou les autres, prendre l'engagement, lorsqu'une politique aura été acceptée, de la suivre tous ensemble, avec le même respect et la même conscience. Je crois ce problème extrêmement important.

En effet, dans quelles conditions pouvons-nous participer ?

Oh, les inconvénients de la participation sont criants ;

ils sont si voyants que je m'étonne presque que les adversaires de la participation ne recueillent pas une énorme majorité au sein du Parti socialiste !

Je l'avoue très franchement : les arguments en faveur de la non-participation sont tellement évidents, tellement faciles à défendre dans leur évidence même, qu'ils pourraient entraîner une adhésion presque unanime du parti.

Il est un argument majeur, d'une force que je ne peux pas contester, contre la participation socialiste à un gouvernement de coalition, quel qu'il soit — au fond, les gouvernements de coalition que nous pouvons faire ne peuvent être différents les uns des autres que par des nuances — ne nous faisons pas d'illusions sur ce point — et cet argument est celui-ci : nous nous trouvons, à l'heure actuelle, devant un début de décadence du parti communiste dans la classe ouvrière, et il est bien évident que le parti socialiste se trouverait dans une meilleure position à l'égard de celle-ci, s'il ne participait pas à un gouvernement qui ne peut, dans les circonstances actuelles, donner à la classe ouvrière toutes les satisfactions qu'elle réclame. Cela est absolument évident. Un parti socialiste d'opposition serait susceptible de recueillir aujourd'hui dans la classe ouvrière des adhésions multiples et d'enlever ainsi une partie des troupes du parti communiste.

Les participationnistes n'ont pas le droit de nier cet argument, parce que ce serait un manque d'objectivité, mais il s'agit de savoir dans quelles conditions matérielles peut s'exercer la non-participation, et sur ce point je ne serai pas entièrement d'accord avec notre ami Daniel Mayer.

Il nous dit : « Nous ne devons pas nous laisser enfermer dans le dilemme : participation ou dissolution. »

Je ne demande qu'une chose, c'est que nous n'y soyons pas enfermés.

Je ne suis pas partisan d'une dissolution, dans les circonstances actuelles, mais véritablement, je ne vois pas très bien, sans participation socialiste, comment nous éviterons la dissolution et, si nous l'évitons, momentanément, je vois encore moins bien quel avantage de propagande nous pourrons en tirer !

Je m'excuse de revenir sur des analyses déjà faites, mais je constate combien il est curieux que de nombreux camarades, avec une même analyse des faits, arrivent à des conclusions différentes. Nous sommes un peu comme les savants qui, ayant observé un même phénomène, arrivent à des hypothèses opposées et se disputent toute leur vie pour savoir lequel a raison.

Généralement, ils ont tort les uns et les autres, parce qu'on découvre entre temps d'autres faits qui infirment les premiers. Dans quelle circonstance nous trouvons-nous, aujourd'hui ?

Il existe une majorité parlementaire, dont tous nos camarades, participationnistes ou antiparticipationnistes, ont dit qu'elle n'était pas possible à changer. Ceux de nos camarades qui, au cours de ces dernières semaines, ont, à des moments différents, et pour des raisons différentes — j'insiste beaucoup sur ce point important — voté contre la participation, ont presque tous été d'accord pour voter l'investiture. Cela prouve qu'ils reconnaissaient la nécessité, pour le parti socialiste, de voter au moins l'investiture, sinon il n'y avait plus de gouvernement possible. Or, à partir du moment où il n'y a plus de gouvernement possible, nous allons évidemment vers l'anarchie et la dissolution. Le gouvernement Bidault a eu 367 voix, c'est presque trop, sans doute, mais si on lui enlève les 98 voix socialistes, il ne lui en restera pas un nombre suffisant pour obtenir une majorité constitutionnelle.

Comment pouvons-nous donc faire ?

Nous sommes obligés de voter l'investiture pour un gouvernement, et nous nous trouvons par la suite dans la situation suivante :

— ou bien nous participons et nous prenons dans une très large mesure les responsabilités d'une politique, qui ne sera pas, nous en sommes d'accord, une politique socialiste, ou bien, nous ne participons pas et nous nous trouvons rapidement devant un dilemme particulièrement difficile.

Supposons, par exemple, et pour fixer les idées, que, par un refus de participation socialiste, le gouvernement Bidault se soit constitué avec une équipe M.R.P. homogène.

Nous aurions pu, dans une certaine mesure, exercer sur ce gouvernement une pression de façon que, comme un de nos camarades le disait tout à l'heure, sous l'exercice de cette pression, ce gouvernement fasse une politique suffisamment près de la nôtre pour qu'un jour nous puissions rapprocher les morceaux décollés. Mais, ne l'oublions pas, nous n'aurions pas été les seuls à exercer une pression sur le gouvernement Bidault ; il y aurait eu aussi une pression d'extrême droite, extrêmement forte. Or, quelle est à l'heure actuelle, sinon la politique R.P.F., du moins celle des conservateurs sociaux de l'Assemblée nationale ?

C'est une politique qui vise essentiellement à détruire les conquêtes que nous avons réalisées en quatre ans et dont nous ne semblons plus, aujourd'hui, mesurer toute l'importance.

Songez que, de 1945 à 1949, nous avons créé un régime de Sécurité sociale presque unique dans le monde, nous avons fait, en ce qui concerne le droit syndical et le rôle des ouvriers dans l'entreprise, des progrès extraordinaires. Je me rappelle avoir discuté des conventions collectives en 1936, lorsque j'étais dans le mouvement syndical, je compare les articles que nous arrachions péniblement à cette époque et ce à quoi nous sommes arrivés aujourd'hui ; je vous assure que je mesure toute la différence.

Nous avons nationalisé les banques avec plus ou moins de succès...

Dans la salle. — Incomplètement !

C. Pineau. — Incomplètement, mais nous avons commencé, et nous avons fait un Conseil du Crédit, nous avons nationalisé les Assurances, nous avons nationalisé l'Electricité, Air-France, les Messageries maritimes, la Transatlantique. Ces nationalisations ont eu des sorts différents pour des raisons d'ailleurs, je l'ai souvent répété et je le répète encore, qui n'ont rien à voir avec le principe des nationalisations, mais avec la politisation qu'on en a laissé faire pendant un certain nombre d'années.

Tout cela en quatre ans. Voulez-vous me dire, dans l'Histoire du Parti socialiste ou dans l'Histoire de la III[e] République, quelle est la période de quatre années, — je crois que nous avons été plus loin encore dans la réforme de structure qu'en 1936 — quelle est la période où nous avons pu réaliser des réformes aussi importantes pour la classe ouvrière ? Il est normal — et je ne m'en indigne pas — que la réaction sociale qui, au lendemain de la libération, s'est laissée surprendre par le mouvement que nous avons dirigé, cherche à reprendre aujourd'hui tous les avantages concédés et dont, malheureusement, la classe ouvrière — c'est un autre problème — n'a peut-être pas tiré tout le profit possible.

Eh bien ! cette action contre la Sécurité sociale, contre les nationalisations, contre les Groupes d'entreprises, la réaction sociale n'attend qu'un prétexte pour la pousser à fond. Chez certains de nos camarades qui souhaitent, au fond — bien qu'ils ne se rendent compte que faiblement de ses conséquences — la constitution d'un gouvernement appuyé sur une majorité de droite, il y a, en quelque sorte, une psychose d'abandon. On se dit : « Après tout,

il vaut mieux laisser détruire ce que nous avons gagné, quitte à pouvoir bénéficier, vis-à-vis de l'opinion publique, de la critique que nous pourrons faire des actes de nos adversaires. »

Je vous affirme que si cette critique peut nous rapporter, peut-être pour demain, certains succès de tribune, voire certains succès électoraux, lorsque nous aurons laissé détruire les nationalisations et la Sécurité sociale, nous ne serons pas près de les refaire. Nous ne retrouverons même pas au cours des prochaines années les conditions que nous avons rencontrées au lendemain de la libération, pour faire voter par des assemblées des mesures comme aucune assemblée n'en avait votées jusque-là. Si nous laissons partir ces conquêtes qui, sans être totalement socialistes, sont du moins des conquêtes qui nous placent davantage sur le plan de l'organisation socialiste, nous risquons de ne jamais les reprendre. Que se passera-t-il si nous avons un gouvernement homogène, qui ne soit pas un gouvernement de transition, qui soit un gouvernement de quelque durée, et si nous ne voulons pas la dissolution, il faut bien admettre que ce gouvernement puisse être de quelque durée ? Que se passera-t-il ? Nous constaterons une pression considérable des éléments modérés pour essayer d'obtenir un certain nombre de réformes des nationalisations, de la Sécurité sociale. Alors, que ferons-nous, nous qui aurons voté pour l'investiture du président du Conseil ? Pourrons-nous continuer, sous prétexte de maintenir la majorité parlementaire, à voter pour un gouvernement qui sera amené, par la force des choses, à prendre des mesures exactement à l'encontre de celles que nous avons prises ? Ne croyez-vous pas qu'au fond, ce sera encore pire que la position défensive menée au sein du gouvernement ? Celle-ci peut-être ne nous rapporte pas de grandes victoires, mais du moins, l'avantage immense de nous éviter de grandes défaites.

Si nous avions demain un gouvernement radical homogène — l'accentuation de la politique libérale serait extrêmement rapide et nous serions amenés à voter contre lui dès ses premières mesures économiques. Si nous avions un gouvernement M.R.P., il en serait probablement de même, car il existe malheureusement dans le M.R.P. une contradiction fondamentale, que nous ne soulignons pas assez, entre militants M.R.P. et électeurs M.R.P. Or, la pression de l'électeur M.R.P. ne va pas dans le sens du socialisme, même du socialisme chrétien. C'est un point d'ailleurs que les militants M.R.P. de gauche sentent très bien, ce qui les oblige parfois à prendre contre leur conscience un certain nombre d'attitudes qui sont, au fond, des attitudes électorales. Nous serions donc amenés à voter contre lui. Dans trois semaines, dans un mois, dans deux peut-être, nous renverserions le gouvernement, et il faudrait encore en constituer un nouveau.

Croyez-vous qu'alors les problèmes se poseraient différemment ? Pourquoi en serait-il ainsi ? Qu'y aurait-il de changé dans la majorité, sinon un peu plus d'opposition, une rupture un peu plus accentuée que celle de ces dernières semaines ? Par conséquent, automatiquement, nous serions amenés, soit à voter successivement contre une série de gouvernements, soit à refuser finalement l'investiture. Nous arriverions ainsi à la dissolution, mais nous y serions amenés dans les pires circonstances, car il s'agirait d'une dissolution due à une crise de régime, due au fait de l'incapacité républicaine à constituer un gouvernement.

Or, il existe tout de même, camarades, dans le pays, un mouvement net, sinon en faveur de telle ou telle formule de gouvernement, du moins pour une stabilité gouvernementale.

Il y a des problèmes internationaux à résoudre, des problèmes économiques, des problèmes financiers. L'absence de gouvernement ne permet pas de les aborder. Je dirai même que dans la mesure même où elle ne permet pas de les résoudre, elle amène une désagrégation de la situation économique dont en fin de compte la classe ouvrière paie les frais. En période d'inflation, vous le savez comme moi, c'est la classe ouvrière qui perd ; les grandes compagnies capitalistes ont toujours su, dans tous les régimes et à toutes les époques, échapper à ses inconvénients.

Alors, une dissolution ?

Après cinq, six mois, un an de crises ministérielles successives, devant une opinion qui a déjà montré au cours du mois d'octobre qu'elle était quelque peu lasse des crises parlementaires et de leur durée, elle se ferait dans les pires conditions. Je l'avoue, je préfère nettement la position de camarades comme Depreux ou Boutbien qui viennent vous dire : « Nous sommes contre la participation, nous n'avons pas peur de la dissolution à condition que nous ne la fassions pas sur une crise de régime, mais sur un programme socialiste. » J'aime mieux, je ne le cache pas — et je m'en excuse vis-à-vis de Daniel Mayer — cette position que celle qui nous amenait à l'éventualité précédente.

E. Depreux. — Je ne vois aucun inconvénient à ce que tu préfères ma position, mais je ne veux pas que tu la définisses telle qu'elle n'est pas tout à fait, et telle que tu l'aimes mieux. Ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit.

Dans la salle. — Ce sont des nuances plus importantes que vous ne le pensez entre toi et Daniel...

C. Pineau. — Si nous ne comprenons pas entre nous nos propres nuances, comment voulez-vous que l'opinion publique les comprennent ? Mettons qu'il existe dans le parti — sans citer de noms — un certain nombre de camarades qui préfèrent une dissolution sur un programme socialiste à une participation ministérielle. J'ai donné une des raisons pour lesquelles cette participation, dans les circonstances actuelles, me semble préférable à la dissolution, mais si la dissolution devenait nécessaire, elle ne devrait pas être la conséquence d'une crise de régime.

Mais dans quelles conditions la participation ministérielle peut-elle se faire ?

Je ne crois vraiment pas, pour ma part, que telle solution adoptée pour le Secrétariat à l'Information ou pour le Sous-Secrétariat à la France d'Outre-Mer, la désignation de tel ou tel camarade plutôt que tel autre puisse être le facteur déterminant en matière de participation ministérielle, alors que se posent tant de questions de programme.

Au cours d'une intervention au Groupe parlementaire, Augustin Laurent — et je regrette qu'il ne soit pas inscrit ce soir, car son argumentation aurait fait une grosse impression sur le Conseil national — a décrit mieux que je ne pourrais le faire ce que doit être la participation socialiste. Il a indiqué que du fait de la participation de ses ministres le Parti socialiste ne doit pas perdre toute initiative, aussi bien en matière de propagande à l'intérieur de l'Assemblée nationale.

J'avoue que jamais les ministres socialistes ne se sont déclarés tellement satisfaits, et tellement heureux, parce que dans la discussion du budget, ou dans la discussion de certaines propositions de lois, il existait de nombreux amendements ou interventions communistes, M.R.P. ou autres, et beaucoup moins d'interventions socialistes. Ce n'est pas toujours, croyez-le bien, une manière de nous aider. La pression que le Parti peut exercer sur nous, que le Groupe parlementaire peut exercer sur le Gouvernement sans en mettre pour cela en cause l'existence est une pression qui ne nous gêne pas toujours. Elle peut au contraire dans certaines circonstances nous aider, et nous avons tout de même nous...

G. Defferre. — C'est un langage qui n'a pas toujours

été tenu ; il ne s'agit tout de même pas de renverser les rôles, il faut être sérieux.

C. Pineau. — Voulez-vous me permettre de continuer mes explications ? Il ne faut tout de même pas faire certaines confusions... Ce n'est pas parce qu'un membre du groupe déposera une proposition de loi ou un amendement, ou bien défendra à la tribune une position socialiste que l'existence du Cabinet sera mise constamment en cause.

G. Defferre. — C'est une opinion. C'est une position importante parce qu'il dit que le Groupe parlementaire doit déposer des propositions de lois qui aideront les ministres socialistes à l'intérieur du Gouvernement, parce qu'ainsi ils pourront dire : « Nous agissons sous la pression de notre groupe ». Seulement, quand ces propositions de loi viennent en discussion à l'Assemblée et qu'il s'agit de savoir comment va voter le groupe et comment vont voter les ministres, alors on nous dit : « Il faut retirer la proposition de loi, il faut retirer l'interpellation, sinon vous allez mettre l'existence du Ministère en danger. »

Alors, moi je veux bien que Pineau nous tienne ce langage mais, comme il le disait tout à l'heure, qu'on aille jusqu'au bout.

C. Pineau. — Je suis désolé, mais si tu m'avais laissé finir, tu n'aurais pas créé une confusion qui ne doit pas avoir lieu.

Nous savons parfaitement que depuis un certain nombre de mois, je dirai même un certain nombre d'années, nos collègues de la majorité déposent des amendements et parfois les retirent, ce qui leur permet d'affirmer en tout état de cause les positions de leur Parti lorsque la question de confiance ne se trouve pas posée. On explique fort bien au pays que l'on puisse sacrifier en dernier ressort certaines positions au maintien de la stabilité gouvernementale.

Mais entre la méthode qui consiste à renverser tous les Gouvernements sur tous les sujets et celle qui consiste à n'avoir aucune activité parlementaire, j'estime qu'il y a une très large place pour une action du groupe.

Je prends un exemple précis : dans la discussion du budget, tout le monde sait que les députés n'ont pas l'initiative des dépenses. Cela n'empêche pas à chaque discussion du budget les orateurs communistes et aussi les orateurs des autres partis de déposer des demandes de réduction indicatives de 1.000 francs qui leur permettent, sur un certain nombre de problèmes, d'indiquer la position de leur groupe et dans quel sens ils souhaiteraient que l'orientation de la politique gouvernementale se fît.

Il y a des propositions de résolutions, il y a de nombreux moyens sur le plan de la propagande d'entretenir une action parlementaire sans poser à chaque instant le problème de la participation gouvernementale.

L'expérience a montré que lorsque le problème posé était suffisamment grave, les ministres socialistes ne s'accrochaient pas à leur portefeuille. Nous avons tout de même été sinon à l'origine, tout au moins participants à des crises ministérielles où nous n'avons pas hésité entre la position du Parti et nos situations personnelles. Sur ce point, personne, je l'espère, ne pourra nous faire de reproches.

J'ajoute autre chose : un ministre socialiste au gouvernement subit, comme toujours dans un gouvernement de coalition, un certain nombre de défaites. Il ne fait pas toujours triompher ses vues, mais il lui arrive aussi — je m'excuse presque de le dire — d'obtenir quelque succès.

Dans quelle mesure pouvons-nous dire que nous avons exploité ces succès ? Cette question, je vous l'assure, camarades, est dans le rôle des ministres socialistes une des plus pénibles. Lorsque nous avons une difficulté majeure, comme le décret Poinsot-Chapuis, comme les attaques contre la Sécurité sociale, alors toute la propagande du Parti, et c'est juste, est alertée sur ces difficultés. Lorsque nous obtenons un succès important, personne ou presque n'insiste sur lui.

Ce matin, chez nos camarades cheminots socialistes, je faisais la comparaison suivante, en exagérant peut-être un peu ma démonstration. Je reçois de nombreuses délégations syndicales. Lorsque la C.G.T.K vient me voir, les délégués apportent une liste de revendications dans laquelle se trouvent dix mesures plus ou moins importantes. Sur ces dix mesures, j'en refuse huit, et j'en accepte deux parce que, tout de même, il en est qui sont parfois raisonnables. Lorsque ensuite je reçois le bulletin C.G.T.K. j'y lis : « Grande victoire de notre délégation qui a arraché au ministre des Travaux publics les deux revendications suivantes... ».

Lorsque nos camarades F.O. viennent me voir, ils m'apportent une liste contenant dix demandes plus raisonnables que celles de la C.G.T.K., j'en accepte huit et j'en refuse deux parce que je ne peux pas faire autrement.

Eh bien ! dans le bulletin de nos camarades, publié la semaine suivante, je peux lire : « Grande défaite ; nos deux demandes ont été rejetées ».

Je me permets de dire qu'entre la propagande communiste et la propagande socialiste il existe un peu de cette différence que nous trouvons dans la manière de présenter les problèmes entre la C.G.T.K. et la C.G.T.F.O. Nous n'insistons jamais assez sur les succès que les uns ou les autres nous pouvons remporter.

Je m'excuse de citer un exemple un peu personnel, mais cette année nous avons remporté au Ministère des Travaux publics un grand succès avec notre politique du tourisme. Je n'ai pas encore vu beaucoup de commentaires indiquant que le résultat de cette politique du tourisme était dû, dans une certaine mesure, à l'action d'un ministre socialiste. Pourquoi cette modestie ?

E. Depreux. — Les Jeunesses socialistes l'ont dit quelquefois. J'ai entendu nos camarades des Jeunesses socialistes rendre hommage au ministre socialiste des Transports et des Travaux publics en raison des succès obtenus par le tourisme.

C. Pineau. — Je suis heureux de cette exception et je voudrais qu'il y en ait d'autres.

Mon propos n'est pas ici d'apporter des critiques. Je veux simplement dire que la participation socialiste peut être ou non rentable, selon la manière dont on l'envisage, selon que les ministres socialistes ont l'impression ou non que les camarades des différentes fédérations sont derrière eux dans l'action qu'ils sont en train de mener quotidiennement, que cette action soit défensive ou offensive.

C'est là en réalité un des principaux problèmes de la participation. Si nous devons, en effet, participer éternellement sans en tirer jamais aucun avantage, alors je me rallie tout de suite au clan des antiparticipationnistes. Ils ont raison et tout ce que nous avons fait ou feront devient parfaitement vain.

J'ajoute, camarades, que trop souvent dans nos réunions de Congrès, dans nos réunions de Fédérations, les camarades qui ont accepté un certain nombre de responsabilités deviennent dans une certaine mesure, sous réserve de beaucoup d'amitié je le reconnais, un peu suspects à l'égard du Parti.

Quel est le parlementaire qui, dans sa propre fédération, à partir du moment où il a été désigné et élu, ne devient pas immédiatement l'objet d'une suspicion amicale, de

réserves fort correctes, mais de réserves tout de même ? Nous le constatons tous, et ce ne sont pas mes camarades du Groupe parlementaire qui pourront dire le contraire. Je voudrais bien...

Dans la salle. — C'est vrai au nord de la Loire mais pas au sud.

C. PINEAU. — Tant mieux. J'habite au nord de la Loire. Mais je voudrais que pour l'ensemble des ministres socialistes mon observation ne soit pas vraie.

Enfin, il reste une question fondamentale à trancher entre nous. On demande — et on a raison — qu'au sein du Gouvernement, nous défendions, dans la mesure du possible, un programme socialiste, en sachant parfaitement que nous ne le réaliserons pas intégralement. Mais il reste toujours à définir ce programme. Nous avons souvent, au cours de nos Congrès, dressé des listes de revendications. Je me souviens en particulier du Congrès de Lyon. J'étais rapporteur de la Commission des Résolutions et nous avons fait un programme d'ailleurs ambitieux, du fait que si nos revendications étaient en soi parfaitement justifiées, nous n'avions en fait pas les moyens matériels de les faire aboutir. Si nous ne devons plus recommencer à mettre sur pied des textes aussi complets, du moins pourrions-nous, sur quelques problèmes particulièrement importants, proposer des solutions précises.

Tout à l'heure, André Philip — et je ne reviendrai pas sur ce qu'il y a dit — a parlé du problème européen. Il s'agit certainement là d'un des domaines où le Parti socialiste a le plus efficacement agi au cours de ces dernières années, et peut-être notre propagande pourrait-elle faire un peu plus état de l'action d'un André Philip ou d'un Guy Mollet dans les discussions internationales. Mais sur le plan intérieur, je crois que nous hésitons toujours à poser au fond, dans sa réalité économique, le problème des salaires et des prix. Tant que nous continuerons à le poser sous la forme de la baisse des prix par voie d'action directe ou de l'amélioration périodique des salaires, tant que nous créerons des liens artificiels entre les revendications de salaires et les baisses de prix, nous ne pourrons arriver qu'à des solutions limitées dans le temps, car nous n'aurons pas résolu le véritable problème.

J'ai dit une fois — un camarade l'a rappelé tout à l'heure — que je ne croyais pas à la possibilité d'une amélioration sensible, dans les conditions actuelles, du pouvoir d'achat ouvrier. Je maintiens cette position.

En effet, sous quelle forme pourrons-nous l'améliorer profondément aujourd'hui ? Le grand argument des communistes est le suivant : il existe à l'heure actuelle des bénéfices considérables réalisés par un certain nombre de grosses entreprises ; et l'on nous cite des chiffres. J'insiste beaucoup, camarades, et vous demande de retenir mon argumentation, car c'est la seule réponse que nous puissions faire au Parti communiste lorsqu'il nous attaque sur ce point. Le Parti communiste confond volontairement le bénéfice réalisé et le bénéfice distribué.

Sur le bénéfice réalisé, il y a une part, à l'heure actuelle qui représente 45 % des investissements français, consacrée à l'amélioration de l'outillage et par conséquent à l'amélioration de la productivité. Cette part est saine.

C'est seulement l'autre part, qui constitue le bénéfice distribué, que nous pouvons contester. Encore faut-il savoir ce qu'elle représente exactement. Or, je me suis livré à une étude.

Pour les deux cents plus grosses entreprises privées françaises, le bénéfice distribué représente 1,6 % du chiffre d'affaires. Pour ces mêmes entreprises, la part de main-d'œuvre représente approximativement 45 % du chiffre d'affaires. Cela veut dire que si l'on supprimait complètement le bénéfice, l'augmentation des salaires qui pourrait en résulter serait de l'ordre de 3 %.

Ce fait est d'autant plus important, camarades, que les grandes entreprises qui font des bénéfices réels ne représentent pas toute la production française. Il faut y ajouter la production des petites et moyennes entreprises et la production artisanale qui, elles, ne font pas les mêmes bénéfices que les grandes industries, et surtout le secteur nationalisé qui se trouve lui en déficit.

Quel risque courons-nous ? Nous allons bien le voir au cours des prochaines semaines, lorsqu'il s'agira de discuter les conventions collectives. Les grandes entreprises vont accepter de sacrifier une partie de leurs bénéfices pour améliorer certains salaires ouvriers. Elles feront ainsi la part du feu. Mais les petites entreprises ne le feront pas parce qu'elles ne le pourront pas. Et nous nous trouverons, en ce qui concerne les secteurs nationalisés, dans la nécessité ou bien de ne rien faire ou bien d'augmenter les prix des produits et des services. Sur ce point, je conteste ce qu'a dit tout à l'heure Pierre Bloch à propos des charbonnages, car il y a quelques semaines encore la Direction des Houillères nous a refusé une baisse quelconque du prix du charbon sous le prétexte qu'elle n'avait aucune marge pour l'accorder.

DANIEL MAYER. — Je m'excuse, mais M. Laffont, directeur des Houillères, m'a déclaré qu'on pourrait augmenter les salaires de 5 % sans aucune espèce d'augmentation du prix du charbon. Même observation encore pour la plupart des entreprises nationalisées. Ce n'est peut-être pas vrai pour la S.N.E.P. à cause du prix des journaux, mais c'est vrai pour le charbon.

C. PINEAU. — Je conteste absolument cette information qui résulte certainement d'un malentendu. Comment pourrait-on justifier, lorsque nous avons demandé au Gouvernement une baisse de 5 % du prix du charbon, mesure favorable à la classe ouvrière et qui aurait eu une influence profonde sur la politique de baisse, qu'on nous ait affirmé l'impossibilité de cette mesure et que, par contre, on puisse augmenter de 5 % les salaires des mineurs, sans incidence sur le prix du charbon. Il y a là une contradiction fondamentale.

Je puis certifier, en tout cas, qu'en ce qui concerne un certain nombre d'autres entreprises nationales, je pense notamment aux chemins de fer et au métro, il serait vraiment impossible de prétendre que toute augmentation de salaires peut être prise sur les marges bénéficiaires.

Nous avons à l'heure actuelle une seule solution possible sur le plan économique, celle d'augmenter considérablement notre production et plus spécialement notre production d'exportation. C'est l'objectif n° 1 vers lequel nous devons tendre. C'est le seul moyen réel, profond, que nous ayons à l'heure actuelle de satisfaire les besoins de la classe ouvrière.

Nous avons aussi la ressource des travaux d'équipement, qui permettront d'augmenter d'ici 1952 la rentabilité de nos entreprises.

Ce qui me frappe le plus, ce que je trouve le plus grave depuis quelques mois, c'est la tendance que l'on trouve au Ministère des Finances, et là je mets en cause les services bien plus que le ministre, à réduire le plus possible les crédits d'Équipement et de Reconstruction. Si nous continuons dans cette voie, nous allons voir augmenter le chômage. Je vous demande alors quel cadeau vous aurez fait à la classe ouvrière si vous lui rendez la liberté des salaires à un moment où le chômage s'accroît sensiblement.

Le complément normal de la mise en liberté des salaires est une campagne profonde, puissante du Parti socialiste contre le chômage, pour l'augmentation de la production, pour les grands travaux, pour l'équipement,

pour la construction. C'est ainsi que vous arriverez à réaliser le plein emploi de la classe ouvrière et que vous permettrez à celle-ci d'obtenir un certain nombre de satisfactions, lors de la discussion des conventions collectives.

Tel est le véritable problème que le Parti socialiste doit résoudre. Je me rappelle une époque où le Parti, devant certaines menaces de chômage, développait ses programmes de grands travaux. Est-ce qu'à l'époque, ce n'est pas la méthode qui lui a valu le plus d'audience auprès de la classe ouvrière?

Je suis sûr qu'aujourd'hui, l'angoisse profonde que l'on rencontre dans les syndicats vient peut-être moins du fait que nous ne satisfaisons pas toutes leurs revendications que du fait de la menace du chômage et de la diminution qu'elle implique de leur emprise sur la classe ouvrière.

Je vous assure que cette question sera pour nous plus importante, si nous sommes amenés à des élections, anticipées ou non, auprès des ouvriers que tous les problèmes de procédure que nous débattons au sein de nos Conseils nationaux ou de nos Congrès. Je veux bien que nous réglions le plus rapidement possible les problèmes d'organisation, de procédure que nous avons à résoudre ; j'accepte à l'avance, non sans scepticisme, toutes les solutions que l'on pourra proposer dans ce domaine. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de nous battre et de nous disputer sur ce point. Mais nous devons nous pencher sur le programme économique réel et le résoudre afin de verser au sein de la classe ouvrière une autre espérance que celle que nous pouvons lui donner aujourd'hui.

Evidemment, la formule que je développe n'est pas très spectaculaire, mais elle est susceptible d'avoir vis-à-vis de la classe ouvrière une action en profondeur autrement efficace que beaucoup de celles que nous avons menées.

Je parle peut-être davantage ce soir en syndicaliste qu'en militant politique, mais j'ai assez l'expérience de ces questions pour savoir que c'est pour nous le seul programme susceptible d'intéresser et de rapprocher de nous la classe ouvrière.

Si nous examinons le problème sous cet angle, alors il est certain que la question de la participation revêt un autre sens. Mais, croyez-moi, notre erreur de ces dernières semaines est d'avoir donné l'impression au pays que pour des formules plus ou moins vagues de dosage parlementaire et non sur des questions fondamentales, nous mettions en cause la stabilité gouvernementale, nous nous placions dans l'incapacité totale de résoudre les problèmes internationaux et les problèmes économiques. C'est ainsi que nous créons la désaffection dans le peuple à l'égard de nos institutions. Craignons que si demain la classe ouvrière quitte le Parti communiste, elle ne vienne pas chez nous, mais accepte par lassitude n'importe quelle aventure césariste. Nous avons assez de souvenirs d'un passé récent qui sont là pour nous le démontrer.

Voilà, camarades, les quelques observations que je voulais faire ce soir. Je demande au Parti d'en finir avec les discussions de tendance et de procédure et de s'unir, quelle que soit la solution finalement adoptée par le Congrès, pour défendre sur le plan pratique, qui est celui des syndicats, la position de la classe ouvrière et l'intérêt du peuple français tout entier. Ainsi, nous aurons véritablement rempli notre mission socialiste.

Coll. Fondation Jean Jaurès

INTERVENTION DE GINESTET

(Fédération du Tarn)

Camarades, je viens d'abord ici pour constater avec regret que je suis, après le précédent orateur, le premier parlant au nom d'une Fédération, mandaté par la base, et non pas un chef de file, non pas un parlementaire ou un ministre ou un membre du Comité Directeur.

Et je m'étonne contrairement à l'intervention de Daniel Mayer qui disait : nous sommes fiers de ce Conseil national, et je dis non, nous ne sommes pas fiers car au moment de clore, la base n'a pas encore parlé.

Ceci est excessivement grave.

Je suis venu, mandaté pour élever d'abord une protestation, protestation de ma Fédération, protestation injustifiée si l'on s'en tient à la lettre des statuts, mais protestation profondément justifiée si l'on tient compte de l'état d'esprit de la base, contre la réunion tardive de ce Conseil national.

Guy Mollet, dans une lettre, nous a expliqué qu'il agissait ainsi conformément aux statuts. Je ne dis pas le contraire, mais nos camarades ont senti à la base, le divorce entre le Groupe parlementaire et le Comité Directeur, ils ont senti qu'il fallait trancher un problème et, dans leur esprit quels que soient les nouveaux statuts, ils continuent à considérer que le Conseil national, comme avant guerre, est quand même la représentation de la base, que l'on doit consulter dans les circonstances difficiles.

Un camarade dans la salle. — ... Tu as complètement raison. Je ne prendrai pas la parole, mais ce que je demande, et je crois que les secrétaires vous le demandent, bien que, nous l'espérons, il n'y aura pas de crise d'ici quelque temps, mais on ne nous a pas tenus au courant et nous n'avons pas pu renseigner nos sections. Je dis à Guy Mollet, en toute amitié, il eût été intéressant d'avoir un petit bulletin hebdomadaire confidentiel pour les secrétaires fédéraux et pour les secrétaires de sections.

Ginestet. — Je remercie le camarade.

Voici exactement ce que l'on dit à la base, c'est la vérité. J'ai été frappé de voir notre parlementaire venir à Paris, voter, prendre position, rentrer dans sa Fédération et être battu à l'unanimité moins sa propre voix. Voilà exactement dans quelles conditions vous travaillez et ce que valent vos votes souvent. C'est malheureux. Si les statuts sont ainsi, dans ce cas-là, changeons les statuts. Vous ne pouvez pas changer l'esprit du militant.

Je parle non pas comme Lamarque au nom d'une Fédération qui a reçu des revers, mais au nom d'une Fédération qui estime faire son devoir et je vous dis que nous ne pouvons pas continuer à travailler, à faire des efforts dans cet état d'esprit.

Les camarades finissent par se dire à la base que l'on agit trop sans les consulter. Ce matin, Guy Mollet a employé un mot que l'on avait employé dans notre Commission Exécutive Fédérale, il a parlé de stratégie et de tactique. Eh bien, un camarade nous disait samedi dernier : si c'est pour faire de la stratégie et de la tactique, prenons un général et soyons des soldats. Mais, si c'est pour faire de la politique, délibérons. Et ce n'est pas la même chose.

Peut-être ne vous rendez-vous pas compte exactement de cet état d'esprit, quoi qu'il en soit, je m'aperçois, pour mon compte, que lors du Conseil national de Puteaux, j'ai lancé pour la première fois — je me rappelle Guy Mollet a hoché la tête et j'ai vu quelques sourires — trois ou quatre idées qui ont été reprises ce soir, en particulier par Lussy au sujet de la représentation des tendances, au sujet de l'ancienne C.A.P., au sujet de la réforme de la loi électorale. J'étais mandaté pour demander à Guy Mollet ce qu'il a fait au sujet de la loi électorale, mais je voulais aussi lui dire autre chose. Au cas où le Gouvernement, sur la loi électorale, maintiendrait sa position, qui est une position, théoriquement au moins, de non intervention, dans le débat la Fédération du Tarn me demande de vous poser le problème suivant : la Constitution ne prévoit pas le référendum, elle ne l'interdit pas non plus, mais n'est-il pas possible de faire trancher le débat par voie de référendum ?

Vous aviez demandé à nos paysans et à nos mineurs ce qu'ils pensaient du Conseil supérieur de la Magistrature, vous leur avez demandé ce qu'ils pensaient de l'autorité supérieure du Droit international sur le droit interne et vous ne voulez pas, tout de même, leur demander ce qu'ils pensent du maintien de leurs députés. Ce serait un peu fort. Et je pense que le Parti se grandirait à la fois dans l'opinion publique et devant ses propres militants en disant, le premier : je fais appel au peuple.

Je sais bien que le mot « appel au peuple » sonne quelquefois étrangement, mais il y a là exactement ce qui s'est produit à Sceaux pour Depreux. Depreux disait : nous avons eu un succès à Sceaux parce que nous avons réclamé une dissolution, que nous avons fait appel au peuple et le peuple nous a fait confiance parce que nous, les premiers, nous avons voulu nous adresser à lui. Et le peuple nous ferait confiance à nous si nous étions les premiers à prendre l'initiative de nous adresser à lui.

Et, sur un autre point, camarades, mon idée sera peut-être elle aussi accueillie avec des sourires, comme il y a six mois les autres, mais je vous dirai que je ne suis pas partisan de la dissolution. Je serais partisan plutôt, comme l'a dit Jules Moch, de la Chambre qui elle-même avance la date des élections. Mais je crois camarades qu'il y a le plus grand intérêt pour le pays à ce que les élections nouvelles aient lieu tant que le Plan Marshall fonctionne, si vous votez six mois après la fin du Plan Marshall, les élections ne seront pas centre-gauche, comme elles risquent de l'être, mais elles seront extrême droite ou extrême gauche, car la misère sera revenue entre temps, et il y a peut-être intérêt à revenir aux urnes avant la fin de l'application du Plan Marshall.

Et puis, camarades, si la République nous a demandé des sacrifices pour la défense des institutions, si maintenant les institutions semblent consolidées, il est temps que le Parti vous demande de faire des sacrifices, demande à la République de faire des sacrifices pour le Parti, pour sauver le Parti dans sa pureté, pour dire au Parti : il est temps de sortir d'une équivoque qui dure depuis la Libération, de poser ces problèmes clairement devant le peuple de France et non pas seulement devant des assemblées élues depuis trop longtemps et devant des groupes qui ne représentent plus exactement la physionomie du pays.

Sur le problème que l'on va nous poser, la modification du protocole, je fais une contre-proposition et je demande qu'elle soit transmise aux Fédérations avec la proposition du Comité Directeur, c'est le retour à l'autorité du Conseil national au-dessus du Groupe parlementaire et du Comité Directeur.

Je suis sûr que si le Comité Directeur était composé à la proportionnelle, il aurait plus d'autorité lui aussi sur le Groupe parlementaire. Je suis sûr que si la loi électorale est votée nous aurons beaucoup plus de courage et beaucoup plus de fermeté devant une crise électorale prochaine. A ce moment-là, je suis sûr, camarades, que si nous avons le courage de nous raidir, avec en mains les éléments du combat qui s'appelle un Parti, reprenant conscience de sa mission et une loi électorale permettant des élections saines, le Parti ira encore à la victoire.

GUY MOLLET

●

DISCOURS DE CLOTURE

de la session d'information du Conseil National

Je voudrais d'abord, après les deux ou trois derniers orateurs, avec eux regretter que trop peu de camarades des Fédérations ne soient venus à leur tour nous dire ce qu'était l'atmosphère dans leur département. Je sais bien que l'essentiel, peut-être, d'une Conférence d'Information, est pour les militants, dans des postes de responsabilité, d'informer les autres camarades. Mais je crois que, c'est réciproquement très utile, que les camarades, à des postes de responsabilité, soient tenus au courant très exactement de ce qu'est l'atmosphère dans l'ensemble du Parti, dans l'ensemble des Fédérations.

Un mot rapide pour réexpliquer, car je l'ai déjà dit ce matin, pourquoi nous n'avons pas convoqué le Conseil National. Il y avait d'abord la raison statutaire que j'ai invoquée dans les lettres aux différentes Fédérations qui m'ont posé la question.

Il y en a une autre. Lorsqu'il y a une crise comme celle que nous venons de vivre, comme quelque crise que ce soit, l'idée de convoquer un Conseil National est une idée invraisemblable. Imaginez le Conseil National convoqué. A quelle date ? Dès le lendemain de la crise Queuille ? Il aurait été unanime à dire : bravo, bravo, c'est Jules Moch. Ou alors, dès le lendemain de l'échec Jules Moch, il nous aurait dit, certains tout au moins auraient dit : absolument pas de participation, d'autres auraient mis à la participation les conditions que nous avons mises.

Il faut un organisme qui siège en permanence, dans une période comme celle-là, et je conjure tous les camarades qui ont le souci, pour l'avenir, d'éviter les difficultés de l'ordre de celles que nous venons de connaître, de chercher d'autres solutions que celle du Conseil National, elle est mauvaise.

Un autre camarade, de sa place, avec raison, nous a reproché de n'avoir pu être informé autant qu'il aurait voulu l'être. J'invoquerai volontiers le souvenir des conversations de chaque soir, avec notre ami Robert Verdier, du **Populaire**, quand il nous disait : « Comment va-t-on pouvoir présenter cela dans le journal de ce matin ? » Entre l'heure à laquelle il donnait ses impressions du jour et l'heure à laquelle allait tomber le journal, il se produisait deux ou trois modifications. La situation évoluait terriblement vite.

S'il s'agissait donc de ce genre d'informations, on ne pouvait vous les donner que par le canal du journal, au compte-gouttes.

S'il s'agissait, par contre, de l'information d'un caractère intérieur au Parti, c'est-à-dire d'avoir prétendu à ce moment, vous mettre au courant des difficultés que nous rencontrions les uns au C.D., les autres au Groupe parlementaire, nous ne nous sommes pas reconnus le droit de le faire. Une information de ce genre ne peut pas être une information unilatérale. Elle doit donner lieu à un échange de vues. Il faut que les camarades, pour être vraiment informés, ne s'en rapportent pas seulement à une opinion personnelle, mais à plusieurs opinions après qu'elles aient été confrontées.

C'est la raison pour laquelle, pendant la crise, animé du même souci, nous avons décidé qu'aussitôt la crise finie, il y aurait ce Conseil national d'information. Vous savez que le 20 octobre dernier, nous décidions, en outre, la tenue d'un Congrès extraordinaire. La séance d'aujourd'hui nous démontre, plus péremptoirement encore que je ne l'avais pensé, sa nécessité absolue.

J'aimerais en venir aux problèmes posés, mais avant, je voudrais d'abord me livrer à une ou deux toutes petites considérations personnelles. J'envie les camarades qui peuvent venir à cette tribune, à titre personnel, et y vider leur cœur. Si je peux prendre un exemple, j'envie Minjoz. J'aurais voulu être comme lui, celui qui « vidait ainsi son sac », mais je suis tenu par mes fonctions, à peser chacun de mes mots, et dans la suite de ce que je vais dire, je vais continuer, tout au moins, je vais essayer de continuer. Et cependant, combien de fois déjà ne me suis-je pas posé le problème ? Combien de fois n'ai-je pas eu le souci personnel de reprendre ma liberté totale d'expression ?

Voici quelque trois ans que le Secrétaire Général du Parti interdit à Guy Mollet de dire tout ce qu'il pense. Quand j'entends certains camarades me faire le reproche d'avoir répété devant le Conseil National certains propos tenus au cours de conversations et d'avoir ainsi, d'après eux, personnalisé le débat, je ne comprends pas le reproche. Ce n'est pas à moi que le reproche devrait s'adresser, mais à ceux, dans le Parti, s'il en est, qui tiennent ces propos, et pas à moi pour m'en être fait devant vous l'écho.

Quand je pense à telles conversations d'aujourd'hui, je vous avoue qu'il y a des heures où je me demande si vraiment le souvenir de difficultés anciennes dans le Parti doit poursuivre sans arrêt la Direction du Parti et si, les choses étant ainsi, il ne vaudrait pas mieux, pour la santé morale du Parti, que je le débarrasse de ce mauvais souvenir.

Ne vous y trompez pas, Camarades ! Ce n'est pas là une déclaration sentimentale ou désabusée, ce n'est pas dans mon genre. C'est un problème que vraiment je me pose très sereinement, et sur le plan strictement politique. Mais faites-moi crédit, ce début

à la tonalité quelque peu personnelle sera la seule part que je concéderai à Guy Mollet, et il cède maintenant la parole au Secrétaire du Parti.

Un problème essentiel : la construction de l'Europe

Un mot sur les problèmes de fond. André Philip a soulevé le problème dont j'avais bien dit ce matin qu'il était le problème essentiel, un problème auquel il faudrait qu'à notre Congrès national nous consacrions au moins une séance : le problème de la construction éventuelle de l'Europe.

La position du parti sur cette question va devoir être précisée. Un peu partout l'idée fait son chemin d'une union européenne dont l'Angleterre s'exclurait ou d'où on exclurait l'Angleterre. Nous devons prendre conscience des réticences de nos camarades travaillistes, faire effort pour les comprendre; mais, même s'il était aussi exact qu'on veut bien le dire — et j'ai de bonnes raisons pour en douter — que le Gouvernement « labour » ne veut pas faire l'Europe, il faudrait tout faire pour les ramener à nous, tout faire pour les empêcher de s'exclure de l'Europe.

L'Europe ne se fera pas sans l'Angleterre. Celle-ci, d'ailleurs, ne se sauvera pas définitivement sans participer à la construction de l'Europe. Mais notre entente avec le Labour party reste un devoir de solidarité d'abord, un devoir envers le socialisme ensuite, un devoir envers l'Europe même. (Applaudissements.)

Nous parlerons longuement de ces problèmes, de tout ce qu'ils comportent. Je ne veux pas aborder le problème de l'admission de l'Allemagne : j'aurai à défendre demain les positions du parti sur cette question à la Commission permanente de l'Assemblée européenne. Mais je vous pose une seule question, Camarades :

« Que penseriez-vous de l'attitude de ceux qui diraient :

« — On ne peut pas faire l'Europe sans l'Allemagne », mais qui admettraient qu'on puisse la faire sans l'Angleterre. (Applaudissements.)

C'est un des problèmes les plus graves, j'espère qu'il va être possible, dans les jours qui viennent, de soumettre aux sections et aux fédérations sur ce sujet, une ou des propositions, mais des textes donnant lieu à débat à l'intérieur des sections et fédérations pour que sur ce problème notre prochain Congrès prenne des positions précises.

Difficultés dans la construction d'une véritable internationale socialiste

Quant à la reconstruction d'une vraie internationale socialiste, combien j'approuvais André Philip de poser le problème, mais combien je voudrais que nos Camarades du Parti aient conscience de la difficulté !

Affirmer la volonté d'une Internationale, mais Camarades, c'est trop facile ! C'est un point de vue que nous partageons tous, c'est le point de vue dont tous vos porte-paroles dans toutes les conférences internationales, se sont faits l'écho. Je peux bien ici vous livrer un peu ma pensée là-dessus, encore qu'elle soit un peu sévère à l'égard d'autres Camarades dont je comprends l'attitude — elle s'explique — mais dont je regrette la position.

C'est qu'à l'heure actuelle, il n'est plus guère qu'un ou deux partis, autour du Parti socialiste français, à être foncièrement internationalistes. Beaucoup d'autres partis ont maintenant des préoccupations socialistes, bien sûr, mais dans un cadre plus strictement national.

Si vous voulez que je vous présente cela sous une forme différente, un socialiste français ne cesse jamais d'être Français, les heures de la guerre l'ont prouvé pour beaucoup, mais il est avant tout, socialiste. C'est peut-être décevant, mais un socialiste anglais est plus Anglais que socialiste, un socialiste allemand est plus Allemand que socialiste.

C'est que cela pose toutes sortes de problèmes, des problèmes différents. Quand je dis que le socialiste anglais est plus Anglais que socialiste, cela ne pose aucun problème quant à la défense de la liberté, cela ne pose aucun problème quant à la défense de la démocratie : tous les Anglais sont démocrates ! Alors ! Pas de danger là-dessus. Le danger sera seulement sur le plan économique, où ils vont davantage être insulaires.

Si, par contre, je dis d'un socialiste allemand qu'il est plus Allemand que socialiste, les problèmes vont être nouveaux. Ils seront parfois peut-être plus près de nous sur les problèmes économiques, mais ils partageront le défaut moyen de l'ensemble des Allemands. Or, nous savons que pour l'ensemble des Allemands, il y a au moins plus que des soupçons quant à leur attachement à la liberté et à la démocratie.

Alors, réaffirmer notre volonté de faire une Internationale, bravo, il faut que le prochain Congrès le redise avec force, confirme nos mandats, qu'il enregistre avec joie les succès déjà obtenus, car nous sommes en train, nous la Section française, à l'heure qu'il est, de remporter des succès sur ce terrain !

Mais soyons des hommes objectifs et ayons conscience que c'est un travail qui se fait pas à pas, lentement, difficilement, et que nous n'amenons les autres à nos conceptions, que dans la mesure où on leur fait perdre cette idée légendaire, qu'ils ont en nous, que nous sommes des fous, que nous n'avons pas les pieds au sol. **Il faut que nous leur démontrions que dans toute notre volonté de conception de l'internationale, nous avons parfaitement conscience du réel si nous avons un idéal à atteindre.**

Voilà, Camarades, ce que je voulais vous dire sur ces problèmes qui sont de loin les plus importants. Soyez bien convaincus qu'ils n'étaient pas absents de notre pensée. (Applaudissements.)

Soyez bien persuadés qu'ils n'étaient pas absents de notre pensée lorsque nous avons parlé aujourd'hui d'autres problèmes et que nous savons bien qu'ils devront, au Congrès national, devenir l'essentiel de la discussion.

En ce qui concerne la politique générale du Parti, nombreux sont les Camarades qui aujourd'hui ont voulu me rendre cette justice que mon rapport avait été ce matin objectif, quant à l'historique. Je vous en remercie tous, mais je vous avoue que ce n'était pas la partie de ce que j'avais dit ce matin à laquelle je tenais le plus. Je suis heureux si j'ai réussi à faire un historique assez honnête, mais je m'étais permis de tenter en même temps qu'un historique, à deux ou trois reprises différentes, une analyse de la situation, et à chaque fois de faire un certain nombre de propositions précises à la fin de cette analyse.

Je dois dire que de tout ce que j'ai entendu dire au cours de l'après-midi, sauf l'intervention de Pineau, **rien n'infirme les différentes conclusions que j'avais tirées ce matin de l'analyse que j'avais faite.**

Je ne vais pas revenir sur nos rapports avec les

autres Partis, ni sur la nécessité de ramener chez nous les défaillants éventuels des troupes communistes, ni sur notre position quant aux problèmes économiques, financiers, politiques ou sociaux. Cela, je l'ai déjà trop longuement expliqué ce matin. Mais je voudrais retenir un des arguments de Pineau, car je le considère comme sérieux et comme dangereux.

Jamais le parti n'a admis la participation permanente ni la non-participation systématique

Pineau nous a dit tout à l'heure : « Camarades, nous avons depuis la libération fait un certain nombre de grandes choses, réalisé quelques nationalisations importantes, vraiment nous avons le droit de dire que nous avons fait un certain nombre de conquêtes, mais n'avez-vous pas peur, si vous ne restez pas toujours présents, de voir attaquer, amenuiser et peut-être disparaître ces conquêtes ? »

Je voudrais d'abord dire que c'est dangereux, avant de démontrer que ce n'est pas complètement exact.

J'ose d'abord dire que c'est dangereux, parce que si c'était absolument exact, camarades, il ne pourrait plus y avoir de problème : ce serait la participation permanente, la participation indiscutée en toutes circonstances, car ce problème se posera toujours ; le souci de défendre ce qui a été conquis se posera, en effet, toujours, mais je dis que la démonstration est beaucoup moins pertinente qu'elle n'apparaît.

On peut très bien être battus un jour, disparaître presque totalement de la scène politique, sans que pour autant certaines réformes sociales soient remises en cause par les adversaires du socialisme.

Supposez, par un jeu de l'esprit, que les conservateurs emportent l'année prochaine la majorité en Angleterre, aucune des nationalisations anglaises, aucune des conceptions sociales anglaises ne sont susceptibles d'être remises en cause par le conservatisme. C'est vrai dans tous les pays du monde.

Je vais même un peu plus loin : il s'est produit un certain nombre de fois, dans l'histoire parlementaire française, **où c'est dans l'opposition que la classe ouvrière a le mieux défendu ses conquêtes.** Alors, je dis que l'argument n'est pas à retenir et je dis qu'en tout cas **une participation permanente ne saurait se justifier si, sous le prétexte de défendre ses conquêtes, on assistait en permanence, dans le même temps, à une aggravation indiscutable de l'inégalité sociale.**

Quels sont donc d'après l'analyse que je faisais ce matin, les objectifs qui étaient ceux du Comité directeur ?

Le premier, ai-je dit, est d'accepter l'idée de la non participation si les autres y sont prêts ;

Le second, et je ne recommence pas, si la non participation est impossible, que ce soit aux autres à demander notre participation, et par là même à accepter au moins un certain nombre de nos conditions.

Avec le système électoral actuel la dissolution est la pire des solutions

Ceci suppose alors que dans le même temps nous préparons le Parti à tous égards aux conséquences éventuelles. Je reparlerai tout à l'heure de l'éventualité de la dissolution ; là-dessus, d'ores et déjà, le problème a été évoqué à plusieurs reprises au Comité directeur et je ne crois pas qu'on ait le droit de poser ce dilemme : ou participation ou dissolution.

Je ne le crois pas. La dissolution, je reprendrai volontiers à mon compte ce qui a été dit cet après-midi par Daniel et par beaucoup d'autres. Je le reprendrai d'autant plus volontiers que j'ai le souvenir d'avoir fait la même analyse à un ou deux Congrès nationaux précédents. La dissolution dans l'état actuel des choses, dans l'état électoral actuel, c'est quelque chose d'invraisemblable qui donnerait des résultats pires que ceux que nous avons. Alors, on ne peut pas nous la présenter, à nous, comme une panacée. Je vous renvoie à ceux qui, il y a dix-huit mois, nous annonçaient cela comme une nécessité absolue, comme l'occasion du « baroud d'honneur ».

Cela reste aussi dangereux que ça l'était. Seulement ce qu'il y a, c'est que la situation, au fur et à mesure qu'on approchera de la date des élections, deviendra un danger évidemment moins grand ; il ne faudra plus nous l'opposer comme un épouvantail. Et puis, il faut que nous retournions l'arme contre ceux qui prétendent s'en servir et que nous disions à certains de nos partenaires : « Mais, tout de même, voyons, la dissolution, qui menace-t-elle le plus ? ». Quand on entend certains membres du M.R.P. nous jeter la dissolution à la figure comme un danger, j'aime mieux vous dire qu'ils ne feraient pas mal de penser à ce qu'elle représente pour eux ! Et dans l'hypothèse où il y aurait, dans un avenir plus ou moins lointain, une autre crise, ce n'est pas seulement au Parti socialiste à se demander s'il y a des risques de dissolution ou d'autodissolution du Parlement, mais à l'ensemble des Partis de la majorité. Dans ces conditions le problème se posera déjà tout autrement.

Ni participation permanente ni non-participation systématique

Quelles sont, sur le problème alors de la participation, les positions intérieures du Parti ? Et là encore, je voudrais dire à Pineau que son analyse ne m'a pas convaincu.

Le dilemme n'est pas non plus entre participation et non participation. Certes, c'est bien vrai que la position de ceux qui se prononcent contre toute participation, depuis déjà un certain nombre de mois, est la plus logique, je ne dirai pas la plus facile, ce n'est pas pour une raison de facilité que les camarades la défendent, c'est la plus claire, la plus simple, mais en fait elle ne représente que la position d'une minorité du Parti.

Dans le Parti, il y a trois positions sur le problème de la participation. Certains camarades ont toujours été convaincus, ont été convaincus pendant cette législature pour des raisons de circonstances, consécutives à cette législature, qu'il fallait absolument renoncer à toute participation, et à certaines heures, ils envisageaient le pire. Ce sont ceux-là qui, je le répète, il y a dix-huit mois, croyaient que nous étions vraiment le dos au mur et envisageaient des gestes théâtraux pour disparaître s'il le fallait en beauté entre les deux colosses, sauf à avoir sauvé l'honneur.

Une deuxième position, c'est celle des Camarades qui, en l'état actuel de la législature sont, depuis le début de cette législature, convaincus qu'on ne peut pas éviter la participation et sont donc prêts à l'accepter, je dirais presque à toute occasion, avec n'importe qui, et presque pour n'importe quoi.

La participation ou la non-participation est une question de circonstances et d'opportunité

Ces deux positions-là, malgré les apparences et entre lesquelles le dilemme de Pineau tendrait à nous entraîner, sont deux positions minoritaires dans le Parti.

L'immense majorité du Parti a la troisième position, l'immense majorité du Parti estime que, même avec cette législature, la participation est une question d'appréciation de circonstances et d'opportunité. C'est là qu'est la majorité réelle du Parti. Or, où a été le problème posé, au cours de cette crise des trois dernières semaines ? C'est qu'entre les éléments de cette majorité du Parti, eh bien, il n'y a pas eu même appréciation quant aux circonstances et quant aux offres faites et qu'un certain nombre de camarades ont estimé que les conditions étaient vraiment inacceptables et que d'autres ont pensé que la non-acceptation était susceptible d'avoir des conséquences trop graves.

Alors, qu'on ne prétende pas, car ce serait une erreur, enfermer le Parti entre le choix : participation ou non-participation ? Le choix reste le même mais ce qu'il faut c'est que l'appréciation des circonstances, c'est que l'appréciation des conditions soit faite par les militants du Parti, en toute sérénité, et je dirais volontiers en toute indépendance d'esprit. C'est de cette préoccupation que ressort la proposition que j'ai faite et j'en viens à celle-ci.

Le Protocole actuel entre Comité Directeur et Groupe Parlementaire n'est pas viable

Dans le système actuel, le système du protocole, eh bien, il n'est pas viable. Oh certes, comme je l'avais prévu, il y a eu quelques camarades qui sont montés à cette tribune pour vous dire : le Comité directeur a flanché, il n'avait qu'à prendre ses responsabilités ! Je ne vais pas recommencer ce que j'ai dit ce matin. J'accepterai très volontiers le blâme du Comité directeur. Je vous ai dit : j'en prendrai très volontiers la responsabilité ici, puisque j'ai à plusieurs reprises animé les décisions du Comité directeur sur ce terrain. Je vous ai dit les raisons qui avaient valu pour nous. Je les crois sérieuses et j'estime que cela vaut pour l'avenir, comme cela a valu dans le passé, récent d'ailleurs. Je ne suis pas seul de cet avis.

Le Président du Groupe parlementaire, Lussy, nous a dit tout à l'heure qu'il était absolument d'accord dans cette constatation que le protocole ne pouvait pas jouer, la seule différence entre lui et moi c'est que moi je le regrette, mais lui s'en réjouit parce qu'il a toujours été contre. Mais le fait est que nous sommes parfaitement d'accord pour dire que le système ne peut pas continuer.

Alors, qu'est-ce qu'il reste ?

Boutbien nous dit : le Comité directeur seul ! Car, par l'adjonction d'un certain nombre de parlementaires, il craint que ne se manifeste une transformation de structure, peut-être un glissement vers une formation plus parlementaire et moins vers l'organisation d'un Parti révolutionnaire.

Il y a quelque chose d'exact dans ce reproche, mais nous sommes des hommes d'action, nous avons parfaitement conscience qu'une partie importante de l'action socialiste aujourd'hui se passe dans les Parlements. Il est absolument nécessaire que la vie parlementaire, soit associée au maximum à la vie du Parti.

Il faut rechercher une solution efficace

Que devrons-nous rechercher ? Ce n'est pas ce qui est le plus conforme à telle ou telle pensée, c'est ce qui est efficace. c'est pourquoi je ne pense pas qu'on puisse retenir la formule du Comité directeur seul.

Alors, le groupe parlementaire seul ?

C'est la proposition première de notre ami Lussy. Le groupe parlementaire seul, sauf contrôle du Comité directeur, et appel éventuel au Conseil national.

L'appel éventuel au Conseil national, j'ai dit tout à l'heure au début de mon intervention ce que j'en pensais. C'est un appel à posteriori, c'est un appel une fois que tout est terminé, c'est-à-dire que le Conseil national est mis devant un fait acquis et qu'il se trouvera en tout et pour tout appelé à trancher un éventuel différend, appelé à arbitrer, à juger sur le passé et pas du tout à prendre une position quant à la décision à prendre.

Contrôle du Comité directeur. Le Comité directeur aurait encore le droit de se réunir, de dire « on n'est pas d'accord » Camarades, c'est exactement ce que nous voulons supprimer. C'est pourquoi je maintiens que la décision par le groupe parlementaire seul ne peut pas être retenue. L'élément qui consiste à dire que cela a prévalu pendant 46 ans, n'est pas sans valeur.

Cela se ferait d'abord avec terriblement de difficultés, et avec une structure du Parti totalement différente. Un certain nombre des propositions entendues aujourd'hui tendraient à laisser croire qu'une fraction du Parti envisagerait volontiers le retour, elle aussi, à sa constitution d'avant guerre, à savoir une commission administrative avec ses tâches administratives, et un groupe parlementaire avec ses responsabilités parlementaires. Si telle devait être la majorité réelle du Parti, il est bien évident que tout le monde s'inclinerait. Mais le seul fait de poser la question, justifie déjà sur ce plan-là, pour le Comité directeur, le souci qui est le sien, de se demander si vraiment il est encore ou non l'interprète de la volonté du Parti, en appliquant les statuts qui ont été votés après la Libération.

Dans ce cas-là le groupe parlementaire reprendrait en fait la direction politique du Parti. Sur ce point on avance des arguments reposant sur l'idée que les parlementaires ne comprendraient pas pourquoi ils seraient moins aptes que d'autres à apprécier les nécessités politiques. Je voudrais bien qu'on ne se trompe pas là-dessus. Je suis de ceux qui, — et je ne suis pas le seul, — parmi les militants du Parti, dans toutes les Fédérations où ils passent, qui se battent justement pour tuer cet argument épouvantable selon lequel quiconque est devenu un élu, ou un responsable, ou n'importe quoi, devient un homme suspect. Je vous prie, ne nous mettez pas dans la bouche, cet argument. Ce n'est pas du tout parce que nous pensons qu'à titre individuel les membres du groupe parlementaire seraient moins aptes à apprécier la situation politique, c'est parce que nous pensons qu'un Parti, comme le Parti socialiste, doit faire définir sa position par ses Congrès. Ce sont les Congrès qui doivent formuler les décisions générales, lesquelles doivent être interprétées. dans l'intervalle de deux congrès, par le Comité directeur. Le groupe parlementaire étant chargé sur le **plan particulier, celui du Parlement,** de l'interprétation et de l'application des décisions du Parti.

Le deuxième argument est qu'il serait faux d'établir la distinction que j'ai voulu faire ce matin entre le groupe parlementaire et le Comité directeur. Lorsque j'ai dit qu'il était légitime qu'il y ait des différences, il faut bien comprendre ma pensée. C'est l'argument qu'a repris Lussy qui conteste les différences entre les groupes parlementaires et le Parti.

Je ne crois pas qu'en disant cela j'établisse une sorte de hiérarchie, que je donne plus de valeur à telle ou telle origine. **Mais dans la pratique c'est que, sauf pour**

certaines grandes fédérations où le choix des parlementaires est un choix politique, en fonction même des décisions intérieures à la fédération — ce qui est encore très rare — dans la plupart des cas, lorsque on cherche, dans une fédération normale, à choisir un candidat pour une élection, on a des préoccupations toutes autres. Je ne cherche pas à envisager les quelques rares et vilains cas où on a ce souci du parlementaire qui fait son élection par lui-même. Je cherche des préoccupations honnêtes. **Dans de nombreux cas, on cherche l'homme qui a un meilleur standing, l'homme qui, sur le plan électoral, a le plus de chance de réussir.**

Que de fois n'avons-nous pas vu des fédérations dire : « Nous voulons amener à la candidature un tel parce que si nous avons tel autre qui est un excellent militant, ses chances de succès sont moindres ! ». **On peut affirmer, sans risque d'erreur, que dans l'immense majorité des cas, les choix des candidats à la députation ne sont pas des choix politiques, des choix dictés par des préoccupations de tendance.**

D'ailleurs, si j'en avais pu douter, il me faut bien dire que nos camarades parlementaires n'en doutent pas, eux, car ce sont eux qui ont fourni cet argument, 40 fois, 50 fois. Je l'ai trouvé dans presque toutes les bouches. Quand il y avait une différence entre un camarade parlementaire et moi sur un problème, il me disait « mais, pardon, moi je ne parle pas seulement au nom des socialistes de ma circonscription, je parle au nom de l'ensemble des électeurs de ma circonscription ».

Il faut résoudre le problème de l'autorité dans le Parti

Si le Parti veut revenir à ses anciennes formules d'avant guerre, qu'il le dise ! Certes c'est un problème moins important que tous ceux dont j'ai parlé. **C'est quand même un problème à résoudre parce que les décisions pendant les périodes troublées que nous vivons actuellement seront fonction du protocole que nous aurons établi, de la procédure que nous allons mettre sur pied.** Je sais bien que les problèmes de procédure ne doivent pas encombrer nos réunions, mais il ne faut pas non plus en négliger l'importance.

Or, quand je parle de fixer l'autorité dans le Parti et que je demande d'être précis, notre ami Lussy l'a été. Il a dit que si on retenait la proposition que je faisais du Comité dès 46, cela reposerait le problème entier de l'élection du Comité directeur. Il a pris un exemple précis en parlant d'André Philip. Il m'avait dit, à moi, la même chose au cours d'une conversation. Il a dit « j'ai voté pour André Philip à chaque vote parce que j'estime que c'est un homme qui rend service au Parti ». Il m'a énuméré les qualités d'André Philip, il a pris quelques autres exemples, dont le mien et ajouté « si je devais savoir que ces camarades porteront la responsabilité, en cas de crise politique, de ceux qui arbitreront contre ou pour la participation, alors je dois te dire que je ne voterai plus pour toi ».

Camarades, cela pose un double problème. Je ne demanderai pas, moi, si dans le choix des candidats à la députation, dans chaque fédération, il faudra à l'avenir, instituer cette règle que, comme pour les membres du Comité directeur, les futurs membres du Groupe parlementaire seront appelés à donner leur avis sur la participation, la non-participation. **Je ne demanderai pas que chaque fédération doive commencer, avant d'envoyer ses candidats devant le public, à leur demander quelle est, là-dessus, leur position.** Je dis que c'est alors que les parlementaires auraient le droit de dire qu'ils ont cessé d'être des hommes jugeant, eux seuls, et qu'ils ne sont plus devenus que des représentations de leur fédération parce que la fédération leur dirait : « **Attention. vous ne serez candidat de notre fédération, que dans la mesure où vous serez pour ou contre** ».

Si vous nous proposez de revenir à la formule ancienne : la décision au seul groupe parlementaire une fois de plus. je vous dis alors : **le Comité directeur actuel, le Secrétariat actuel, ne sont-ils pas en droit de se demander quelle est l'autorité réelle avec laquelle ils parlent dans le Parti ?**

Si vraiment les camarades qui ont voté pour eux, un peu partout, disent qu'ils n'ont voté pour eux que par des considérations de valeur personnelle, mais pas en fonction des prises de position politique qu'ils étaient susceptibles de faire, cela justifie, j'en suis convaincu, le problème que nous vous posons et qui consiste à vous demander quelle est l'autorité réelle des organismes existant actuellement à l'intérieur du Parti.

C'est pourquoi je m'en tiens, camarades, à la proposition que j'ai faite qui est sujette, j'en ai parfaitement conscience, à toutes sortes d'amendements. Je suis convaincu qu'elle est de nature sinon à résoudre toutes les difficultés nouvelles qui surgiront, tout au moins à atténuer, dans l'immédiat, les difficultés entre les militants aux postes divers où ils ont été appelés, parlementaires, et autres.

Je souhaite que le Parti étudie cette proposition. Je souhaite bien sûr, dans la mesure du possible, qu'il la fasse sienne, mais ce que je souhaite surtout c'est que dans toutes les Fédérations la préparation du Congrès national extraordinaire se fasse dans la même atmosphère de sérieux et d'amitié qui a dominé les débats de notre Conseil national d'aujourd'hui.

LIBRAIRIE POPULAIRE

61, Rue de Lafayette, 61 — PARIS (9e) Compte Chèque Postal R. BIZET 6680-41

—:—:—:—

CATALOGUE POUR LES ETRENNES
(Les prix s'entendent franco de port)

ALBUMS : Plume Ficelle et Cie. — La Forêt Enchantée. — Le Chat Botté. — Le Petit Poucet ..... chaque 100, »
Chiens de Cirque. — Les Trois Ours. — Minou le Chatou. — Le Caneton Vagabond. — Les Coiffes de France .. chaque 130, »
LIVRES : Dentelles et Dentellière de France. 350, »
Chasses en Afrique Française ..... 350, »
Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris (Boussenard) ..... 400, »
Nos Amis les Bêtes. — Nos Amis les Oiseaux ..... chaque 350, »
Les Chemins de Fer Français ..... 350, »
ENCYCLOPEDIE PAR L'IMAGE : Paris. — Histoire du Costume. — Versailles. — L'Egypte. — La Révolution Française. — La Mer. — La Terre. — Le Ciel. — La Mythologie. — La Préhistoire. — Les Animaux. — Les Oiseaux. — Les Plantes. — Le Monde Invisible. — Les Châteaux de France ..... chaque 130, »
HISTOIRE DE L'ART ET DES ARTISTES :
La Musique et les Musiciens ..... 625, »
La Peinture et les Peintres ..... 625, »
La Sculpture et l'Architecture ..... 625, »
La Peinture Italienne ..... 675, »
Abbayes et Châteaux de France ..... 475, »
Les Trésors de la Renaissance ..... 975, »
Les Merveilles de l'Antartique ..... 975, »
VILLES ET CITES D'ART : Athènes. — — Rome. — L'Egypte. — Paris. — Venise. — Moscou. — L'Inde. — L'Espagne. — La Chine ..... chaque 950, »
VISAGES DE LA FRANCE : Bourgogne. — Flandres. — Auvergne. — Savoie. — Ile de France. — Alsace. — Touraine. — Normandie. — Bretagne ..... chaque 750, »
La Provence. — Les Pyrénées ... chaque 950, »
HISTOIRE DES LITTERATURES : Littérature Française ..... 1.100, »
Littérature Latine ..... 700, »
Littérature Grecque ..... 575, »
Littérature Anglaise ..... 575, »
OUVRAGES DE LUXE : Histoire de la Musique (les 3 volumes) ..... 2.000, »
Découvertes Aériennes du Monde ..... 2.500, »
L'Encyclopédie Médicale du XXe Siècle .. 3.200, »
Le Larousse Ménager (2.100 gravures) .. 3.500, »
Mémento Larousse (1 volume 700 francs) en 2 volumes ..... 6.000, »
Dictionnaire Larousse (1 volume 900 francs) en 2 volumes ..... 8.000, »
Histoire de France (Vercingétorix à la IVe République ..... 1.900, »
Histoire Contemporaine (Anatole France) . 1.100, »
(L'Orme du Mail — Le Mannequin d'Osier — L'anneau d'Améthiste — Monsieur Bergeret à Paris).
Le Comte de Monte-Cristo (A. Dumas) .. 1.950, »
Les Trois Mousquetaires et Vingt Ans Après ..... 1.950, »
Le Vicomte de Bragelonne ..... 2.200, »
Les Fables de La Fontaine ..... 1.200, »
Le Monde Vivant (les 3 volumes) ..... 10.200, »

LES ROMANS

MAZO de la ROCHE : Naissance de Jalna. — Jalna. — La Moisson de Jalna. — Le Maître de Jalna. — Retour de Jalna .. chaque 500, »
Joseph CZAPSKI : Terre Inhumaine ..... 500, »
Mary O'HARA : Mon ami Flicka. — Le Fils de Flicka. — L'Herbe Verte de Wyoming ..... chaque 410, »
Gils BUHET : Notre Dame de la Liberté .. 575, »
A.-J. CRONIN : Les Clés du Royaume .... 570, »
Lin YUTANG : Enfances Chinoises ..... 450, »
Edgar POE : Histoires Extraordinaires .... 300, »
Pearl BUCK : Les Nouveaux Dieux ..... 425, »
Geneviève GENNARI : Les Cousines Muller . 470, »
Pierre VERY : Marcel des Pompes Funèbres . 300, »
André BERRY Les Aïeux Empaillés ..... 380, »
François VILLON : Œuvres Complètes .... 500, »
GHEORGIAN : La Vingt-Cinquième Heure . 325, »
COLETTE : La Maison de Claudine. — Le Second Duo ..... chaque 280, »
Gigi ..... 400, »
Sigrid UNDSET : Olav Audunssoen ..... 470, »
Simone de BEAUVOIR : Le Deuxième Sexe : 1er : Les Faits et les Mythes. 2e : L'expérience Vécue ..... 650, »
Robert GAILLARD : L'Homme de la Jamaïque ..... 525, »
Marie des Iles, la suite : Marie Galante ..... chaque 870, »
O. et W. SHEPARD : Le Vent des Solitudes . 425, »
F. RAYNAL : Marie des Solitudes ..... 350, »
Marcel AYMÉ : Les Contes du Chat Perché . 450, »
Thyde MONNIER : Le Cycle des Desmichels (7 volumes 2.500 Frs) (Grand Cap 300 Frs) (Le Pain des Pauvres 425 Frs) (Hans le Berger 425 Frs) (La Demoiselle 425 Frs) (Travaux 425 Frs) (Le Figuier Stéril 375 Frs) (Les Forces Vives 400 Francs).
Elias CNAETTI : La Tour de Babel ..... 675, »
Florence BARCLAY : La Châtelaine de Shenstone ..... 350, »
Henri TROYAT : Le Mort saisi le Vif .... 400, »
F. GOUDGE : La Cité des Cloches ..... 500, »
Anne BRONTE : La Recluse de Haworth .. 350, »
Charlotte BRONTE : Shirley ..... 625, »
Jane Eyre ..... 600, »
Taylor CALDIWELL : Le Veau d'Or ..... 500, »
Russel JANNEY : Le Miracle des Cloches .. 570, »
Jorge AMADO : Mar Morto ..... 350, »
Terre Violente ..... 400, »
DELPECHE : Mémoires d'un Contrôleur des Wagons Lits ..... 280, »
Irwin SHAW : Le Bal des Maudits ..... 575, »
M. MAGRE : Les Frères de l'Or Vierge .... 650, »
(Histoire de Sorcellerie et d'Occulisme) ..
M. CRANTAR : Quand le Soleil se Tait (le viol des foules) ..... 475, »
Connie O'HARA : Oh! Mercédès ..... 625, »
F. STUART : La Colonne de Feu ..... 425, »
H. de MONFREID : Charas ..... 425, »
Giuseppe BERTO : Le Ciel est Rrouge .... 550, »
ROSFELDER : Les Hommes Frontières .... 325, »
(Frontières de l'Enfance, de l'Amour, des Peuples.)



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Imp. F. BEROUD,
25, rue Michel-le-Comte, Paris-3e

Le Gérant : Guy MOLLET